

Université de Montréal

L'ÉVALUATION DU RISQUE COMME FACTEUR  
INFLUENÇANT LES OPINIONS ET COMPORTEMENTS  
EN LIEN AVEC  
LE TABAC ET LE CANNABIS

par

Elisabeth Plante

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de *Maître ès sciences (M.Sc.)*  
en criminologie

Juillet 2012

© Elisabeth Plante, 2012

Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

L'évaluation du risque comme facteur influençant  
les opinions et comportements en lien avec le  
tabac et le cannabis

présenté par

Elisabeth Plante

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jo-Anne Wemmers

---

(président-rapporteur)

Marie-Marthe Cousineau

---

(directrice de recherche)

Serge Brochu

---

(membre du jury)

## Résumé

---

S'inscrivant dans le cadre d'une étude pancanadienne portant sur *la normalisation du cannabis et la stigmatisation du tabac*, le principal objectif de cette recherche était de comprendre quelle place occupe l'évaluation des risques dans la compréhension des perceptions et comportements liés aux deux substances. Pour ce faire, à partir d'un devis mixte - quantitatif et qualitatif, nous avons 1) décrit les perceptions et opinions des participants quant à leur propre consommation de cannabis et/ou de tabac et quant à la consommation que font les gens en général des mêmes substances. Nous avons aussi 2) décrit comment les participants évaluent les risques liés à chacune des substances. Enfin, sachant que la perception du risque est intimement liée au comportement d'un individu, nous avons cherché 3) à préciser comment l'évaluation du risque agit sur les comportements et les opinions des quelques 50 participants, hommes et femmes âgés entre 20 et 49 ans, bien intégrés socialement, envers le tabac et le cannabis.

Il s'avère que les fumeurs de cannabis, qui ont insisté sur la distinction à faire entre la manière dont ils font usage de la substance et une consommation abusive, valorisait le contrôle que leur permettait, selon eux, la consommation de cannabis. La consommation de cigarettes, quant à elle, était perçue négativement pour des raisons opposées puisque de l'avis des participants à l'étude, elle engendrerait chez le fumeur une incapacité à se maîtriser et un besoin compulsif de fumer. Dans cette optique, les risques liés au cannabis étaient perçus, par la plupart, comme étant contrôlables, à l'exception du jugement d'autrui qui demeurerait incertain et sur lequel il serait impossible d'avoir du contrôle. La réaction de certaines personnes de leur entourage étant ou bien imprévisible ou négative, c'est ce qui les amènerait à fumer principalement en privé. Le contrôle social formel aurait finalement peu d'influence étant donné le fort sentiment qu'on les répondants qu'il ne s'appliquera tout simplement pas à eux.

**Mots-clés** : cannabis, tabac, consommation, normalisation, stigmatisation, risque, contrôle des méfaits, mode de vie sain

## Abstract

---

In the context of a pan-Canadian study pertaining to the normalization of cannabis and the stigmatization regarding tobacco, the main objective of this research was to understand the importance given in the evaluation of the risks in the understanding of the perceptions and behaviors as they relate to the aforementioned substances. Based on a mixed method, qualitative and quantitative, the process undertaken was 1) to describe the perceptions and opinions of respondents regarding their own use of cannabis and/or tobacco as well as the use of the same substances by the general public. We then 2) described how the respondents evaluate the risks as they relate to each substance. Finally, knowing that the perception of the risks are intimately related to the behavior of an individual, we 3) sought to determine how the evaluation of risks affects the behaviors and opinions of the 50 study participants, all of whom are socially well adjusted men and women between the ages of 20 to 49, regarding tobacco and cannabis.

The cannabis smokers insisted on the importance of making a distinction between the way they use the substance versus an abusive use. They ascertained that there was a degree of control regarding the use of cannabis. The use of tobacco was perceived negatively for opposite reasons as it created a dependency to the smoker, an incapacity to control its use and the creation of a compulsive urge to smoke. Given these optics, the risks related to use of cannabis were perceived by most as controllable with the exception of judgment from others which remained uncertain and which would be impossible to control. The reaction of certain people within their surroundings was either unpredictable or negative which lead them to smoke mainly in private. Finally, formal social control would very little influence on the respondents given the strong feeling they had that this did not apply to them.

**Key words:** cannabis, tobacco, use, drug use, normalization, stigmatization, risk, harm reduction, healthy lifestyle

## Remerciements

---

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau, pour sa disponibilité et ses conseils tout au long de ce projet. Merci également à tous les autres membres du 4POTT (Patricia G. Erickson, Mark Asbridge, Serge Brochu, Cameron Duff, Andrew Hathaway, David Marsh) qui m'ont si gentiment intégrée à leur équipe et qui m'ont accordé leur confiance et leur appui pour coordonner la recherche à Montréal. J'ai énormément appris en les côtoyant.

Plus personnellement, j'aimerais remercier mes amies, Julie, Annie et Catherine pour leur compréhension et leurs encouragements, de même que toute ma famille qui a contribué à mon équilibre mental à différents niveaux! D'abord, mon frère Jean-Pascal pour son soutien technique lors des fréquents bogues informatiques, mes sœurs, Véronique et Marie-Andrée, qui ont fait appel à leurs connaissances pour m'aider dans le recrutement des participants et bien sûr, mes parents, Denise et Robert, qui m'ont toujours encouragée à poursuivre mes études. Un grand merci à tous pour le soutien moral, notamment en évitant soigneusement la question : « Et puis? As-tu bientôt fini? »

Enfin, je voudrais remercier tout particulièrement Samuel pour sa patience à gérer mes angoisses au long de cette dernière année passée ensemble et qui par sa présence dans ma vie me fait entrevoir un bel avenir...

## Table des matières

---

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>iii</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>iv</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>v</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>vi</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>viii</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>RECENSION DES ÉCRITS : NORMALISATION, STIGMATISATION, ÉVALUATION ET PRISE DE RISQUES</b> .....	<b>6</b>
1.1 LA NORMALISATION DU CANNABIS.....	7
1.2 LA STIGMATISATION DU TABAC.....	9
1.3 UNE THÉORIE FONDÉE SUR LE RISQUE.....	11
1.4 UNE CULTURE FONDÉE SUR UN MODE DE VIE SAIN.....	15
1.5 RISQUE ET PERCEPTION DU RISQUE .....	20
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>34</b>
2.1 COLLECTE DE DONNÉES.....	35
2.1.1 <i>Le questionnaire</i> .....	36
2.1.2 <i>L'entrevue</i> .....	36
2.2 LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS .....	37
2.3 LES PARTICIPANTS .....	38
2.3.1 <i>Les consommateurs de cannabis et de tabac</i> .....	41
2.3.2 <i>Les consommateurs de cannabis uniquement</i> .....	42
2.3.3 <i>Les consommateurs de cigarette uniquement</i> .....	43
2.4 STRATÉGIES D'ANALYSE.....	46
2.5 LES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES.....	47

**CHAPITRE III**

<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>50</b>
3.1 PERCEPTIONS ET OPINIONS D'UNE CONSOMMATION APPROPRIÉE .....	52
3.1.1 <i>Contexte de consommation appropriée</i> .....	52
3.1.2 <i>Effet ou perception d'une certaine stigmatisation</i> .....	61
3.1.3 <i>Représentation culturelle du cannabis et du tabac</i> .....	70
3.1.4 <i>Perception des répondants de ce que les autres pensent d'eux comme consommateurs</i> ..	77
3.1.5 <i>Mauvaise représentation par les médias du cannabis et du tabac</i> .....	80
3.2 LES RISQUES – LES COÛTS ET LES BÉNÉFICES .....	83
3.2.1 <i>Des coûts pour les fumeurs de cannabis et de tabac</i> .....	84
3.2.1.1 <i>Des coûts se répercutant sur la santé psychologique et physique</i> .....	84
3.2.1.2 <i>Des coûts sociaux</i> .....	86
3.2.2 <i>Les bénéfices de la consommation de cannabis et de tabac</i> .....	97
3.2.2.1 <i>Le plaisir</i> .....	97
3.2.2.2 <i>La socialisation</i> .....	99
3.2.2.3 <i>La détente</i> .....	101
3.2.2.4 <i>Une habitude</i> .....	102
3.2.2.5 <i>Des effets thérapeutiques</i> .....	104

**CHAPITRE IV**

<b>DISCUSSION .....</b>	<b>106</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>118</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>124</b>
<b>ANNEXE I – CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS .....</b>	<b>ix</b>
<b>ANNEXE II – QUESTIONNAIRE.....</b>	<b>xi</b>
<b>ANNEXE III – THÈMES DE L'ENTREVUE .....</b>	<b>xxx</b>
<b>ANNEXE IV – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....</b>	<b>xxxv</b>

## Liste des tableaux

---

<b>TABLEAU 1.1</b> CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON .....	40
<b>TABLEAU 1.2</b> EXPERIENCE DE CONSOMMATION SELON LE NOMBRE DE DROGUES ESSAYEES.....	44
<b>TABLEAU 1.3</b> EXPERIENCE DE CONSOMMATION SELON LE TYPE DE DROGUES ESSAYEES .....	45

## Liste des figures

---

<b>FIGURE 1</b> PROCESSUS DE PRISE DE RISQUE LIES A LA CONSOMMATION DE DROGUES .....	22
--	----



## **Introduction**

Le cannabis est, de loin, la drogue la plus consommée à travers le monde. En 2004, on estimait le nombre de ses consommateurs à 162 millions (4% de la population mondiale), soit une augmentation de 10% depuis 1990 (UNODC, 2006). Au Canada, la proportion de Canadiens âgés de 15 ans et plus qui admettent consommer du cannabis aurait presque doublé en treize ans, les adolescents présentant les taux les plus élevés de consommateurs (Tjepkema, 2004). Les jeunes Québécois, garçons et filles, affichent un taux de prévalence encore plus élevé que la moyenne nationale (Tjepkema, 2004). Cela dit, les dernières statistiques indiquent que, chez les Canadiens de 15 ans et plus, la prévalence de la consommation de cannabis aurait diminué durant la dernière décennie, passant de 14,1 %, en 2004, à 10,7 % en 2010. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, la baisse paraît encore plus prononcée, passant de 37,0 %, en 2004, à 25,1 %, en 2010. La consommation de cannabis chez les adultes de 25 ans et plus n'aurait cependant pas changé de façon significative (10,0 % par rapport à 7,6 % au cours de mêmes années) (ESCCAD).

On nuance cependant les résultats des études de prévalence, puisqu'il n'est pas improbable que la hausse constatée de la consommation au début de la décennie ait été influencée par une plus grande ouverture à parler de sa consommation de cannabis, notamment dû au phénomène de « normalisation » de cette substance. Si les gens se sentent plus à l'aise de parler de leur consommation, cela n'indiquerait-il pas qu'ils se sentent moins jugés par leur entourage?

Une étude de Savas (2001) permet, en effet, de constater une nouvelle tolérance dans l'opinion publique en ce qui concerne la consommation de cannabis, la moitié des répondants de son étude allant jusqu'à soutenir la légalisation de la substance.

Les résultats varient selon l'âge, le sexe, l'éducation et la région de provenance du répondant mais, de manière générale, l'appui paraît à la hausse dans la plupart des groupes démographiques. Au Royaume-Uni, il y a déjà quelques années qu'on reconnaît dans les études une utilisation récréative du cannabis apparemment de plus en plus répandue chez les jeunes Anglais (Parker et coll. 1998). Au Canada, le même constat a amené des chercheurs canadiens à parler d'une « normalisation culturelle » de la consommation de cannabis (Erickson, 2005 ; Hathaway, 2004).

Si on remarque, d'un côté, que l'opinion publique serait plus clément avec les années devant la consommation de cannabis ; d'un autre côté, l'usage du tabac vit, sans l'ombre d'un doute, une plus grande réprobation depuis quelques années, les réglementations à son endroit se multipliant continuellement. La cigarette et les autres produits du tabac ont d'ailleurs été largement ciblés par les campagnes de sensibilisation portant sur la santé. Des rapports provenant de divers organismes ont aussi manifestement convergé au cours des dernières années pour dénoncer les effets néfastes du tabac. On avance alors que ses effets affectent non seulement le fumeur, mais également les gens qui l'entourent, dû au phénomène maintenant largement connu de la fumée secondaire.

Le poids des mises en garde paraît s'être amplifié, notamment dû au fait qu'elles se prévalent d'être basées sur des faits scientifiques indéniables. Depuis, on constate que la consommation de tabac est à la baisse, plus spécialement chez les jeunes, au Québec. En effet, chez les 15-24 ans, la proportion des fumeurs de 38% qu'elle était en 1999 est passée à 25% en 2006 (ESUTC, 2007). Chez les 25 ans et plus, il appert qu'elle a diminué de 29% à 21% durant la même période.

Dès lors, comment peut-on expliquer l'émergence de l'apparente normalisation d'une drogue illégale comme le cannabis, alors que le tabac qui est légalement distribué connaît plutôt une stigmatisation grandissante? Peut-être la réponse se trouve-t-elle dans la place grandissante que tient le discours de santé publique depuis les dernières années alors que la santé collective semble vouloir prendre le pas sur la santé individuelle, faisant du même coup porter la lorgnette sur le risque qu'entraîne la consommation de substances néfastes pour les collectivités et les coûts économiques et sociaux y étant associés. Il est possible que la perception des risques liés à la consommation de cannabis et de tabac prenne un tout autre sens dans un contexte comme celui-ci. La population percevrait aujourd'hui le cannabis comme étant moins risqué que le tabac, selon différents auteurs (Hathaway, 2004 ; Hathaway et Erickson, 2004). Mais est-ce vraiment le cas ?

La présente étude tâchera de faire la lumière sur la place qu'occupe l'évaluation du risque lié à la consommation de cannabis et de tabac en s'intéressant aux perceptions et comportements de consommateurs bien insérés socialement vis-à-vis de l'une et l'autre substance.

Il s'agira avant tout, dans le premier chapitre, de présenter ces deux phénomènes, la normalisation du cannabis et la stigmatisation du tabac comme en ont traité des auteurs avant nous, en les ancrant dans le contexte de société du risque et de promotion de la santé qui paraît se dessiner actuellement notamment au Québec, en précisant les concepts de risque et de perception du risque, tel que nous les envisageons à la suite des auteurs qui en ont déjà traité avant nous.

Le deuxième chapitre fera état la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude. Y seront expliquées méthode d'échantillonnage et les stratégies d'analyse privilégiées. C'est également dans ce chapitre qu'on s'attardera à décrire les caractéristiques générales des participants de manière à avoir, dès le départ, un portrait non seulement des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, mais aussi de l'usage que les participants du tabac et du cannabis qui le partage en trois groupes : les usagers du tabac seulement; les consommateurs de cannabis seulement; et les utilisateurs des deux substances.

La présentation des résultats suivra formant le chapitre 3 où seront présentées les perceptions et opinions des participants sur divers aspects de leur consommation de cannabis et de tabac, tandis que les résultats du chapitre 4 porteront spécifiquement sur l'évaluation des risques liés à la consommation de l'une ou l'autre des substances du point de vue des participants à l'étude. Au chapitre 5, nous chercherons à comprendre comment l'évaluation que font les participants du risque agit sur leurs comportements et leurs opinions vis-à-vis du tabac et du cannabis.

## **CHAPITRE I**

**RECENSION DES ÉCRITS :**

**NORMALISATION, STIGMATISATION,**

**ÉVALUATION ET PRISE DE RISQUES**

Le présent chapitre recense les écrits d'auteurs ayant abordé les phénomènes de la *normalisation* du cannabis et de la *stigmatisation* du tabac. Le premier réfère à l'usage récréatif de plus en plus répandu du cannabis et tirerait ses fondements du contexte de société du risque s'étant développé au cours des dernières années, notamment au Canada. À l'opposé, la *stigmatisation* de la cigarette s'est installée au fil des ans dans un contexte où la tendance est à la promotion de la santé et où tous et chacun sont incités à adopter des comportements sains pour leur propre bien-être et celui des collectivités. Nous présenterons, dans un premier temps, chacun de ces concepts pour ensuite les mettre en contexte de manière à mieux comprendre leur origine et leur impact.

### **1.1 La normalisation du cannabis**

Devant la hausse de la consommation du cannabis et sa tolérance de plus en plus constatée dans la population, certains auteurs se sont penchés sur la possibilité que nous assistions à l'émergence d'une forme de normalisation de la substance (Parker, Aldridge et Measham, 1998; Duff, 2005). Notamment, au Royaume-Uni, on s'est attardé à comprendre comment la consommation de drogues illicites occupait une place de plus en plus importante dans la vie d'adolescents conventionnels dits « ordinaires » (Parker, 1995 ; Parker et coll, 1998). Plus spécifiquement, on ciblait les jeunes consommant des drogues illicites de manière récréative, soit ceux présentant une consommation occasionnelle et contrôlée dans différents contextes. Il est, de fait, de plus en plus répandu de parler d'une consommation « normale » du cannabis pour certaines personnes qui, malgré une forte propension à prendre certains risques, contrôleraient leur consommation et éviteraient de tomber dans la dépendance (Hammersley, Marsland et Reid, 2003).

La normalisation des drogues est un concept comprenant six dimensions selon Parker (2005). Celles-ci consistent en : 1) une hausse de la disponibilité et de l'accessibilité des drogues illicites dans la communauté; 2) une hausse de la prévalence de consommation de ces drogues, incluant une hausse de l'expérimentation et une hausse de la consommation qui perdure alors que les consommateurs avancent en âge; 3) une tendance à la hausse d'un usage récréatif qui s'observe au fil des ans; 4) l'accommodement social d'un usage récréatif « sensé » des drogues, cette dimension étant essentielle pour mesurer l'importance de la normalisation puisqu'elle indique le développement d'attitudes plus tolérantes envers la substance de la part des consommateurs et des non-consommateurs ; 5) l'accommodement culturel face à la consommation de drogues telle que présentée dans les films, à la télévision et dans la musique; et finalement, 6) de nouvelles politiques plus libérales en matière de régularisation des drogues (Parker, 2005).

L'étude de Parker et de ses collègues s'étant étalée sur plusieurs années, les auteurs ont effectivement pu constater que les jeunes valorisaient avec le temps un usage modéré des drogues et désapprouvaient l'usage excessif qu'ils avaient pu en faire auparavant (Williams et Parker, 2001). Dans cette optique, la consommation de drogues serait vue comme un risque calculé où sont pris en compte une variété de facteurs tels les risques pour la santé, les risques d'arrestation et la performance au travail (Williams et Parker, 2001). La normalisation réfère donc à un processus de choix rationnel impliquant un calcul des coûts et des bénéfices qu'il est possible de retirer de sa consommation. Elle serait perçue comme une activité normale, voire routinière.



Ainsi, d'un signe de marginalité qu'elle était autrefois, la consommation de drogues - et plus particulièrement celle du cannabis - serait maintenant conçue comme un choix personnel et un mode de vie qu'une personne décide d'adopter (Hathaway, 1997 ; Parker et coll., 1998 ; Duff, 2005). Là repose tout l'essentiel du concept de normalisation : des individus (ou groupe d'individus) qui auraient été stigmatisés ou considérés déviants en raison de leur comportement font maintenant partie du portrait quotidien de la population sans que plus personne ne s'en formalise (Parker, 2005).

Parker et coll. (1998) expliquent ce phénomène en regard du contexte dans lequel évoluent les jeunes d'aujourd'hui où le passage à l'âge adulte serait plus demandant et plus long que celui de leurs parents. Il n'est effectivement plus rare de voir les jeunes d'aujourd'hui reporter le début de leur carrière et leur désir de fonder une famille afin de prolonger leurs études, faire des voyages, s'accorder du temps avant de tenter l'expérience du « métro-boulot-dodo ». À leurs yeux, la consommation de drogues s'insérerait dans ce moment de pause, en fournissant un moment de détente permettant de se reposer et de récupérer du stress et de la pression qu'amène la vie des temps modernes (Parker et coll., 1998). On voit clairement ici que la normalisation du cannabis ne peut se comprendre qu'en regard du contexte qui la voit naître.

## **1.2 La stigmatisation du tabac**

Goffman (1963) décrit la stigmatisation comme étant un phénomène où un individu se trouve rejeté par la société en raison d'un comportement, une caractéristique, une réputation qui lui est propre. Elle contribuerait à la marginalisation de l'individu et à la dévalorisation de son identité et de son estime de soi (Goffman, 1963 ; Major et O'Brien, 2005).

Le processus de stigmatisation s'opère lorsque trois indicateurs sont présents selon Room (2005). D'abord, un contrôle social et une censure apparents venant de la famille et de l'entourage; ensuite, les décisions des agences et des agents sociaux qui portent leur attention sur les cas les plus problématiques et qui amplifient la marginalisation des consommateurs; et finalement, les prises de position et les décisions politiques de niveaux national ou local qui, plus elles sont sévères envers la substance, plus elles ont le potentiel de stigmatiser ceux qui ne s'y conforment pas.

Au Québec, comme ailleurs au Canada, on fait la guerre à l'industrie du tabac depuis quelques années. On observe, en effet, que de plus en plus d'interdits et de renforcement de ces interdits vis-à-vis de la substance ont fait leur apparition : interdiction de fumer dans les lieux publics, taxes importantes sur les cigarettes, limites sévères à la promotion des produits du tabac, etc. Les faits montrent que le produit (tabac), l'activité (fumer) et le consommateur (fumeur) ont chacun fait l'objet d'une forme de stigmatisation à différents degrés (Berridge, 1999). Bref, de plus en plus, la cigarette serait la cible d'une stigmatisation grandissante.

Une baisse de la consommation de tabac dans la population aurait par ailleurs été enregistrée selon les derniers sondages de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC, 2007). Afin de bien comprendre le phénomène, il importe donc, tout comme pour la normalisation du cannabis, de le situer dans son contexte socioculturel. En conséquence, les deux prochains points porteront respectivement sur la société du risque et la promotion de la santé, deux notions contemporaines qui caractériseraient notamment la société québécoise.

### 1.3 Une théorie fondée sur le risque

Parker et coll. (1998) suggèrent que les jeunes de leur étude consomment des drogues récréatives en prenant des risques calculés dans le but d'avoir du plaisir et de se détendre dans un monde aujourd'hui incertain. La société dans laquelle ils évoluent serait davantage exposée à différents risques découlant de la modernisation elle-même, telles les catastrophes naturelles, de nouvelles maladies ou la pollution (Beck, 1992). Les gens deviendraient, par conséquent, de plus en plus préoccupés par le futur et feraient face à une incertitude beaucoup plus intense qu'autrefois (Giddens, 1999). Les perceptions subjectives du risque et de l'incertitude constitueraient, de ce fait, une coupure avec les traditions d'antan (Beck, 1992; Furlong et Cartmel, 1997).

L'incertitude serait renforcée par l'individualisme qui s'intensifie dans une société du risque (Beck, 1992). Effectivement, les problèmes et les incertitudes vécus par un individu qui, autrefois, se réglaient collectivement, deviennent un fardeau qu'il doit porter seul. Avant les années 1990, soutiennent encore Parker et coll. (1998), les jeunes n'avaient pas à se questionner autant sur leur avenir. Se basant sur les règles et les valeurs véhiculées par la famille ou encore le statut social, ils faisaient ce qui était attendu d'eux. Par conséquent, la transition entre les études et le marché du travail était beaucoup moins caractérisée par un sentiment d'incertitude et d'inconfort, le chemin étant déjà tracé pour eux.

Dans l'individualisme, on retrouve la nécessité d'être efficace en tant qu'individu. Bandura (1997) soutient que la croyance des jeunes en leur propre auto-efficacité à accomplir ce qu'on attend d'eux affectera leur bien-être psychologique, leurs réalisations et le chemin que prendra leur vie. Cette qualité, l'efficacité, devient alors essentielle pour celui ou celle qui désire se construire un bel avenir rempli de promesses dans un monde en pleine mutation.

Dans le même ordre d'idées, Rotter (1966) parle plutôt d'un locus de contrôle chez les êtres humains. Celui-ci fait référence aux perceptions et aux croyances qu'ont les gens des causes des événements qui surviennent dans leur vie. Croient-ils que leur destinée est contrôlée par eux-mêmes (contrôle interne) ou par des forces extérieures (contrôle externe) sur lesquelles ils n'ont aucun pouvoir (ex. : le hasard, la chance, Dieu, etc.) ? Règle générale, il semble plus sain de croire que son comportement est guidé par ses choix personnels et ses efforts que par des facteurs externes. De fait, un bon contrôle interne serait, tout comme l'auto-efficacité de Bandura, lié à la détermination et à une meilleure estime de soi.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS, 1998a), quant à elle, met plutôt l'emphase sur l'adaptabilité de l'individu en prétendant que certaines habiletés qu'il possède lui permettront de s'adapter de manière positive aux demandes et aux défis auxquels il se trouvera nécessairement confronté au cours de sa vie. Par habileté, l'OMS entend des habiletés personnelles, interpersonnelles, cognitives et physiques qui permettent à tout un chacun d'exercer un contrôle sur l'orientation que prend sa vie et de développer la capacité de s'adapter ou de changer son environnement.

Peu importe l'explication qu'on adopte, il faut reconnaître qu'un jeune présentant une auto-efficacité élevée, un locus de contrôle interne ou différentes habiletés lui permettant de s'adapter aux situations qu'il rencontre sera en mesure de s'épanouir dans une société individualiste où les opportunités de se réaliser en faisant ses propres choix sont nombreuses (Cheung et Cheung, 2006). En revanche, celui répondant à un locus de contrôle externe et dont l'auto-efficacité est plus faible ou qui possède peu d'habiletés lui permettant de s'adapter peut trouver que l'individualisme est un fardeau difficile à porter.

La société moderne donne ainsi lieu à diverses sources de stress dans la population. On a qu'à penser à la rapidité avec laquelle nous vivons, aux incertitudes socio-économiques, à un emploi du temps surchargé, aux exigences de performance, etc. Afin de gérer le stress et la pression qui en découle, la consommation de certaines drogues deviendrait une solution envisageable pour la jeune génération (Parker et coll., 1998; Parker, 2005). Elle paraît, du coup, beaucoup moins risquée à leurs yeux que l'avenir incertain qui les attend.

Il faut comprendre que tout être humain privilégierait une manière de se détendre ou se donner du plaisir. C'est ce que Loonis (2002) appelle la « gestion hédonique ». Celle-ci aurait pour but la régulation psychologique, mécanisme qu'on retrouve chez tout être humain et dont il est naturellement dépendant pour soulager sa souffrance, se donner du plaisir, se détendre ou s'exciter (Loonis, 2002). Chaque individu trouverait de multiples solutions hédoniques pour répondre à différents besoins et différentes motivations, que ce soit éviter l'ennui, chasser sa mauvaise humeur, soulager un malaise intérieur plus profond, rechercher des sensations fortes ou des moments excitants qui « rendent toute vie digne d'être vécue » (Loonis, 2002).

Toujours selon la théorie de Loonis, chacune des activités réalisées ou substances consommées à ces fins aurait une propriété addictive du fait qu'elle produit une activation cérébrale. Celle-ci peut aussi bien être une sédation, mais dans un cas comme dans l'autre, elle serait destinée au contrôle hédonique, soit au contrôle de l'état psychologique de l'individu tendant vers le bien-être ou le plaisir (Loonis, 2002).

Afin de démêler ces activités à propriété addictive, Loonis explique qu'il existerait deux continuums de l'addiction. L'un fait état des différents types d'addiction activant le système cérébral de récompense, que ce soit par l'entremise directe de substances psychoactives ou l'entremise indirecte de comportements ou d'activités qui agissent sur ce système en produisant la dopamine et les endorphines (Loonis, 2002). L'autre fait plutôt référence au niveau de gravité des addictions partant des habitudes, des routines que tous les gens ont dans la vie quotidienne pour s'assurer un niveau hédonique satisfaisant jusqu'aux « addictions dites pathologiques qui ne sont pas différentes par nature, ni du point de vue de l'utilisation des sources hédonique, des « petites » addictions du quotidien, mais dont la pathologie réside dans le caractère envahissant, contraignant et remettant en jeu l'adaptation de l'individu (risques sanitaires, familiaux, sociaux, financiers, judiciaires...) » (Loonis, 2002 : 36).

Bref, le concept de gestion hédonique ouvrirait le champ théorique des addictions à leurs aspects positifs expliquant « la nécessité pour tout être humain de s'adonner, tout au long de son existence, à un certain nombre d'activités à visée hédonique, qu'il ne saurait s'agir de réprimer, mais d'aménager et d'équilibrer » (Loonis, 2002 : p.103). Si pendant des années on a associé les addictions aux vices ou aux mauvaises habitudes, les addictions répondraient en fait à des besoins naturels et profonds des êtres humains (Loonis, 2002). Les substances psychoactives, le sport, la télévision ou les jeux vidéo ne seraient pas en soi des addictions. En d'autres mots, « être addicté ce n'est pas tant faire quelque chose de particulier, que *faire quelque chose d'une façon particulière* » (Loonis, 2002 : p.57).

C'est en somme le niveau d'investissement dans l'activité addictive qui caractériserait le sujet dépendant. Bien que certaines personnes puissent en faire un usage abusif, on affirme que la grande majorité des gens resteront en contrôle (Peele, 1985). La gestion hédonique permettrait, en ce sens, de comprendre comment certains individus, bien intégrés socialement, peuvent présenter une consommation de drogues régulière, normale et contrôlée. Dès lors, il évaluerait que le risque qu'entraîne sa consommation ne dépasse pas le plaisir qu'il en tire

#### **1.4 Une culture fondée sur un mode de vie sain**

La santé est un sujet qui préoccupe énormément de nos jours la population et ses dirigeants. La maladie coûte cher à l'État et différentes méthodes et approches ont été utilisées dans le passé afin d'améliorer la santé des citoyens. Au Canada, un rapport du ministre de la Santé et du Bien-être sociale portant sur les nouvelles politiques à adopter en matière de santé fait des vagues en 1974 alors qu'il présente, pour la première fois, le mode de vie des gens comme l'un des facteurs déterminants de la santé et de la maladie (Lalonde, 1974). Le gouvernement fédéral avançait alors qu'il était plus profitable pour la santé des populations des pays industrialisés de susciter des changements notamment dans les modes de vie que de chercher à accroître les ressources octroyées par le système de santé en place. Il était, par conséquent, important à ses yeux d'orienter les efforts afin de convaincre les gens de devenir et de demeurer en santé. Cette orientation, avec le rapport Lalonde (1974), ciblaient principalement l'individu.

L'éducation des individus relativement à leur mode de vie s'est d'abord imposée pour les informer sur les manières d'améliorer et de conserver leur santé. Les premiers échanges sur le concept s'attardaient principalement à la nutrition, l'exercice, l'usage de la cigarette et la consommation d'alcool (Lyons et Langille, 2000). On estimait alors qu'il suffirait d'informer et d'éduquer les citoyens sur les comportements qu'ils adoptaient et les dangers s'y associant pour qu'ils changent leur mode de vie. Les tentatives pour éduquer la population et l'amener à adopter de saines habitudes de vies n'ont toutefois pas eu les effets escomptés (Lyons et Langille, 2000). Les épidémiologistes constataient en effet que, ce faisant, on remettait l'entière responsabilité du changement du comportement à l'individu qui pouvait choisir ou non de participer à l'implication lui étant demandée. Les efforts devaient donc miser davantage sur des approches plus globales et moins sur une intervention individuelle (Lyons et Langille, 2000).

Quelques années plus tard, les chercheurs précisaient que la santé d'une personne et celle de son entourage seraient affectées par son comportement et que, par conséquent, il était nécessaire d'agir sur les conditions sociales et les conditions de vie des personnes pour les amener à changer leur comportement (Lomas, 1998 ; Frolich et Potvin, 1999). Le gouvernement a alors mis l'emphase sur une forme de *marketing social* pour arriver à faire changer l'attitude et les comportements des gens (Lyons et Langille, 2000). Il s'agissait d'une manière efficace de rejoindre la population, puisqu'elle reposait sur un processus planifié visant à susciter le changement.



Ce processus mise sur le progrès et les compétences en matière de technologie des communications et fait appel aux techniques de marketing pour susciter la discussion, promouvoir la diffusion de l'information et l'adoption des valeurs et des comportements promus (Santé Canada, 2005). Ce faisant, il contribue à créer un climat propice au progrès social et à l'adoption de nouveaux comportements. Bref, ce qui rend si efficace cette méthode de diffusion de l'information, c'est que le message s'adresse à toute une communauté et non pas à un individu en particulier. La responsabilité de changer son comportement n'apparaît dès lors plus comme étant individuelle, mais plutôt collective. Le poids devient moins lourd à porter pour l'individu lorsque la responsabilité incombe à tout un chacun de modifier un comportement pour être non plus uniquement un individu en santé, mais être une communauté en santé.

Le sujet est débattu par des auteurs inspirés de Foucault qui affirment que, si on incite les gens à être en santé, c'est en partie pour les contrôler. En d'autres mots, d'identifier une activité ou un comportement comme étant un risque, c'est l'identifier comme étant un objet de surveillance qui nécessite une intervention (Crawford, 2004). Dans ce contexte, le risque serait perçu comme étant un acte de négligence envers soi-même, un geste stupide et irresponsable, voire déviant, preuve d'une ignorance ou d'une incapacité à se contrôler (Lupton, 1999). Tous les efforts déployés pour éviter les risques dans notre société seraient ainsi fortement corrélés à un idéal d'« être civilisé » et reliés à un désir croissant de prendre le contrôle sur un individu. Le but serait en fait de rationaliser le corps et l'esprit pour ainsi éviter les aléas de la vie (Lupton et Tulloch, 2002).

Ceci étant dit, la notion de risque n'oblige pas un individu à agir d'une manière ou d'une autre, mais elle fait plutôt une distinction entre une bonne et une mauvaise décision ou conduite. Par conséquent, on pourrait faire le parallèle entre la notion de risque et un code moral indiquant la bonne façon d'agir et permettant d'éviter celle qui ne l'est pas. À travers les choix adoptés en matière de santé, il serait question de refléter les valeurs partagées en tant que société en ce qui concerne un mode de vie moralement acceptable (Crawford, 2004).

La notion de risque n'oblige peut-être pas à agir d'une certaine manière, mais il faut reconnaître que franchir le pas séparant ce qui est valorisé de ce qui est désapprouvé reviendrait à passer d'un être considéré normal et bon citoyen à un être marginalisé et potentiellement stigmatisé. D'ailleurs, au même moment où se développe une culture axée sur la santé, une « culture contestataire » (culture of denial) apparaîtrait par la même occasion faisant ressortir l'aspect rebelle de comportements risqués et les rendant attirants aux yeux de certains (Crossley, 2002). Liberté d'esprit, indépendance, plaisir et jouissance sont souvent des termes utilisés dans le discours de ces personnes lorsqu'il est question de leur mode de vie.

La « culture contestataire » serait d'autant renforcée qu'elle est influencée par l'écart entre les connaissances des classes sociales supérieure et inférieure (Bowers, 1997) : alors que la classe supérieure s'associerait aux hypothèses modernes, aux valeurs individuelles et technologiques, la classe inférieure y serait opposée.

Le fait que les écoles et les universités encouragent fortement l'élite du savoir au détriment des connaissances qui contribuent aux relations humaines et sociales, valeurs davantage privilégiées par la classe inférieure, accentue encore l'écart entre les couches sociales. À preuve, dans un programme d'abandon du tabac (Osler et coll., 2000), on a constaté que la consommation de la substance avait davantage diminué chez les adultes plus scolarisés que chez ceux qui avaient une plus faible scolarité. Pour certains, un comportement malsain, ouvertement posé, ferait, en conséquence, figure de protestation contre le mode de vie d'une classe sociale supérieure ou d'une culture prédominante (Katainen, 2006).

Bref, la société d'aujourd'hui s'enorgueillit d'une culture valorisant le contrôle de soi, l'individualisme, l'être civilisé prenant les bonnes décisions et évitant les risques. Tous n'ont peut-être pas les habiletés ou la motivation à atteindre cet idéal de perfection qui peut paraître trop léché, insipide, sans joie ni vrai plaisir aux yeux de certains. D'où la naissance de valeurs contestataires partagées par certaines personnes de la société les exposant à la stigmatisation. Cela dit, au moment où l'on vise le tabac, une drogue légalement contrôlée, comme un stigma et un comportement ouvertement désapprouvé, le cannabis qui est toujours illégal semble connaître plutôt une normalisation de son usage. Dans ce contexte, les risques liés à la consommation des deux substances perçus par les utilisateurs deviennent un centre d'intérêt pour comprendre comment ces deux phénomènes peuvent apparemment se déplacer de manière opposée.

### 1.5 Risque et perception du risque

Bien des chercheurs se sont attardés à étudier le risque selon différentes perspectives ces dernières années. Le plus souvent, on réfère au risque comme la probabilité qu'un événement se produise combinée à une analyse coûts/bénéfices lié à cet événement (Dake, 1992). Cela dit, on avance aussi que le risque est une combinaison de la probabilité d'un événement dommageable et de la gravité de ses conséquences (Institut national de l'environnement industriel et des risques, 2004). En fin de compte, la définition qu'on en donne varierait selon le sens qu'on lui attribue. Ainsi, les uns pourraient définir le risque comme un danger, les autres comme une probabilité ou encore comme une conséquence (Slovic, 2002).

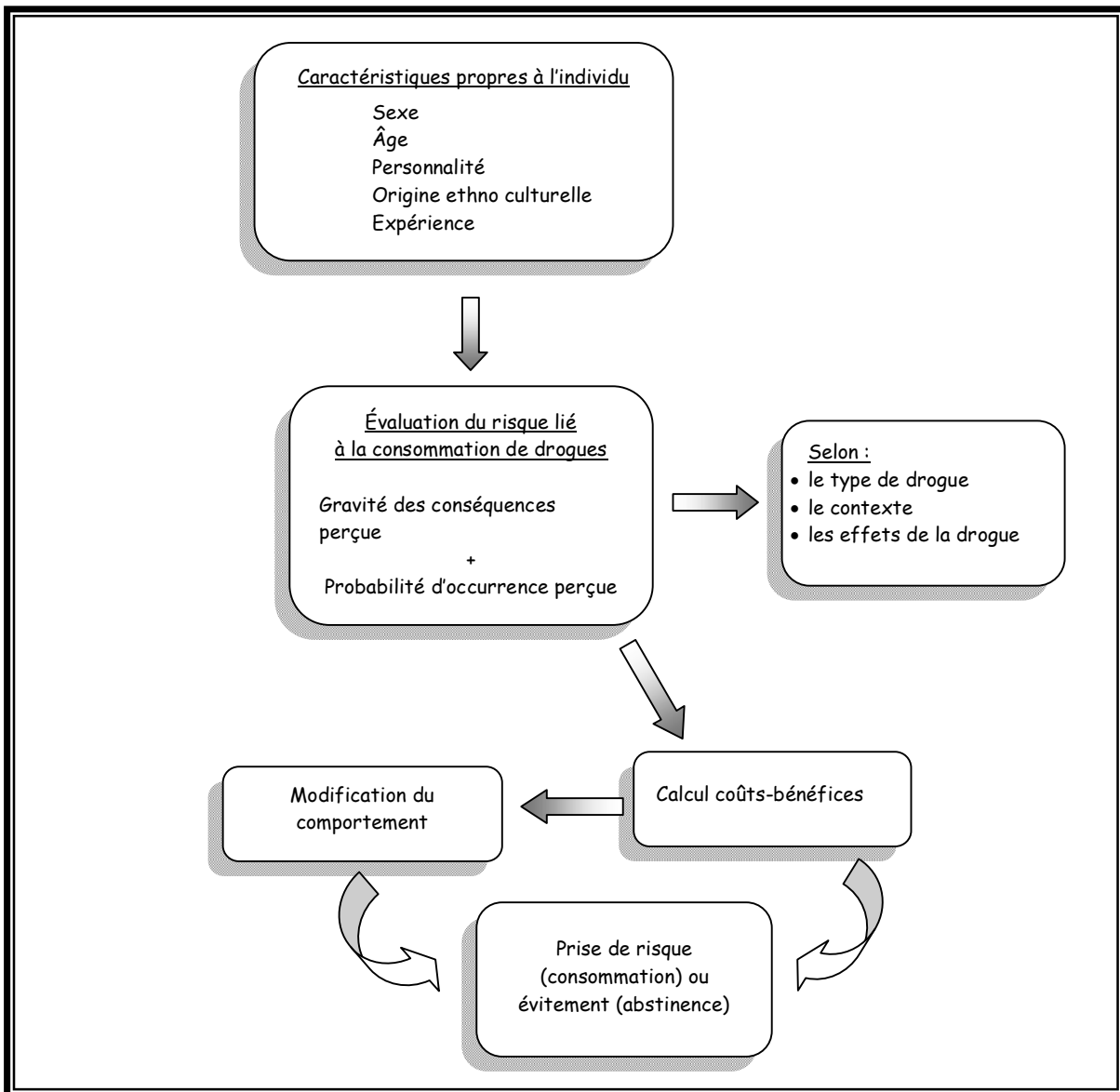
En sciences sociales, on s'accorde généralement pour dire que le risque est avant tout subjectif et donc une question de perception (Krimsky et Golding, 1992; Pidgeon, Hood, Jones, Turner, et Gibson, 1992; Slovic, 1992). La gravité des conséquences ne sera alors pas perçue de la même manière par tout le monde, tout comme la probabilité que l'événement se produise. Le calcul coûts-bénéfices entraînant la prise de risque sera en conséquence différent selon chacun. Les différences de perception seraient d'ailleurs à l'origine des débats sur la meilleure façon de gérer les risques auxquels la société fait face au quotidien (Slovic, 1987). La perception de l'expert se révèle souvent fort différente de celle de la population non scientifique.

Selon une théorie tirée de l'approche psychométrique, il y aurait deux types de risque : le risque lié à l'analyse qui réfère à la logique, la raison et le discours scientifique utilisés pour gérer le risque et le risque lié aux émotions qui réfère à la réaction intuitive et instinctive face au danger (Slovic, Finucane et Macgregor, 2005).

Le risque lié aux émotions serait caractérisé par un affect heuristique qui renvoie aux sentiments qu'inspire une activité tirée de l'expérience d'une personne. Les gens baseraient donc leur jugement à propos d'une activité ou d'une technologie non seulement sur ce qu'ils en pensent, mais également sur les sentiments qu'elle leur inspire. Si le sentiment d'une personne envers une activité est favorable, elle jugera les risques lui étant associés comme étant faibles. À l'opposé, si elle la juge de manière défavorable, les risques qu'elle entraîne seront perçus comme élevés. Alhakami et Slovic (1994) expliquent que, même s'il existe une corrélation positive entre le risque et le plaisir qu'on retire d'une activité dans l'absolu, dans l'esprit des gens, la perception du risque et la perception des bénéfices seraient en fait inversement corrélées.

On ne pourrait donc dissocier la prise de risque de la perception qu'en ont les gens. Évidemment, d'autres facteurs entrent en ligne de compte comme la personnalité de l'individu (ex : recherche de sensations fortes) (Zuckerman, 1979b), l'âge, le sexe (Finucane, Mertz, Flynn et Satterfield, 2000) ou l'origine culturelle (Weber et Hsee, 1998, 1999). À cela s'ajoute le niveau de risque qu'un individu est prêt à assumer (Wilde, 1982). Tout être humain aurait un seuil de risque qu'il est prêt à prendre et tenterait d'équilibrer ce seuil au risque perçu, entendu ici comme la probabilité que l'événement indésirable se produise. L'équilibre passerait par un changement de comportement qui permettrait, en retour, de modifier les risques associés à l'événement et, partant, la perception que l'événement s'actualise ou encore des conséquences qu'il est susceptible de provoquer. Afin de bien comprendre chacune des composantes du risque, la figure 1 synthétise le processus de prise de risque tel que nous le concevons en lien avec la consommation de drogues.

Figure 1 : Processus de prise de risques liés à la consommation de drogues



En faisant un amalgame des différentes théories et définitions du risque recensées, le schéma 1 résume le processus de prise de risque d'un individu se demandant s'il consommera ou non une certaine drogue. D'abord, il y a l'individu en question et ses caractéristiques personnelles pouvant influencer la perception qu'il a du risque lié à la consommation de drogues. Est-ce un homme, une femme ? Un jeune, une personne âgée ? Est-ce quelqu'un qui possède un seuil élevé ou faible de tolérance face aux risques ? Est-ce un Canadien, un Américain, un

Japonais, un Pakistanais? Est-ce quelqu'un qui en est à sa première expérience de drogues?

Tout le monde ne conçoit pas le risque de la même façon. Par conséquent, l'évaluation faite par chacun sera nécessairement différente. La gravité des conséquences dommageables associées à la consommation sera vu comme étant importante pour l'un et négligeable pour l'autre, tandis que la probabilité que cette conséquence se produise pourrait être quasi certaine pour telle personne et moindre pour l'autre. Si l'on prend l'exemple de se faire arrêter par la police en consommant, une personne pourrait considérer ce risque très grave et croire qu'elle se fera arrêter très certainement alors qu'une autre personne percevra tout le contraire. L'évaluation du risque se fera également en tenant compte de certains facteurs tels le contexte dans lequel se déroule la consommation, le type de drogue dont il s'agit ou encore les effets que pourrait ressentir l'individu qui pourraient affecter sa manière de concevoir l'événement dommageable. Une fois ces éléments pris en considération, l'individu procède à un calcul des coûts et des bénéfices qu'il entrevoit en consommant. Si les bénéfices l'emportent sur les coûts, la prise de risque s'actualisera. Dans le cas contraire, il pourrait soit renoncer à prendre ce risque, soit modifier son comportement de manière à diminuer le risque à ses yeux. Par exemple, il pourrait décider de prendre certaines précautions.

Une étude faite auprès de 300 jeunes adultes fréquentant les raves a montré que la perception des participants quant aux risques découlant de l'usage d'une drogue dépendait notamment de la nature de la drogue, de la manière dont la drogue affectait leur comportement, et du contexte dans lequel se déroulait la

consommation tenant compte des précautions utilisées (Hunt, Evans et Kares, 2007).

En outre, l'évaluation du risque ne se limitait pas aux effets physiologiques susceptibles d'y être liés. Le répondant considérait aussi les risques associés à l'expérience actuelle (ex. : *bad trip*) et le contexte social dans lequel il consommait. En choisissant de consommer avec certaines personnes dans des contextes spécifiques, les participants de l'étude de Hunt, Evans et Kares (2007) estimaient qu'ils pouvaient réduire les risques liés à la prise de drogue tout en maximisant le plaisir ressenti. Cela dit, la plupart des répondants étaient conscients des risques pouvant affecter leur santé, mais les opinions pouvaient diverger quant à la sévérité de ces risques. Alors que certains les percevaient comme étant de sérieux risques, quelques-uns considéraient que leur dénonciation n'était qu'une tactique visant à les dissuader de consommer. D'autres encore voyaient les effets secondaires négatifs comme étant un fait inévitable lorsqu'on consomme une drogue. Bien que ces conséquences soient négatives, elles feraient partie intégrante de la consommation et seraient pour ceux-là acceptées, voire normales.

L'étude de Hunt et coll. (2007) met en lumière comment un individu pense rationnellement sa consommation et que ses stratégies utilisées pour maximiser son plaisir refléteront ses préférences et ses habitudes dans l'atteinte d'une expérience idéale combinant drogue, contexte et état d'esprit (Zinberg, 1984). Suivant ce constat, on ne pourrait ignorer le fait que si les gens consomment, c'est ultimement pour en retirer des bénéfices. C'est d'ailleurs cette composante qui serait lacunaire dans les programmes mis en place pour prévenir les problèmes de consommation (Duff, 2005). Ceux-ci ne porteraient que sur les risques liés à la consommation des drogues, laissant dans l'ombre une dimension



importante aux yeux des utilisateurs, les effets positifs, agréables qu'ils en retirent. Pour Duff (2003), ceci serait le résultat d'une génération portant sur la science du risque qui ignore la perspective des consommateurs.

Qu'est-ce qui contribue alors à faire diminuer ou cesser complètement la consommation de drogues? Certains auteurs mentionnent que du moment où un conflit se présente entre la consommation d'un individu et d'autres considérations importantes de sa vie (ex. : devenir parent, conserver un nouvel emploi, la rencontre d'un nouveau conjoint, etc), un fumeur de cannabis peut décider de cesser de consommer (Hunt, Evans et Kares, 2007; Shukla et Kelley, 2007). Ces considérations pourraient faire en sorte qu'il perçoive les risques encourus plus importants que les bénéfices qu'il pourrait tirer de sa consommation.

Par ailleurs, certains risques peuvent paraître d'autant plus importants de nos jours qu'ils peuvent affecter toute une population. En effet, on a vu, plus haut, qu'avec la nouvelle politique de promotion de la santé, la responsabilité de changer un comportement à risque n'incombe plus à un individu seulement, mais bien à la communauté. Devant un tel transfert de la responsabilité, la décision d'un individu de poser un geste possiblement risqué devient un choix dont les conséquences se répercutent sur son entourage. En définitive, c'est la communauté au complet qui pourrait en être affectée. Par exemple, depuis que les effets de la fumée secondaire de la cigarette ont été dévoilés, le risque n'est plus de détériorer uniquement sa santé en fumant, mais aussi celle de son entourage. La deuxième raison en importance invoquée pour arrêter de fumer, après celle relative à sa propre santé (84%), serait effectivement de limiter l'exposition de l'entourage à la fumée secondaire (63,5%) (Kairouz et Guyon,

2008). Le risque d'être stigmatisé comme étant un mauvais sujet social en ne se préoccupant pas suffisamment de sa santé et de celle des autres devient peut-être plus important dans un contexte comme celui-ci.

Ce qui ressort des écrits portant sur les risques liés à la consommation de drogues, c'est qu'il existe une vaste étendue des connaissances sur les risques liés à la santé. Celles-ci sont très bien appuyées par des faits scientifiques indéniables qui sont, par la suite, diffusés dans la société. D'un côté, les gens sont conscients des risques pouvant affecter leur santé. D'un autre côté, il existe des risques sociaux qui ne sont peut-être pas aussi largement documentés et dont on a peut-être moins conscience tels que la perte d'une bonne image de soi, la perte d'un emploi, avoir un casier judiciaire, etc.

Au Canada, une Stratégie nationale antidrogue a été mise en place en 2007 (Gouvernement du Canada, 2009) par le gouvernement Harper dans le but de produire une société sûre et saine. Cette stratégie comporte trois plans d'action visant 1) la prévention de drogues illicites, 2) le traitement de la dépendance aux drogues illicites et 3) la lutte contre la production et la distribution de drogues illicites.

Par le biais de programmes de prévention visant l'abstinence, les efforts sont mis pour dissuader les jeunes de consommer des drogues. Cette éducation primaire informe les adolescents sur les risques et les conséquences de l'expérimentation des drogues. Le plan d'action s'attarde ensuite au traitement de la dépendance, ce qui ferait dire à certains auteurs (ex. : Wodak, 2000 ; Duff, 2004) que les politiques oublient les consommateurs réguliers ne présentant pas de symptômes de dépendance, et que les programmes ne répondent ainsi pas aux besoins de

cette clientèle. Même les programmes de réduction des méfaits, une approche qui reconnaît que la majorité des consommations d'alcool et de drogues illicites sont bien contrôlées (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997), qui auraient pu rejoindre ce type de consommateurs, ne seraient pas adéquats. Effectivement, puisque les politiques visent encore aujourd'hui les consommations problématiques et les personnes criminalisées du fait de l'illégalité de la drogue (Stimson, 2000), la réduction des méfaits et les programmes de prévention visant l'abstinence présentent les risques comme étant des faits objectifs et réels. Ce faisant, les décideurs politiques oublient à quel point le risque est en fait socialement construit (Duff, 2003).

C'est pourquoi il importe de situer le risque et les décisions entourant la prise de risque dans un contexte socioculturel précis, puisque la compréhension du danger se construit autour de processus sociaux, culturels et politiques qui en marquent la définition (Douglas, 1992; Lupton, 1999a). Le sens donné au risque sera, par conséquent, différent selon le contexte dans lequel il se produit et la personne qui le lit. Alors qu'une situation pourra être considérée risquée dans un contexte quelconque, elle pourra être interprétée différemment dans un autre contexte. Le contexte prévalant actuellement au Québec où « la mode » est à la promotion de la santé et où la prise de *risques indus* (sexe non protégé, consommation immodérée d'alcool, tabagisme, malbouffe...) est décriée, sont à l'agenda des comportements à proscrire au nom du bien public, constituant un canevas de choix pour étudier ce qui, à première vue, paraît se développer comme une normalisation de la consommation du cannabis survenant au même moment qu'une stigmatisation grandissante du tabagisme.

En somme, le processus de normalisation du cannabis et de sa consommation de plus en plus importante dans le monde a amené certains auteurs (notamment Parker et coll., 1998, Duff, 2005) à se pencher sur la question. D'après ceux-ci, le phénomène devrait être compris dans une optique très large englobant la société du risque.

La transformation de la société actuelle en une société post-industrielle où les rapports sociaux, l'organisation politique, la structure familiale seraient profondément changés, ferait en sorte que les jeunes nés avec la société du risque seraient grandement préoccupés par le futur (Giddens, 1999). Le sentiment de négocier dans l'incertitude serait le résultat de l'individualisation où les jeunes considèrent le succès ou l'échec, la prospérité ou la pauvreté comme un indice de leur propre performance (Parker et coll, 1998). La consommation de certaines drogues deviendrait, incidemment, beaucoup moins risquée aux yeux des jeunes que l'avenir incertain qui les attend.

Par contraste, la consommation de cigarette a connu une baisse au cours des dernières années (ESUTC, 2007). Les fumeurs seraient aujourd'hui bien informés des effets néfastes des produits du tabac sur la santé, les principales raisons invoquées pour arrêter de fumer étant l'amélioration de sa santé et la limitation de l'exposition de son entourage à la fumée secondaire (Kairouz et Guyon, 2008). Les gouvernements, s'appuyant sur une stratégie de marketing social, ont passé le message aux citoyens que le tabac contribue à détériorer la santé. En conséquence, ses effets néfastes ne sont plus un secret pour personne aujourd'hui. Le marketing social envoie le message qu'il existe des dangers directs pour l'individu, mais également des dangers diffus pour la collectivité. Il

met en outre l'accent sur l'importance et le partage des coûts économiques et sociaux qui y sont associés.

Il peut paraître paradoxal que le cannabis connaisse, à l'inverse, une certaine normalisation dans un contexte comme celui-ci. Dans un monde où la santé est au cœur des préoccupations de la population, le risque perçu concernant chacune des substances, le cannabis et la cigarette, semble effectivement évoluer dans des directions opposées. Une étude a montré que, chez les consommateurs de drogues illicites, plusieurs reconnaissent les conséquences négatives sur la santé que la substance peut entraîner, mais font tout de même consciemment le choix de la consommer (Hunt, Evans et Kares, 2007).

### **Problématique**

Le fait qu'une stigmatisation grandissante de la consommation de tabac se développe en même temps qu'on observe une certaine normalisation de la consommation de cannabis constitue un contexte fort intéressant à étudier. Le conflit social observé autour de la promotion d'un mode de vie sain, faisant que certaines personnes adhèrent au développement de cette philosophie alors que d'autres, de différentes manières et pour différentes raisons, s'y opposent, suggère que des recherches sur cette question doivent être entreprises.

S'inscrivant dans le cadre d'une étude pancanadienne portant sur la normalisation du cannabis et la stigmatisation du tabac, la présente étude propose plus spécialement de comprendre quelle place occupe l'évaluation du risque dans la compréhension des perceptions et comportements liés au cannabis et au tabac. Nous concevons ici l'évaluation du risque comme étant un calcul des coûts et des bénéfices pouvant conduire à la réalisation, ou non, d'un comportement. Nous reconnaissons cependant, tel que décrit dans la figure 1, que le processus de

décision conduisant à la prise de risque ou non est beaucoup plus complexe que la simple prise en compte de l'équation coûts-bénéfices qui définit le risque.

Lorsqu'une personne s'apprête à prendre un risque, différents aspects sont pris en compte dans une analyse de la probabilité que des conséquences se produisent et de la gravité de celles-ci. Il est ainsi nécessaire de comprendre avant tout comment est lu l'événement dommageable par la personne, car il sera entendu dans le cadre de notre étude que la prise de risque est essentiellement une question de perception. Elle ne peut être comprise uniquement comme un fait scientifique et objectif pris isolément de son contexte socioculturel, politique et historique (Douglas, 1992), et en dehors de l'expérience que l'individu en a faite.

La notion de risque sera dès lors cernée chez les participants à travers leur façon de concevoir leur consommation à l'aide de questions comme « qu'est-ce qu'une consommation appropriée » selon eux (avec qui, où, dans quel contexte, à quelle fréquence, quelle quantité, comment, etc.), quels sont les bénéfices qu'ils retirent de leur consommation, comment ils voient leurs risques de se faire prendre et d'en subir des conséquences, ont-ils effectivement déjà vécu des conséquences négatives associées à leur consommation.

Les résultats de cette étude jetteront une toute nouvelle lumière sur la prise de décision des consommateurs de cannabis et de tabac au Québec. Surtout, ils permettront de mieux comprendre comment les individus intègrent la notion de risque véhiculée dans les campagnes de sensibilisation et de prévention tant de la santé que de la sécurité publique. Les résultats seront non seulement d'intérêt pour ceux promouvant la santé publique, mais aussi pour ceux qui s'intéressent au contrôle social formel et informel et à ses effets sur les comportements des populations. Étant donné la pluralité des écrits portant sur les adolescents

consommateurs de cannabis, cette étude cherche à mieux comprendre la consommation de jeunes adultes âgés entre 20 et 49 ans, un groupe qui a été beaucoup moins étudié en regard de cette question alors qu'on noterait un passage à l'âge adulte plus difficile et plus long pour cette génération. Comment perçoivent-ils le tabac et le cannabis? Comment perçoivent-ils le risque relié à chacune de ces substances? Les résultats seront d'autant plus intéressants qu'ils s'inscriront dans le cadre d'une plus grande étude qui s'effectue dans trois autres villes du Canada, soit Toronto, Vancouver et Halifax. Ceux-ci pourront ainsi être utilisés éventuellement pour faire des comparaisons notamment sur la base de contextes socioculturels différents.

Cette étude se veut exploratoire et insiste sur la compréhension des participants de leur consommation. Elle adopte une approche phénoménologique pour adresser la problématique. La phénoménologie met l'accent sur les perceptions des acteurs et leur interprétation des faits dans le but de donner un sens à leurs comportements, ceux-ci étant conçus comme une réponse à leurs perceptions. Elle prend par conséquent l'individu comme point de départ. Husserl (2000), considéré comme l'un des fondateurs de la phénoménologie, explique qu'elle force un retour au « monde vécu » (*lived world*), à l'expérience. Cette théorie propose d'étudier un phénomène, en l'occurrence celui qui nous concerne où l'on tend à stigmatiser les usagers du tabac alors que la consommation de cannabis semble être de plus en plus tolérée, en le décrivant plutôt qu'en cherchant à l'expliquer. L'avantage de cette approche est qu'elle nous permet de décrire le phénomène tel qu'il apparaît à la conscience du participant, sans tenir compte d'un savoir constitué (Husserl, 2000).

Par ailleurs, en parlant de leur consommation de cannabis, nous discutons avec les participants d'un geste légalement réprouvé. Par conséquent, leur compréhension du phénomène jettera une lumière sur l'impact de la réprobation officielle sur leur comportement. Les connaissances liées à la théorie de l'étiquetage nous seront en ce sens utiles puisqu'elle porte sur l'impact de la réprobation sur l'organisation sociale de certaines activités et sur l'identité des gens qui posent certains gestes socialement dénoncés (Spector, 1972). Officiellement, la théorie de l'étiquetage cherche à comprendre « comment les systèmes de contrôle et leurs agents participent au processus par lequel les autres deviennent déviants » (Matza, 1969 : 80). Elle est la combinaison de deux centres d'intérêt théoriques, soit la différenciation sociale et la déviation secondaire. Brièvement, la différenciation sociale fait référence au processus que l'un exerce lorsqu'il « prend des décisions modifiant la carrière ou les chances de réussite sociale d'autrui » (Spector, 1972 :392).

La déviation secondaire, quant à elle, se produirait lorsque la personne posant un acte défini comme étant déviant se perçoit comme telle, et qu'elle agit ensuite en fonction de cette conception déviante qu'elle a d'elle-même (Ibid.). Or, la présente étude cible des individus socialement bien intégrés qui ne sont justement pas étiquetés comme déviants. Ils correspondent davantage à ce que Becker (1963) appelle des déviants secrets, soient ceux qui réussissent à tromper la vigilance des autorités. Cette notion paraît entrer en contradiction avec la théorie de l'étiquetage. Pourtant, sans être directement étiquetés, les participants à notre étude réagissent à la possibilité d'être étiquetés, justement, pour plusieurs, en se cachant pour s'adonner à la consommation de cannabis, et/ou, de plus en plus, pour fumer la cigarette.



On a analysé la déviation secondaire en fonction de la réponse du déviant aux réactions sociétales et aux réactions sociales informelles manifestées à son endroit, ainsi que par le processus de l'auto-étiquetage par lequel les personnes stigmatisées en arrivent à s'attribuer elles-mêmes le stigmate, les amenant à se dévaloriser et à se définir en des termes discriminatoires (Spector, 1972).

Qu'en est-il des fumeurs de cigarettes et des consommateurs de cannabis ? C'est ce que nous chercherons à élucider dans le cadre de notre étude.

## **CHAPITRE II**

### **MÉTHODOLOGIE**

Trois objectifs spécifiques seront poursuivis dans le cadre de cette étude :

- 1) décrire les perceptions et opinions des participants quant à leur propre consommation de cannabis et/ou tabac et quant à celle de la population en général;
- 2) décrire comment les participants à l'étude, consommateurs ou non de tabac et/ou de cannabis, évaluent le risque lié à chacune des substances;
- 3) préciser comment l'évaluation du risque agit sur les comportements et les opinions des participants envers le tabac et le cannabis.

## **2.1 Collecte de données**

Avant de procéder au recrutement des participants, une approbation éthique a été obtenue par le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Un formulaire de consentement a également été remis à chacun des participants avant de débiter l'entrevue les informant sur les chercheurs menant l'étude, les buts de la recherche, la procédure d'entrevue et les thèmes qui y seraient abordés, les risques et les bénéfices encourus en participant à l'étude ainsi que de la confidentialité des informations qu'ils allaient fournir.

Deux instruments de collecte de données ont été utilisés dans le cadre de ce projet de recherche. Le premier consistait en un questionnaire composé de questions fermées rempli avec l'aide de l'intervieweur. Le second, était une entrevue à questions ouvertes visant à approfondir certaines réponses obtenues à partir de l'instrument à questions fermées. Le questionnaire prenait environ une demi-heure à remplir, alors que l'entrevue prenait environ 45 minutes à faire. Au total, la rencontre avec les participants était d'une durée d'une à deux heures. Tous les participants ont répondu aux deux questionnaires.

### **2.1.1 Le questionnaire**

Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette étude a été construit à partir d'items sélectionnés et adaptés d'études antérieures sur les consommateurs de cannabis au Canada (Hathaway, 1997, 2004) et de modèles de normalisation observés au Royaume-Uni (Parker, 2005) et en Australie (Duff, 2005). On y retrouve des questions sociodémographiques, des questions sur la prévalence et les habitudes de consommation des utilisateurs de cannabis et/ou tabac, sur les motifs qui les poussent à consommer ou à ne pas consommer, sur leurs attitudes face à leur propre consommation et celle des autres ainsi que sur leurs perceptions quant au contrôle formel et informel qui régit la consommation de tabac et de cannabis. Une copie dudit questionnaire se retrouve à l'annexe II.

### **2.1.2 L'entrevue**

L'entrevue à questions ouvertes servait à compléter et nuancer les réponses des consommateurs recueillies lors de la passation du questionnaire. Les thèmes abordés portaient sur leurs perceptions des bénéfiques et des conséquences négatives liés à leur consommation de cannabis et/ou tabac, sur la stigmatisation et l'accommodement social perçu vis-à-vis du cannabis et du tabac, de même que sur les perceptions culturelles, politiques, personnelles ou autres qui les guidaient dans leur décision de consommer ou non du cannabis et/ou du tabac. Des exemples de questions sont : « Quel rôle joue le cannabis (tabac) dans votre vie? », « Avec qui est-ce clairement approprié pour vous de consommer? », « Avez-vous déjà expérimenté une forme de réprobation lorsque vous consommiez? », ou encore « Selon vous, quelles sont les caractéristiques d'un consommateur typique de cannabis (tabac)? » Les thèmes abordés se retrouvent à l'annexe III.

## 2.2 Le recrutement des participants

Afin de trouver les personnes qui constituent l'échantillon initial, nous avons eu recours à des contacts personnels (envoi de courriels qui étaient transmis par la suite à d'autres connaissances) et à des annonces dans des bulletins d'information émis chaque semaine dans différents départements de l'Université de Montréal. Une procédure boule de neige contrôlée (*Respondent-Driven-Sampling*, Heckathorn, 2002) a, par la suite, été appliquée. Cette méthode consiste à rejoindre aléatoirement quelques personnes formant un groupe initial qui serviront de contacts pour rejoindre leurs pairs. On garde ensuite la trace des participants via un système de coupons permettant de relier les référents aux référés. L'avantage des coupons est qu'ils laissent le choix aux référés de contacter ou non l'intervieweur.

Comme les autres méthodes d'échantillonnage fonctionnant sur la base de chaînes de références, la méthode RDS n'est appropriée que si la population a un réseau de contacts dont les membres communiquent couramment ensemble (Heckathorn, 2002). Elle est privilégiée pour constituer un échantillonnage représentatif d'une population cachée, notamment par les chercheurs en santé publique. La raison pour laquelle nous avons utilisé le *Respondent-Driven-Sampling* (RDS) comme méthode d'échantillonnage, c'est que celle-ci viendrait régler la plupart des biais provenant de la méthode boule de neige (Heckathorn, 1997). Elle serait effectivement efficace pour pallier certains problèmes étant donné qu'elle intègre une incitation secondaire contrôlée à participer à l'étude. Autrement dit, le répondant incite l'un de ses pairs à participer et reçoit une récompense pour l'avoir recruté. Il ne peut toutefois recruter qu'un nombre prédéfini de personnes. Il s'agit ici de faire en sorte que tous les répondants ne soient pas associés à la même racine et par conséquent, fort probablement, au même réseau social. On vise ainsi à diversifier l'échantillon malgré le recours à une procédure boule de neige.

Ceci étant dit, il a été décidé d'un commun accord dans les quatre sites qu'une version modifiée de la méthode RDS serait utilisée. En effet, nous avons décidé de limiter à trois le nombre de coupons remis à chaque participant rencontré afin de pondérer les réseaux sociaux. Les participants composant le groupe initial ont été choisis selon un processus de diversification externe, en tenant compte de leur âge et de leur genre afin de balancer le plus possible l'échantillon. Ces premières personnes (ou personnes souches) pouvaient ensuite remettre les coupons à des membres de leur entourage remplissant les critères recherchés. L'intervieweur gardait la trace de ces coupons et des liens unissant les personnes référées aux référents. Les répondants ont été payés 20\$ pour avoir rempli le questionnaire. Une seconde récompense pour les inciter à distribuer les coupons consistait en un billet de tirage au sort donnant la chance de remporter un prix d'une valeur de 500\$ provenant des Centres à la mode. Pour chaque coupon retourné, le participant avait une chance de gagner au tirage.

### **2.3 Les participants**

Afin de répondre aux objectifs de ce projet de recherche, 50 personnes âgées de 20 à 49 ans, consommant du cannabis et/ou fumant la cigarette et habitant Montréal ou ses environs ont été rencontrées pour remplir un questionnaire et faire une entrevue qualitative de type face-à-face. De ces 50 personnes, dix devaient fumer uniquement du tabac et l'objectif était de recruter au moins le tiers de femmes. Celles-ci présentant une plus faible prévalence de consommation de cannabis parmi les consommateurs réguliers (Tjepkema, 2004), il semblait nécessaire de s'assurer d'une bonne représentation de celle-ci dans l'échantillon. Tous les répondants devaient aussi appartenir à un groupe de personnes socialement intégrées défini par le fait qu'ils ont occupé un emploi ou poursuivi des études régulièrement au cours des six mois précédant l'enquête et qu'ils possèdent un logement stable depuis la même période.

Le tableau 1.1 présente les participants composant l'échantillon de Montréal qui se répartissent assez également entre hommes (48%) et femmes (52%). Ils ont pour la plupart dans la vingtaine (60%), mais près du tiers (32%) se trouvent dans la trentaine. Les fumeurs de tabac et/ou de cannabis ayant entre 40 et 49 ans se sont révélés plus difficiles à rejoindre, comme en témoigne le faible pourcentage recruté (8%). Malgré les efforts investis pour représenter chaque tranche d'âge équitablement, il en résulte que les hommes et les femmes dans la quarantaine sont sous-représentés dans l'échantillon. Comme la fréquence de consommation de cannabis tend à diminuer avec l'âge (Tjepkema, 2004), il est compréhensible qu'ils aient été plus compliqués à cibler.

Les répondants occupent pour près des trois quarts (72%) un emploi à temps plein, 12% étant travailleurs autonomes et 10% occupant un emploi à temps partiel. La moitié des participants ont soit complété un baccalauréat (34%) ou obtenu un diplôme de deuxième ou troisième cycle (16%). Ces chiffres surpassent ceux du dernier recensement canadien où seulement 17% des Québécois âgés de 25 à 44 ans avaient obtenu un diplôme universitaire (Statistique Canada, 2006). Les autres programmes scolaires qui reviennent le plus fréquemment sont le CÉGEP (18%), le secondaire (16%) et le diplôme d'études professionnelles (DEP, 10%). Seulement 6% des participants n'avaient complété que le primaire au moment de l'entrevue. Lorsqu'on regarde le revenu familial annuel moyen, on remarque que l'échantillon est composé de personnes jouissant d'un revenu assez élevé, puisque 50% ont fait 50 000\$ ou plus dans la dernière année. Il faut ici préciser que le revenu familial inclut le revenu du conjoint ou de la conjointe, le cas échéant. Le niveau de scolarité étant généralement lié au revenu, il n'est pas surprenant de constater que l'échantillon étant constitué en bonne partie de personnes possédant un grade universitaire on y trouve autant de personnes ayant un revenu élevé.

Près de la moitié des participants sont soit conjoints de fait (32%), soit mariés (14%) alors que d'autres, sans être conjoints de fait, entretiennent une relation stable avec un partenaire depuis plus de trois mois (24%). Enfin, les participants sont principalement de race blanche (94%) et sont nés au Canada, à l'exception de trois d'entre eux venus de la France (2) et du Royaume-Uni (1). Il est à noter que deux répondants ont fait l'entrevue en anglais.

**Tableau 1.1 Caractéristiques de l'échantillon (50 participants)**

	Cannabis et tabac	Cannabis	Tabac	Total
	n (%)			
<b>Sexe</b>				
Homme	13 (59%)	9 (50%)	2 (20%)	24 (48%)
Femme	9 (41%)	9 (50%)	8 (80%)	26 (52%)
<b>Âge (moyenne)</b>	28.5	29.4	31.8	29.5
20-29 ans	15 (68%)	11 (61%)	4 (40%)	30 (60%)
30-39 ans	6 (27%)	5 (28%)	5 (50%)	16 (32%)
40-49 ans	1 (5%)	2 (11%)	1 (10%)	4 (8%)
<b>État civil</b>				
Célibataire	6 (27%)	3 (17%)	3 (30%)	12 (24%)
Marié (e)	4 (18%)	2 (11%)	1 (10%)	7 (14%)
Séparé (e)/divorcé (e)	-	-	1 (10%)	1 (2%)
Conjoint (e) de fait	5 (23%)	8 (44%)	3 (30%)	16 (32%)
Relation stable (+ de 3 mois)	6 (27%)	4 (22%)	2 (20%)	12 (24%)
Rencontre/dating	1 (5%)	1 (6%)	-	2 (4%)
<b>Type de logement</b>				
Appartement loué	17 (77%)	8 (44%)	7 (70%)	32 (64%)
Propriétaire maison	5 (23%)	8 (44%)	3 (30%)	16 (32%)
Chez les parents	-	2 (12%)	-	2 (4%)
<b>Éducation complétée</b>				
Primaire	2 (9%)	-	1 (10%)	3 (6%)
Secondaire	3 (14%)	2 (11%)	3 (30%)	8 (16%)
DEP	2 (9%)	2 (11%)	1 (10%)	5 (10%)
CÉGEP	2 (9%)	4 (22%)	3 (30%)	9 (18%)
Baccalauréat	9 (41%)	7 (39%)	1 (10%)	17 (34%)
2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle	4 (18%)	3 (17%)	1 (10%)	8 (16%)
<b>Revenu familial moyen</b>				
Moins de 14,999\$	1 (5%)	2 (11%)	1 (10%)	4 (8%)
15,000\$ à 24,999\$	6 (27%)	2 (11%)	2 (20%)	10 (20%)
25,000\$ à 34,999\$	3 (14%)	2 (11%)	-	5 (10%)
35,000\$ à 49,999\$	5 (23%)	-	1 (10%)	6 (12%)
50,000\$ à 74,999\$	4 (18%)	5 (28%)	2 (20%)	11 (22%)
75,000\$ et plus	3 (14%)	7 (39%)	4 (40%)	14 (28%)
<b>Statut d'emploi</b>				
Travailleur autonome	5 (23%)	1 (6%)	-	6 (12%)
Temps plein	16 (73%)	11 (61%)	9 (90%)	35 (72%)
Temps partiel	1 (4%)	4 (22%)	-	5 (10%)
Prêts/ bourses étudiants	-	1 (6%)	1 (10%)	2 (4%)
Autre	-	1 (6%)	-	1 (2%)
<b>Total</b>	22 (44%)	18 (36%)	10 (20%)	50 (100%)



On trouve dans l'échantillon 18 personnes consommant du cannabis uniquement (36%), 10 personnes fumant du tabac uniquement (20%) et 22 personnes usant des deux substances (44%). Les consommateurs de cannabis recherchés devaient fumer au moins deux fois par mois ou 25 fois dans l'année. Cette définition d'une consommation régulière a l'avantage d'exclure ceux qui expérimentent la drogue ou n'en consomment qu'en de rares occasions, tout en incluant ceux qui rencontrent les critères d'une dépendance ou d'une consommation à risque, mais qui demeurent malgré tout des individus socialement bien intégrés. Du côté des consommateurs de tabac, seulement des fumeurs quotidiens ont été approchés, indépendamment du nombre de cigarettes fumées.

### **2.3.1 Les consommateurs de cannabis et de tabac**

Chez les consommateurs de cannabis et de tabac, les hommes sont un peu plus nombreux (59%) que les femmes (41%). L'âge moyen de ce groupe est de 27 ans. Plus précisément, 68% d'entre eux sont dans la vingtaine, 27% dans la trentaine et 5% dans la quarantaine. Les consommateurs de cannabis et de tabac occupent un emploi à temps plein pour la majorité (73%) ou sont travailleurs autonomes (23%). C'est d'ailleurs dans ce groupe de participants qu'on trouve le plus de travailleurs autonomes (5). Ils ont également complété un grade universitaire dans 59% des cas (baccalauréat et cycles supérieurs combinés). Malgré leur scolarité, on note cependant un revenu familial annuel moyen légèrement plus faible que pour les autres groupes, près de la moitié (45%) faisant moins de 35 000\$ par année. Il faut dire que 27% des fumeurs de cannabis et de tabac sont célibataires. Comme il est ici question du revenu *familial*, il est plausible que ces participants influencent la moyenne à la baisse.

Les participants fumant les deux substances ont consommé du cannabis en moyenne 20 jours dans le dernier mois. On remarque que 50% d'entre eux sont, en fait, des consommateurs quotidiens prenant généralement un joint par jour (45%). Les autres fumeurs quotidiens indiquent fumer trois (27%) ou quatre (18%) joints par jour, mais certains de ces répondants ont spécifié qu'ils ne prenaient que de petites quantités chaque fois. Autrement dit, ils consommeraient autant que ceux ne fumant qu'un seul joint par jour, mais répartiraient la quantité plusieurs fois dans la journée. Ils fumeraient du cannabis à la maison (100%), chez des amis (96%), dans des partys (91%), dans certains lieux publics (73%) et parfois en voiture en tant que passager (36%). Le tiers des participants de ce groupe dépenserait en moyenne de un à 50\$ par mois pour se procurer du cannabis alors que pour un autre tiers, il ne leur en coûterait rien du tout; des amis leur en donneraient de temps à autre ou ils feraient pousser leurs propres plants de cannabis à la maison. Par comparaison, ils prendraient habituellement de l'alcool 14 jours par mois à raison de trois à quatre verres par occasion. Cela dit, il leur arriverait d'en prendre davantage (plus de cinq consommations pour les hommes et plus de quatre pour les femmes) deux à trois fois pendant le mois (41%). Quant à la cigarette, ils en fumeraient en moyenne douze par jour.

### **2.3.2 Les consommateurs de cannabis uniquement**

Dix-huit personnes ne consommant que du cannabis ont également été interviewées. On retrouve dans ce groupe autant d'hommes que de femmes dont l'âge moyen est de 27 ans. Leurs caractéristiques générales reflètent assez bien celles du premier groupe et donc celles de l'échantillon. On note cependant que c'est dans ce groupe de participants qu'on retrouve le plus de travailleurs à temps partiel (22%).

Si on compare les participants fumant uniquement du cannabis à ceux fumant les deux substances, c'est surtout par rapport à leur consommation qu'on observe une différence entre les deux groupes. Effectivement, les fumeurs de cannabis seulement en feraient usage moins fréquemment comme en témoigne la proportion de fumeurs quotidiens (22% vs. 50% pour les consommateurs de cannabis et de tabac). Au total, ils fumeraient en moyenne 14 jours par mois comparativement à 20 jours pour le premier groupe. Ils seraient aussi proportionnellement moins nombreux à dépenser plus de 50\$ par mois pour leur consommation (17% contre 32% chez les consommateurs de cannabis/tabac). Ceci dit, ils prendraient autant d'alcool, consommant en moyenne 13 jours par mois à raison de quatre verres par occasion.

### **2.3.3 Les fumeurs de cigarettes uniquement**

Dix participants, huit femmes et deux hommes, ne fumant que la cigarette ont été interviewés. Ils ont en moyenne 31 ans et occupent majoritairement un emploi à temps plein. Huit de ces dix participants ont complété au plus un CÉGEP. C'est donc dans ce groupe qu'on retrouve la plus petite proportion d'universitaires. Malgré leur plus faible scolarité, on remarque que six d'entre eux font plus de 50 000\$ par année. Ceci est peut-être en partie explicable, d'une part, parce que 60% d'entre eux sont en couple et, d'autre part, par le fait que la moyenne d'âge est plus élevée dans ce groupe et que l'ancienneté est un facteur influençant le salaire d'un individu. Les participants consommant uniquement du tabac devaient, selon les critères d'échantillonnage, fumer chaque jour. Il s'avère que ceux recrutés fument en moyenne 14 cigarettes quotidiennement.

Les représentants de ce groupe affirment consommer aussi de l'alcool quatre jours en moyenne par mois et prendre habituellement trois verres par occasion. Ils confient cependant qu'il leur serait arrivé, moins d'une fois par mois au cours de la dernière année, de dépasser cette norme. Comparés aux consommateurs de cannabis et tabac et de cannabis seulement, on note que les fumeurs de tabac uniquement consommeraient moins d'alcool.

Le tableau 1.2 présente l'expérience de consommation des participants selon le nombre de drogues essayées au cours de leur vie, autres que l'alcool, le tabac et le cannabis.

**Tableau 1.2 Expérience de consommation selon le nombre de drogues essayées**

	Cannabis/tabac	Cannabis	Tabac	Total
	n (%)			
Aucune	1 (5%)	-	5 (50%)	6 (12%)
1 à 2 drogues	5 (23%)	11 (61%)	3 (30%)	19 (38%)
3 à 4 drogues	9 (41%)	4 (22%)	2 (20%)	15 (30%)
5 et plus	7 (32%)	3 (16%)	-	10 (20%)
Total	22 (44%)	18 (36%)	10 (20%)	50 (100%)

Les participants ont, pour la grande majorité, expérimenté des drogues autres que l'alcool, le tabac et le cannabis. Plus spécifiquement, 38% d'entre eux auraient essayé une ou deux drogues dans leur vie, 30% auraient fait l'expérience de trois ou quatre drogues et 20% auraient essayé au moins une fois au cours de leur vie cinq drogues ou plus. Six personnes (12%) n'auraient rien tenté en dehors de l'alcool, du cannabis et du tabac et, de ces six personnes, cinq sont des fumeurs de tabac uniquement. On remarque que les consommateurs de cannabis et de tabac sont le groupe ayant expérimenté le plus de drogues. En effet, c'est 41% d'entre eux qui auraient fait l'expérience de trois à quatre drogues différentes. Le tiers auraient essayé jusqu'à cinq drogues ou plus dans leur vie. On retrouve moitié moins (16%) de participants chez les fumeurs de cannabis seulement qui auraient fait l'expérience de plus de cinq drogues différentes.

Le tableau 1.3 précise les drogues le plus fréquemment expérimentées par les répondants. Il montre que, dans l'ordre, ce sont les champignons magiques (78%), les amphétamines (52%), le LSD (48%), la cocaïne (40%) et l'ecstasy (26%) qui ont été le plus souvent expérimentés par l'ensemble des répondants. L'ordre se révèle être le même pour tous les types de consommateurs, bien que les proportions soient plus faibles chez les fumeurs de cannabis seulement et encore plus chez les fumeurs de tabac. Bref, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, tous les participants auraient plus ou moins essayé les mêmes drogues dans leur vie.

**Tableau 1.3** Expérience de consommation selon le type de drogues essayées

	Cannabis/tabac	Cannabis	Tabac	Total
	n (%)			
<b>Champignons magiques</b>	19 (86%)	17 (94%)	3 (30%)	39 (78%)
<b>Amphétamines</b>	15 (68%)	10 (56%)	1 (10%)	26 (52%)
<b>LSD</b>	13 (59%)	9 (50%)	2 (20%)	24 (48%)
<b>Cocaïne</b>	13 (59%)	6 (33%)	1 (10%)	20 (40%)
<b>Ecstasy</b>	8 (36%)	4 (22%)	1 (10%)	13 (26%)
<b>Total</b>	22 (44%)	18 (36%)	10 (20%)	50 (100%)

En somme, l'échantillon est composé assez également d'hommes et de femmes, dans la vingtaine pour la plupart, ayant majoritairement un emploi à temps plein et étant détenteurs d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire ou d'études supérieures. Chacun des groupes de consommateurs reflète assez bien ces caractéristiques à quelques exceptions près. On a vu que les consommateurs de tabac seulement étaient davantage des femmes, étaient un peu plus âgés que les consommateurs de cannabis (qu'ils fument ou non du tabac) et qu'ils étaient moins nombreux à avoir un diplôme universitaire. Les consommateurs fumant à la fois du cannabis et du tabac se sont surtout distingués des consommateurs de cannabis seulement par la fréquence à laquelle ils consomment et par leur historique de consommation. En effet, ils se sont avérés être plus nombreux que ceux-ci à fumer quotidiennement et auraient fait l'expérience de plus de drogues différentes au cours de leur vie.

## 2.4 Stratégies d'analyse

Cette première partie du projet que nous venons de présenter consistait essentiellement à effectuer des analyses descriptives afin de dresser un portrait des caractéristiques personnelles des participants et de leurs habitudes de consommation. La maîtrise de ces informations nous semblait indispensable pour bien comprendre les témoignages et opinions livrés par les différentes personnes interviewées.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressée aux perceptions, opinions, attitudes et comportements des participants par rapport au cannabis et au tabac, résultats qui seront présentés au chapitre III. Une analyse thématique à partir de la grille d'entretien a alors été privilégiée pour faire ressortir les points de vue et expériences livrés dans le cadre de l'entrevue. Il s'agissait alors de chercher les convergences et les divergences dans les opinions formulées ouvertement et de voir si celles-ci permettent de réunir les participants en sous-groupes particuliers. À ce stade de l'analyse, nous devions être en mesure de préciser comment les participants percevaient les risques associés à la consommation de cannabis et de tabac et comment cette perception se répercutait, ou non, sur leurs opinions et leurs comportements en faisant des liens entre le discours qu'ils tenaient sur le(s) danger(s) lié(s) à la consommation des deux substances et les attitudes qu'ils affichaient vis-à-vis de celles-ci.

Les données quantitatives ont été envoyées à Halifax afin d'être traitées statistiquement. Ceci visait à assurer la plus grande constance possible dans l'entrée des données. En outre, en regroupant les données dans une seule base, il devenait possible, pour le reste de l'équipe, d'effectuer des comparaisons entre les sites. Le logiciel SPSS a été utilisé pour effectuer cette partie des analyses.

L'analyse des données qualitatives a, quant à elle, été réalisée à l'aide du logiciel N-Vivo, l'intervieweuse effectuant elle-même la codification des données.

## **2.5 Les limites méthodologiques**

Dans la phase qualitative de notre étude, il aurait été intéressant de questionner les consommateurs de tabac seulement sur la consommation de cannabis et vice et versa. En effet, les questions posées ne portaient que sur la substance consommée par le répondant, perdant ainsi de précieuses informations sur ce qu'ils pensent de la consommation et des consommateurs de l'autre substance. De plus, bien qu'il ait été prévu au départ d'interviewer des non-consommateurs pour recueillir leurs opinions sur la consommation de cannabis et de tabac, il a cependant fallu y renoncer faute de temps et d'argent. Là aussi, il aurait été intéressant d'avoir les impressions des non-consommateurs pour des fins de comparaisons.

Cependant, étant donné que notre étude s'inscrit dans le cadre d'une étude pancanadienne de plus grande envergure, il fallait respecter un protocole commun pour la collecte de données de manière à pouvoir établir des comparaisons entre les opinions et les pratiques révélées par les participants des différents sites, représentant autant de provinces canadiennes participant à l'étude.

De plus, avec le recul, nous constatons qu'il aurait probablement été préférable de privilégier des entretiens semi-directifs pour aller chercher l'opinion des participants et les laisser parler plus librement de ce qui leur importe vraiment. Par exemple, il est possible que la formulation de questions portant sur ce qu'ils jugent être une consommation « appropriée » ait favorisé l'expression de réponses « toutes faites ». Nous avons effectivement constaté des contradictions dans le discours de certains participants qui, aux premiers abords,

formulaient spontanément des messages courants dans l'opinion publique du genre : « Il faut protéger nos enfants » ou « Il faut respecter les autres », pour se rendre compte, plus loin, lorsqu'il était question de leur propre expérience, qu'ils pouvaient fumer en présence d'enfants.

Un problème semblable a pu être observé dans la partie quantitative du projet où l'on a privilégié une échelle de Likert en cinq catégories dans le questionnaire pour recueillir l'opinion des participants sur la consommation de cannabis et de tabac. Ils devaient ainsi répondre s'ils étaient tout à fait en désaccord, en désaccord, ni en accord ni en désaccord, en accord ou tout à fait en accord avec l'affirmation posée. Ceci étant, on a remarqué que pour certaines questions les participants évitaient en quelque sorte de prendre partie, préférant dire qu'ils n'étaient ni pour ni contre l'affirmation qui leur était proposée. On peut se demander si ce n'était pas par refus de répondre directement à la question ou parce qu'ils n'avaient véritablement pas d'opinion. Peut-être aurait-il fallu les obliger « à prendre partie », se dire en accord ou en désaccord, pour mieux connaître leur opinion.

Sachant qu'on demande à des gens socialement bien intégrés qui par leurs réponses indiquent qu'ils cherchent à préserver leur image, de se prononcer sur des questions susceptibles de les faire mal paraître, nous fait réfléchir sur le concept de désirabilité sociale. Brochu (1995) nous met d'ailleurs en garde contre cet effet lorsqu'il est question de demander à des individus de parler de gestes qu'ils posent qui sont socialement réprouvés. L'auteur nous avertit que « la réponse fournie risque davantage de satisfaire des critères d'acceptation sociale que d'être la traduction fidèle de la dynamique impliquée » (p.18). Nous aurions certainement eu avantage à mesurer ce concept dans le cadre de notre étude où



certaines questions réfèrent directement à l'image que projettent les répondants et sur ce qu'ils trouvent approprié.

Il n'en demeure pas moins que cette étude, bien qu'exploratoire, aura permis de mettre en lumière la perception qu'ont les fumeurs réguliers de cannabis et de tabac des risques liés à leur consommation, ce que nous verrons maintenant.

## **CHAPITRE III**

### **RÉSULTATS**

On a vu les caractéristiques générales, celles de l'échantillon et celles distinguant les trois groupes de consommateurs, de même que les caractéristiques propres à la consommation des répondants. Il semblait important, jusqu'à maintenant, de décrire les trois groupes de consommateurs rencontrés individuellement afin de saisir certaines subtilités liées à leur consommation pouvant être utiles à l'interprétation des données. Ceci dit, cette étude porte sur la perception qu'ont les consommateurs de la substance qu'ils ont choisi de fumer. Les participants fumant à la fois du cannabis et du tabac se retrouvent par conséquent autant parmi ceux qu'on nomme les « consommateurs de cannabis » que les « consommateurs de tabac ». Pour chacune des sections qui suivront, on abordera d'abord les résultats des consommateurs de cannabis pour ensuite présenter ceux des fumeurs de cigarettes.

Le présent chapitre porte dans un premier temps sur leurs opinions et leurs perceptions vis-à-vis de leur propre consommation et celle des gens en général. Cette étape apporte de l'information sur ce qu'ils jugent approprié comme consommation lorsqu'il est question de cannabis ou de cigarettes. Ceci permettra de mieux comprendre l'évaluation qu'ils font des risques liés à leur consommation et comment celle-ci agit sur leurs comportements, ce dont il sera question dans un deuxième temps.

### **3.1 Perceptions et opinions d'une consommation appropriée**

Les fumeurs de cannabis de notre étude ont été interrogés sur ce qu'était une consommation appropriée pour eux. Notamment, on leur a demandé avec qui et dans quel contexte est-ce qu'il leur paraissait approprié ou inapproprié de fumer du cannabis ou du tabac. Ils ont été questionnés sur leurs perceptions et opinions concernant chacune des substances en tant que telles, si on leur adressait des reproches quant à leur consommation et sur comment ils les voyaient représentées dans les médias.

#### **3.1.1 Contexte de consommation appropriée**

La plupart des participants ont répondu d'emblée que c'est sans contredit dans un endroit privé qu'il est préférable de consommer du cannabis : à la maison (98%) ou chez des amis (98%) sont les deux endroits les plus fréquemment mentionnés. Que les fumeurs de cannabis trouvent plus approprié de consommer dans un endroit privé ne veut pas nécessairement dire qu'ils s'empêchent de fumer dans des endroits publics pour autant. En effet, une portion non négligeable d'entre eux (70%) ont répondu qu'ils pourraient fumer dans un parc, pendant un concert, ou sur la rue si l'occasion se présentait. L'important paraît alors d'être dans un milieu où ils se sentent confortables et en sécurité et où ils peuvent fumer tout en se détendant. Les parcs et les concerts semblent, en effet, être aujourd'hui des endroits socialement acceptables pour fumer. De fait, il est fréquent d'observer la présence de personnes fumant du cannabis dans ces lieux sans qu'il y ait vraiment de répression notable. De même, ceux qui ont affirmé fumer leur joint sur la rue indiquent qu'ils ne sentent généralement pas de réprobation :

Je m'en vais prendre l'autobus ou le train, puis je fume dans la rue... j'ai remarqué que moins tu te caches, plus tu as l'air normal, le monde te regarde pas. Je fume dans la rue, puis je me suis jamais faite comme regardée mal. Je pense que tu fumes (ton joint) comme une cigarette pis le monde remarque même pas la plupart du temps. Pis même, une fois, j'étais sur le bord de la rue et il y a un qui vient me demander une cigarette et je lui dis : « je fume pas », puis il m'a regardé croche et là, il a regardé et il a dit : « ça fait dix ans que je fume ! » puis c'était un monsieur avec des cheveux longs tu sais comme... [rires] puis là il disait : « ça fait dix ans que je fume, mais j'oserais jamais faire ça dans la rue, tout le monde me pointerait pis na na na ! T'es pas gênée! » Bien là, je lui ai dit : « tu me l'aurais même pas demandée et tu t'en serais jamais aperçu ». Il était comme surpris que j'ai pas l'air d'une pouilleuse puis que je fume dans la rue. Ben non, je me suis jamais cachée et je me suis jamais faite prendre ou regardée croche. (Bianca, 36 ans, fumeuse de cannabis, intervenante auprès des jeunes en difficulté)

Pour une majorité des participants fumant du cannabis, ce qu'ils apprécient en consommant dans un endroit privé, c'est qu'ils fument généralement avec des gens qui leur sont proches. L'avantage, c'est qu'ils connaissent bien ces personnes, et vice versa, ce qui leur permet de fumer dans un contexte où ils se sentent à l'aise de le faire. Ils préfèrent en somme fumer avec des gens en qui ils ont confiance. Cela dit, une personne digne de confiance pourrait être une connaissance dont ils se sentent moins près, mais qu'ils savent être une consommatrice également. Les participants interrogés ont en effet souligné, qu'entre fumeurs, ils se comprenaient et qu'ils se sentaient par conséquent à l'aise de consommer ensemble même s'ils ne se connaissaient pas vraiment ou intimement. Dans le cas contraire, ils préféreraient s'abstenir de fumer, se disant que cela peut toujours attendre :

Je me mettrais pas à fumer toute seule avec des gens (que je ne connais pas)... je ferais pas ça là... Ce n'est pas une substance que je suis capable... en fait, ça s'intègre dans un contexte avec des gens que normalement je sais qu'ils fument ou qui fument devant moi, et là je vais en prendre aussi. Ce n'est pas un besoin que j'ai au point de fumer avec des gens que je sais qui ne fument pas. (Mélodie, 26 ans, fumeuse de cannabis, étudiante au doctorat en psychologie)

Pour plusieurs participants, il serait inapproprié de consommer lors d'une première rencontre avec une personne, qu'elle soit consommatrice ou non, car ayant fumé, ils ont le sentiment de ne pas être au meilleur d'eux-mêmes pour cette première impression et de n'être pas totalement apte à interagir correctement. Comme Nathan l'explique :

Avec des gens que je connais pas, ça me gênerait de les écouter. Me semble que je suis dans un autre état [comme] d'ébriété ou vraiment fatigué. Si je suis avec des gens, ça fait juste me rendre complètement vedge, ce que je déplore. (Nathan, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, conseiller publicitaire)

Olivia s'exprime dans le même sens :

Un souper où il y a des gens que je rencontre pour la première fois, je veux pas m'exposer comme la fumeuse de pot. Je vais préférer parler avec eux et c'est pas plus grave que ça si je fume pas. (Olivia, 22 ans, fumeuse de cannabis, étudiante en kinésiologie)

Une telle situation ne serait pas propice à la consommation et ils ne prendraient alors pas plaisir à fumer leur joint. Il est important de se sentir détendu et à l'aise de consommer pour pleinement profiter du moment, indiquent-ils. Dans le cas contraire, un stress peut s'installer, diminuant considérablement le plaisir :

Des inconnus des fois ou des gens qui m'intimident, si je ne suis pas à l'aise [...] peut-être que je vais me sentir moins à l'aise de fumer ou, si je fume, je ne vais pas me sentir bien parce que j'ai trop... je réfléchis trop. Ça finirait par me faire rusher. (Ursula, 26 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, commis dans une librairie/scénariste)

Il serait aussi inapproprié pour plusieurs participants fumant du cannabis de le faire devant des gens qui risquent de trouver leur comportement inacceptable, qui ne semblent pas ouverts à la consommation de cannabis. Charles raconte comment son patron est conservateur et qu'il ne se permettrait de pas fumer avec quelqu'un comme lui :

Avant, j'avais des boucles d'oreilles. Je les avais enlevées pour un stage et mon boss, par la suite, m'avait dit qu'il ne m'aurait jamais engagé si j'avais gardé mes boucles d'oreilles. Tu vois ce que je veux dire ? Je faisais une bonne job là... Ça fait que c'est plus dans ces conditions-là que je fumerais pas avec quelqu'un, dans le sens où, pas que c'est mal vu, mais c'est quelque chose d'inacceptable. Je cherche pas le trouble nécessairement. (Charles, 25 ans, fumeur de cannabis, ingénieur mécanique)

Si les fumeurs de cannabis préfèrent s'abstenir de fumer devant des gens dont ils ne connaissent pas la position à l'égard de cette drogue, ils vont évidemment préférer éviter de consommer devant ceux qui sont ouvertement contre, même s'il s'agit de membres de leur famille. Les collègues de travail, le patron, les professeurs à l'école font également partie de ceux avec qui il ne paraît pas approprié aux participants de consommer, vu le contexte formel dans lequel ils interagissent. La présence d'enfants a aussi été évoquée comme une situation inappropriée pour fumer son joint :

Dès qu'il y a des enfants, je ne peux vraiment pas fumer autour. Ça, je respecte vraiment ça. (Wendy, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac)

Certains participants trouvent effectivement irresponsables de consommer devant des enfants, pour des raisons de santé ou tout simplement parce qu'ils ne veulent pas donner un *mauvais exemple*. Pour cette raison, ils indiquent qu'ils ne fumeraient pas devant leurs propres enfants. Ceci dit, quelques-uns ont précisé que leurs enfants sont au courant de leur consommation, tout en maintenant qu'ils n'iraient pas jusqu'à fumer avec eux. C'est dans le but de les encourager à être honnêtes l'un envers l'autre qu'ils leur en auraient parlé les jugeant rendus à un âge où ils sentaient qu'ils étaient en mesure de comprendre :

Pour ce qui est de mes enfants, ma plus vieille a 20 ans pis je sais qu'elle a déjà essayé, on en parle. Moi je n'ai jamais caché à mes enfants que je fumais, même que je l'ai dit à mes enfants cette année. Les plus jeunes, ils étaient en mesure de comprendre. Je veux pas leur cacher rien, je leur dis : « je fais pas de cachette moi, donc je m'attends à ce que vous soyez honnêtes aussi ». Mais de là à aller fumer avec ma fille, non, non, non. (Francine, 39 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, artiste/professeure d'art autonome)

Pour résumer ce qui semble dicter leur comportement, plusieurs des consommateurs de cannabis font référence aux responsabilités qui doivent être remplies avant de pouvoir allumer leur joint. Que ce soit des responsabilités liées au travail, à la famille ou qu'ils aient besoin d'accomplir une tâche quelconque qui « demande moindrement [ses] capacités intellectuelles » (Louis-Antoine, 26 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien/travail communautaire), ils attendraient d'avoir tout terminé avant de fumer :

Si j'attends un appel, si j'attends quelqu'un ou qu'il y a quoi que ce soit, que quelqu'un peut venir me déranger, on dirait que, là, je veux pas fumer. Je vais attendre d'être sûr que tout est réglé, que cette soirée, c'est une soirée tout seul chez-nous. Je suis allé me louer mes films. Là je peux m'écraser et m'installer confortablement et partir mon film. Là, ça va être le moment approprié. Avant ça, c'est jamais approprié. (Ian, 32 ans, fumeur de cannabis et de tabac, coordonnateur de projet en environnement)

Faut que je sois capable de faire ce que je suis supposée faire. Faut que, si j'ai des responsabilités, de les faire comme il faut. Donc si je suis au travail, ce serait com-plè-te-ment inapproprié. Ce serait impossible. (Rachel, 41 ans, fumeuse de cannabis, psychologue)

Pour cette raison, certains vont percevoir le cannabis comme une récompense après avoir accompli leur journée de travail :

Après une journée, ça fait du bien, c'est comme un bonbon. Après une journée de travail, c'est ma récompense. (Chantale, 24 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, agente de service à la clientèle dans une institution financière)

Il leur paraît aussi important de respecter les autres. L'entourage devrait avoir le choix d'être exposé à cette drogue ou de ne pas l'être, estiment les participants. C'est pourquoi ils trouveraient inapproprié de fumer alors qu'il y a des personnes réfractaires à la consommation de cannabis présentes autour d'eux :



C'est certain encore une fois que dès qu'il y a des enfants autour, des gens qui n'aiment pas ça... Moi, c'est ça, la cigarette ou le pot, si les gens sont pas d'accord que tu fumes autour d'eux... tu dois respecter les autres autour. (Amélie, 25 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, adjointe administrative)

Surtout, quel que soit le contexte, il paraît important à beaucoup de fumeurs de cannabis de garder le contrôle sur sa consommation :

Il faut toujours faire attention, il faut toujours garder le contrôle. Il faut être capable de passer une journée. Si tu passes une journée sans fumer pis que tu paniques, c'est que tu as un problème. Il faut savoir faire la différence entre une méthode de détente pis quelque chose que tu as besoin. Ça dépend aussi de la personne que tu es. Avec les années, tu développes une tolérance, il faut savoir faire attention. J'essaie toujours de me garder à 0,3 - 0,4 (grammes). C'est pas beaucoup, mais juste assez pour que je puisse relaxer. Ça dépend de la personne, du nombre de fois que tu le fais par semaine. Faut pas que ça devienne la solution à n'importe quoi. (Chantale, 24 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, agent de service à la clientèle dans une institution financière)

Les consommateurs de tabac, quant à eux, affirment qu'une consommation appropriée serait de toujours fumer à l'extérieur. Toutefois, dans les faits, 38% d'entre eux confient fumer toujours à l'intérieur, à moins que cela ne dérange quelqu'un dans la maison précisent 30% d'entre eux. Finalement, seulement 30% des fumeurs s'obligeraient à ne fumer qu'à l'extérieur des espaces clos. Certains expliquent que, même à leur domicile, ils vont sur le balcon pour allumer leur cigarette. Ceux-ci s'imposeraient, à eux et à leur entourage, des règles à suivre à la maison eu égard à la cigarette :

Avant, avec ma coloc, c'était une règle que j'avais instaurée. Dans la cuisine, dans le salon, on fumait pas. La première année, on fumait partout dans l'appart, mais la deuxième année, je lui avais dit que je restais avec elle si on fumait plus dans l'appart. (Danielle, 28 ans, fumeuse de tabac, technicienne en laboratoire)

Certains participants consommant à la fois du cannabis et du tabac font, pour leur part, une distinction : le cannabis doit se fumer à l'intérieur de la maison alors que la cigarette devrait être fumée à l'extérieur :

Je fume le cannabis à la maison. La cigarette, c'est partout où c'est légal [rires]. Je fume de temps en temps à l'intérieur, peut-être une ou deux cigarettes par semaine, mais la cigarette c'est généralement dehors. Le cannabis, c'est vraiment à l'intérieur. (Amélie, 25 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, adjointe administrative)

Le problème à la maison, disent les consommateurs de tabac, c'est qu'on impose à sa famille, à ses colocataires, bref aux gens de son entourage, la fumée secondaire les mettant ainsi à risque de développer des maladies. C'est pourquoi ils privilégient, idéalement, des endroits aérés pour fumer et disent éviter les lieux fermés, spécialement s'il s'y trouve plusieurs personnes :

La grande majorité des consommateurs de tabac estiment que les seules personnes avec qui il est approprié de fumer sont d'autres fumeurs. Que ce soit leur conjoint(e), leurs parents, leurs amis, leurs collègues de travail ou même des étrangers, l'important est qu'ils soient également fumeurs. Autrement, ils risquent fort d'être interpellés, ce qu'ils cherchent à éviter note Émilie :

Approprié, c'est avec des personnes qui fument, c'est ça. Si tu es avec du monde qui fume, ils te diront pas : « hey ! la fumée secondaire là !! » (Émilie, 29 ans, fumeuse de tabac, gérante d'une boutique)

Ainsi, plusieurs fumeurs de cigarettes trouvent inacceptable de fumer devant des non-fumeurs et de leur imposer leur fumée. Ce serait faire preuve d'un grand manque de respect, selon eux. Ceci dit, quelques-uns vont tout de même se permettre d'allumer leur cigarette devant des non-fumeurs, s'ils se trouvent à leur domicile. Ils vont néanmoins chercher un moyen de minimiser l'inconvénient de la cigarette :

[C'est approprié de fumer avec des] fumeurs en règle générale. Les non-fumeurs, bien c'est plus difficile. Quand c'est des non-fumeurs, si c'est chez moi, je vais fumer quand même. Des fois, je peux fumer en-dessous de la fan. Je m'adapte un peu au monde. (Pierre-Luc, 31 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien)

La grande majorité des fumeurs de tabac signalent faire surtout attention de ne pas fumer devant les enfants ou encore, pour les femmes, lorsqu'elles sont enceintes. Il s'agit de ne pas imposer sa fumée à des personnes qui ne sont pas en mesure de « pouvoir se défendre », explique notamment Hélène :

Devant les enfants, lorsque je suis avec mes neveux, je ne fume pas. [...] Quand tu es enceinte, quand tu as des enfants, c'est définitivement pas bon pour eux autres. Ce n'est pas un choix qu'ils ont fait, je vais essayer de ne pas leur imposer ça. (Hélène, 20 ans, fumeuse de tabac, vendeuse dans une boutique)

Le lieu semble toutefois influencer cette règle, et même l'emporter dans bien des cas. Le fait de fumer à l'extérieur ferait ainsi en sorte que bien des consommateurs de tabac interrogés se permettent d'allumer leur cigarette, qu'ils soient ou non en présence d'enfants. Ils justifient alors leur décision en affirmant qu'étant dans un endroit aéré, ils ne se sentent pas mal à l'aise de fumer puisqu'ils ne dérangent personne :

Bien, je te dirais que le contexte ultime, c'est vraiment quand il y a des enfants ou des femmes enceintes. Si je suis dehors et qu'il y a des enfants à côté de moi, on s'entend que j'enverrai pas la boucane dans leur face, mais je me retiens pas non plus. Mais dans des milieux fermés, c'est sûr qu'avec des enfants ou des femmes enceintes, je m'abstiens, je m'en vais dehors. (Gabrielle, 35 ans, fumeuse de tabac, travailleuse sociale)

En dedans, ça marche pas. La plupart des gens que je connais sont rendus non-fumeurs à l'intérieur, donc dans un contexte où on est en dedans, ça ne serait pas approprié de fumer devant personne. Tandis que dehors, n'importe qui, mes parents, la famille, les amis, si je suis dehors, je fais ce que je veux. (William, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cuisinier)

Comme pour les fumeurs de cannabis, le fait d'être capable de contrôler sa consommation paraît important à plusieurs fumeurs de tabac. À cet égard, certains participants fumant le tabac signalent, tout comme les fumeurs de cannabis, faire attention de ne pas dépasser un nombre déterminé de cigarettes par jour. Il ne paraît toutefois pas y avoir de chiffre magique : pour l'un c'est cinq cigarettes, pour l'autre quinze :

Cinq et moins, c'est correct. Cinq et plus, je trouve que ça commence à être un petit peu trop. Quand les gens dégagent la cigarette, leur odeur, les ongles jaunes, ça commence à être trop. (Chantale, 24 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, agente de service à la clientèle dans une institution financière)

Inapproprié, c'est quelqu'un qui se lève pis qui fume pis qui déjeune pas. Qui se lève la nuit pour fumer. Il y en a qui font ça, qui fument continuellement. Moi je pense qu'au-delà de 15 cigarettes, ça commence à être une grosse consommation, parce que, regardes, t'as à peu près 15 heures d'éveil dans ta journée, ça fait que tu grilles plus qu'une cigarette à l'heure, c'est beaucoup (Francine, 39 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, artiste, professeur d'art)

On se rend compte, en somme, que les règles de consommation peuvent être différentes pour les uns et pour les autres. Différents critères - les personnes présentes, le lieu, l'heure, le besoin de contrôler sa consommation dicteront leur conduite de fumeurs.

Reste que lorsqu'il est question d'une consommation appropriée, pour les fumeurs de tabac comme pour les fumeurs de cannabis, deux conditions paraissent s'imposer. D'abord et avant tout, c'est le respect des autres qui est cité : une consommation appropriée, c'est celle où l'on fait attention à ne pas déranger les non-fumeurs et à ne pas leur imposer sa fumée. Ce serait faire preuve de civisme en fin de compte :

Faire attention, c'est ça, vraiment aujourd'hui, c'est vraiment de respecter les non-fumeurs, pis de toujours... pas fumer à l'intérieur, demander tout le temps la permission quand tu veux fumer. (Xavière, 35 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coordonnatrice de projet de recherche)

Ensuite, il s'agit de se sentir confortable et à l'aise de consommer qu'il s'agisse du cannabis ou du tabac. Dans les deux cas, il s'agirait de trouver un lieu et un moment encore là où on n'embête personne, où l'on se sent bien. Tout serait lié au fait de consommer dans une ambiance qui est propice pour profiter au maximum de ce moment, où l'on se sent à l'aise, ce qui se traduirait aussi par le sentiment de contrôler sa consommation.

### 3.1.2 Effet ou perception d'une certaine stigmatisation

Plusieurs participants, consommateurs de cannabis comme de tabac, ont déjà vécu des reproches venant de leur entourage. Les proches étant évidemment ceux qu'ils côtoient le plus, ce sont aussi ceux qui ont plus souvent la possibilité de faire des remarques. Il n'est donc pas surprenant de retrouver les conjoints, la famille et les amis comme étant ceux qui font le plus de reproches. Par exemple, on note des commentaires adressés aux consommateurs de cannabis tels que : « Pourquoi tu fais ça ? », « Tu trouves pas que tu fumes trop ? » ou encore des mises en garde sur le cannabis et ses conséquences comme l'exprime Karim :

Une fois, mon frère m'a dit : « attention, fumes pas trop, parce que ça gruge tes motivations et tout ça ». (Karim, 25 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur en informatique)

Ce type de commentaires n'est toutefois pas nécessairement perçu par les répondants comme un reproche, mais davantage comme l'expression d'une inquiétude venant de personnes qui les aiment et qui s'en font pour eux. En fait, 73% d'entre eux affirment qu'une personne de leur entourage a déjà exprimé de l'inquiétude quant à leur consommation à un moment donné de leur vie, 35% à qui cela leur était arrivé au cours des 12 derniers mois :

Bien quand j'étais plus jeune, je fumais beaucoup plus de pot. Genre au moins une fois par jour. C'est sûr que j'avais une réputation de quelqu'un qui fumait, mais il y avait personne qui me faisait la morale. C'était pas méchant. C'était plus comme un constat. Ça venait des amis, de la famille, de la direction de l'école. (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur)

J'ai déjà eu une discussion avec ma coloc comme quoi je fumais vraiment beaucoup et que ça pouvait avoir une influence négative. Mais ça a pas été un reproche genre : « T'es poche, parce que tu fumes du pot » ou « T'auras pas de vie » ou quoique ce soit, tu sais. C'était plus constructif comme discussion. (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Mon conjoint, des fois, il me dit : « T'as encore fumé un bat ? », parce que je fume plus que lui, mais c'est taquin, ce n'est pas comme un reproche vraiment profond. (Ursula, 26 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, commis dans une librairie/scénariste)

Les parents, c'est pas tant un reproche, mais ça sonne comme un reproche. Ils te demandent : « Est-ce que tu fumes souvent ? », « T'es pas inquiète pour euh... pas ta santé, mais pour ta réputation », blablabla. Mais bon, c'est pas nécessairement des gros reproches. (Nancy, 25 ans, fumeuse de cannabis, employée à temps partiel dans une agence gouvernementale)

Beaucoup des commentaires portent sur la quantité fumée et les consommateurs de cannabis sont généralement d'accord avec leur entourage sur le fait qu'il est nécessaire de faire attention. La plupart se révéleraient donc ouverts à ce type de commentaires.

Quelques-uns se disent aussi que la personne (la mère ou le père bien souvent) ne sait pas de quoi elle parle et prennent donc avec un grain de sel ces commentaires qu'ils jugent exagérés :

Quand tu connais pas ça, c'est sûr que c'est une grosse drogue : Si tu es frustrée, c'est parce que tu as consommé. Tu sais des affaires de même. (Josiane, 22 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coiffeuse)

Certains essaieraient tout de même de modifier leur consommation en fonction de ces commentaires et admettent qu'il pouvait y avoir un problème. Katia explique comment les commentaires de sa colocataire l'avaient aidée en lui faisant prendre conscience qu'elle fumait trop :

C'était dans un contexte où je réalisais que je fumais beaucoup trop de pot et où on essayait de voir en quoi ça jouait dans ma vie et sur quoi ça avait une influence [...] J'ai arrêté de fumer du pot. Ça faisait longtemps qu'on en parlait, ça faisait longtemps que j'en parlais aussi. C'est une discussion qu'on a eue sur des années. (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Plusieurs participants fumant du cannabis, on l'a vu, vont privilégier un contexte privé où ils sont avec des gens qui les connaissent et qui sont au courant de leur consommation. Queenie explique qu'elle a depuis longtemps mis les choses au clair avec ses proches :

J'ai pas honte de ça, parce que jeune, je me suis bien gros affirmée avec ma famille, avec ma belle-famille. Dans un party, un moment donné, j'ai dit à ma belle-mère : « regarde, vous autres, vous prenez de l'alcool, moi je prends pas d'alcool » - parce que souvent, c'est moi qui conduit, /.../ - « ça fait que ça vous dérange-tu si moi je fume un joint. Moi je prends de la drogue ». Ça fait que ça a été vite accepté par les gens que je connais. Le monde me connaît. (Queenie, 32 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, gérante dans un magasin à grande surface)

Il demeure que certaines personnes plus ou moins près des participants ignorent tout de cet aspect de leur vie. Ils prendraient soin de ne pas fumer ou même de ne pas parler de leur consommation en présence de ces gens, anticipant leurs réactions s'il advenait qu'ils apprennent qu'ils fument du cannabis. Notamment, les personnes liées à leur milieu de travail ne savent généralement rien de leur consommation. D'autres mentionnent qu'ils ne voudraient pas qu'un ou leurs deux parents soient au courant qu'ils fument de temps à autre. Leurs grands-parents ou les beaux-parents sont également souvent mentionnés à cet égard. Ceci étant dit, que ce soit leur patron, leurs collègues, des clients ou de la parenté, les répondants, pour la plupart, admettent qu'ils préfèrent passer sous silence qu'ils fument plus ou moins régulièrement du cannabis, craignant différentes conséquences. Quelques-uns avancent qu'ils veulent avant tout préserver leur image en taisant leur consommation. En effet, ils craindraient de voir changer l'opinion des gens à leur endroit s'ils l'admettaient :

Ultimement après ça, ils [son entourage] vont toujours avoir cette image [de « potteux »] de toi (Hugues, 27 ans, fumeur de cannabis, assistant de recherche en géographie)

Paule explique qu'elle ne le dirait pas à sa belle-famille, son beau-père étant juge à la cour :

Moi, je viens d'une famille très populaire pis je sors avec un bourgeois, ça fait que non, non, je voudrais pas que ça se sache ! [S'ils l'apprennent]... ah ben mon dieu, je viens de chuter dans leur estime d'aplomb là. Écoute, je dois plus sortir avec leur fils, quasiment. (Paule, 26 ans, fumeuse de cannabis, directrice de galerie d'arts)

Au travail, les consommateurs de cannabis pensent que le patron pourrait les voir comme des « potteux », soit le stéréotype décrit par plusieurs, de celui qui ne fait rien de ses journées et qui consomme de manière problématique. Dans la famille, ils craignent, par exemple, que grand-maman ne voit plus son petit-fils comme l'exemple parfait « du bon père de famille ».

Pour certains participants, il y aurait aussi la crainte de décevoir leurs proches qui seraient amenés à les voir différemment. Pour William, le fait que sa grand-mère apprenne que son petit-fils consomme du cannabis pourrait faire en sorte qu'elle s'inquiète pour lui, ce qu'il veut à tout prix éviter :

(Ma grand-mère) ben ça lui ferait juste de la peine, c'est juste ça, c'est juste ça. Elle ne connaît pas ça pis qu'est-ce qui arriverait, elle prierait pour moi, c'est ça qui arriverait, elle, en tout cas. Il n'arriverait pas grand-chose à part de ça, elle serait juste déçue, pis pour le reste... ça serait tout. Je veux dire, elle ne me le reprocherait pas, elle serait juste inquiète, elle serait juste déçue... Pour le reste, elle ne m'en parlerait sûrement même pas. Même que, à la limite, peut-être qu'elle le sait, mais je ne le sais juste pas, mais je n'aimerais pas ça qu'elle le sache ou qu'elle me voit ou que quelqu'un lui dise, pour ne pas la blesser, pour ne pas qu'elle pense que je suis un drogué. C'est ça, pour la soulager un peu, pour lui éviter des petits tracas. (William, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cuisinier)

Souvent, soulèvent les répondants, les personnes d'une autre génération ne connaissent pas vraiment les drogues et les confondent les unes avec les autres. C'est pourquoi, ils éviteront le sujet, afin surtout de ne pas avoir le fardeau de devoir s'expliquer à des gens qui ne peuvent pas comprendre, selon eux. Rachel en donne une bonne illustration en parlant de sa belle-mère et en étendant son propos à l'ensemble des personnes d'une autre génération :



Elle [sa belle-mère] là, vraiment, c'est de la drogue. Pour elle, il n'y a aucune différence entre le pot et l'héroïne. Ça fait que c'est sûr qu'elle me verrait... ce serait épouvantable, c'est sûr. Ça me tente pas d'avoir cette discussion-là moi. J'ai pas le goût de faire son éducation. C'est le trouble, regarde. D'autres générations, d'autres façons de penser, ça me tente pas du tout. Les plus jeunes d'habitude sont plus ouverts. (Rachel, 41 ans, fumeuse de cannabis, psychologue)

Bref, on comprend que ce qu'anticipent les fumeurs de cannabis en taisant leur consommation, c'est avant tout d'être vus différemment. Que ce soit la crainte de projeter une mauvaise image d'eux, de décevoir les siens ou de devoir expliquer sa conduite, on retrouve, dans les propos des participants, l'anticipation que les gens les voient d'une manière différente, négative.

Pour les consommateurs de tabac aussi, les personnes les plus proches sont souvent celles qui leur font le plus de reproches par rapport à leur usage. Les parents et les autres membres de la famille sont les plus fréquemment mentionnés par les consommateurs de tabac interrogés. Les reproches ont la plupart du temps trait à la santé, celle des participants et celle de ceux qui les entourent :

La famille proche : « ah, c'est pas bon pour la santé [imite une voix énervante]. Les enfants vont fumer ! » Ben oui, je suis pas toute seule, ils voient du monde à la télé aussi. (Queenie, 31 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, gérante de magasin grande surface)

On n'hésiterait pas à leur rappeler les effets néfastes de la cigarette sur leur santé, que « ce n'est pas bon » pour eux. Plusieurs rapportent à cet égard les paroles de collègues de travail, de connaissances plus ou moins proches d'eux qui les critiqueraient et leur feraient la morale, comme en témoigne Danielle :

Mettons que tu es dehors à la job, tu vas entendre : « Ça pue ! ». C'est surtout des affaires de « ça pue », « c'est pas bon pour toi ». Mettons que tu t'en vas à la pause : « ah, tu t'en vas tuer tes poumons ! ». J'en ai un qui est vraiment stické là-dessus, mais il y en a que ça dérange pas, qui s'en sacre. C'est surtout au travail que j'ai le plus d'amis non-fumeurs, c'est là qu'ils font des reproches. Parce que souvent, ils sont dehors pareil même s'ils fument pas, ils vont me dire :

« C'est pas bon la cigarette pour toi ! ». Je le sais !! Tu peux parler, je sais tout ça. C'est pas parce que je le sais pas ! (Danielle, 28 ans, fumeuse de tabac, technicienne en laboratoire)

À l'instar de Danielle, plusieurs participants indiquent que les reproches viendraient surtout des non-fumeurs qui peuvent se permettre d'émettre des commentaires. On sent la culpabilité qu'ils cherchent à créer chez les fumeurs de tabac dans les propos des répondants :

S'il y en a qui sont proches de moi, ils vont me le dire : « Ah, tu travailles en environnement pis tu fumes ! ». Parce que, par rapport à mon travail - et ça, je me le fais mettre en pleine face souvent : « Un éco-conseiller qui fume ! ». Ben oui ! Tu sais ! Un médecin et une infirmière qui fument, va voir autour des hôpitaux, il y en a plein. C'est de même la vie. (Ian, 32 ans, fumeur de cannabis et de tabac, coordonateur de projet en environnement)

Plusieurs fumeurs de tabac ont aussi été confrontés à des reproches venant de parfaits inconnus. Une majorité des participants fumant la cigarette avaient à cet égard au moins un ou deux événements en tête. :

Des étrangers, ça m'est arrivé au travail, une espèce de madame qui avait l'air pas mal bourgeoise, qui m'a parlé en anglais pour me dire que pendant que je prenais une pause, que c'était la pire habitude à avoir, que c'était vraiment mal et elle s'est empressée de prendre une bonne gorgée dans sa bouteille d'eau Fidji à 5\$. Euh... je lui ai même pas répondu. J'ai pris la peine quand même de raconter ça à mes collègues qui étaient assez d'accord avec moi, par rapport à la frustration de dire que t'as pas d'affaire à venir faire la morale à ceux qui fument la cigarette quand tu t'achètes des bouteilles d'eau à 5\$... En tout cas... Sinon, une autre madame pendant que j'étais en train de fumer ma cigarette qui est passée avec ses deux enfants qui a commencé à me dire : « c'est une nouvelle mode cette affaire-là? ». Je savais pas trop de quoi elle parlait, pis elle m'a dit « la cigarette ». J'ai dit « ben, une nouvelle mode?? » [*regard d'incompréhension*]. Je comprenais pas trop. En tout cas, je sais pas si elle présumait le fait que d'être un jeune qui fumait... je sais pas, j'ai pas trop compris c'est quoi sa raison. Je lui ai répondu, « c'est-tu une nouvelle mode de pas se mêler de ses affaires ? » En tout cas, c'est pas mal les seules anecdotes liées à des reproches qu'on m'a faits par rapport à ma consommation de cigarettes (Louis-Antoine, 26 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien/travail communautaire)

Si les fumeurs de tabac ont le malheur de s'allumer une cigarette dans un endroit où c'est interdit, on le leur ferait remarquer assez rapidement, souligne Francine qui s'est déjà fait réprimander par une inconnue dans la rue :

C'est parce que je m'allumais une cigarette dans un endroit qui était inapproprié, à l'extérieur. J'avais pas remarqué, c'était juste le début où on commençait à interdire un peu partout. J'étais entrée dans l'abri-bus juste pour éviter le vent deux secondes, pis je me suis fait invectiver assez vite. (Francine, 39 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, artiste/professeur d'art autonome)

et Guillaume qui croyait pouvoir allumer sa cigarette étant donné qu'il se trouvait à l'extérieur, mais n'avait pas vu l'interdiction de fumer à cet endroit qui s'est dépêcher d'éteindre sa cigarette quand il l'a constaté :

C'est vrai, j'ai déjà brisé la loi. Je pense que j'étais dehors, j'étais au stade des Alouettes et j'avais fumé. On était dehors alors, selon moi, j'avais le droit de fumer. Ça fait que je me suis fait critiquer et, en effet, la critique était justifiée et j'ai éteint ma cigarette. Mais c'était une fois. (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur)

Pour d'autres répondants, les commentaires ne sont pas nécessairement directs, mais ce serait plus dans le non-verbal qu'ils sentent le reproche :

Bien des fois, dans la rue, tu fumes une cigarette et il y a du monde qui se retournent et qui... ils disent pas des commentaires, mais ils te regardent croche, ou ils font des soupirs vraiment forts parce qu'ils sont fâchés que tu fumes à côté. (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Les anecdotes qui nous sont contées laissent entendre que les critiques envers les consommateurs de tabac sont généralement de type agressif ou passif-agressif, ce qui crée, en retour, une réponse aussi agressive plutôt que compréhensive de la part de ceux qui sont visés. Gabrielle en donne un bon exemple :

Je me suis faite carrément arracher ma cigarette. La fille l'a écrapouillée. C'était à l'université. C'était dans la période de transition où est-ce que c'était la dernière période de grâce avant que les lieux deviennent non-fumeurs. Ils

commençaient à en parler, mais on avait encore le droit de fumer à l'intérieur. La fille était bien en maudit, elle m'a arraché la cigarette et elle l'a écrasée. Je m'en suis allumée une autre ! (rires). Je lui ai dit : « j'ai encore le droit madame » ! T'sais elle me l'aurait demandé, peut-être que je l'aurais écrasée, mais de même, tu te sens agressée. T'as le goût de l'éteindre, mais dans son front ! (Gabrielle, 35 ans, fumeuse de tabac, travailleuse sociale)

La très grande majorité des consommateurs de tabac soutiennent ne pas craindre de dire qu'ils fument la cigarette. Tout le monde serait au courant du fait dans leur entourage et ils ne se cacheraient pas pour fumer. Quelques participants ont tout de même indiqué qu'ils aimeraient mieux que certaines personnes ne soient pas mises au courant. En effet, six fumeurs de tabac affirment qu'ils préféreraient que leurs parents ou un membre de leur famille en particulier ne sachent pas qu'ils fument la cigarette, surtout s'ils se sont « vantés » d'avoir arrêté. Leur principale crainte serait de décevoir les siens en leur apprenant qu'ils n'ont pas été capables d'arrêter :

Quand j'ai repris, je voulais pas que mon père le sache. Il y a eu beaucoup de gens que je voulais pas qu'ils le sachent [rires]. J'ai plus honte de fumer la cigarette que le pot. Mon père sait que je fume le cannabis, c'est le tabac qu'il déteste. (Amélie, 25 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, adjointe administrative)

Ça l'air fou là, je me sens comme une ado, non mais c'est vrai, parce qu'ils seraient déçus, parce qu'eux autres [ses parents ex-fumeurs], ils ont toughé, dans le fond, ils ont arrêté pis ils ont toughé. (Zoé, 36 ans, fumeuse de tabac)

D'une manière ou d'une autre, ils voudraient éviter de devoir faire face aux commentaires et aux reproches visant l'usage de la cigarette :

C'est plus moi qui a honte de fumer la cigarette. Et ils me le font savoir que ce n'est vraiment pas bien et je le sais, faque tu veux pas te justifier. Pis quand moi je suis pas capable de retourner un argument, ça m'énerve. (Amélie, 25 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, adjointe administrative)

Quelques participants soulignent également qu'ils ne veulent pas fumer en présence de collègues de travail; parce qu'ils ne veulent pas qu'ils apprennent qu'ils fument la cigarette :

Moi je trouve que, socialement, c'est quelque chose qui, de plus en plus... c'est mal vu de fumer. Pis je travaille un peu avec des grano, des gens plus hippie, grano, qui mangent bio pis tout ça, pis oui, fumer, je ne suis pas à l'aise. Habituellement, c'est de jour que je les vois alors ce n'est pas... de toute façon je ne fume pas, mais quand vient le soir, si je les vois, je ne suis pas à l'aise tant que ça, non. Pas parce que j'ai peur qu'ils me jugent, mais peut-être, j'imagine que j'aurais peur qu'ils me jugent, je ne sais pas. Mais c'est vrai que je ne suis pas à l'aise de fumer avec des gens comme les granos, pis évidemment, dès qu'il y a des enfants, je ne peux vraiment pas fumer autour. Ça, je respecte vraiment ça. (Wendy, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac)

Dans un cadre professionnel où je dois représenter... une image... Là, je vais pas fumer. Une image, mais aussi je ne veux pas déranger les autres. (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur)

On comprend que le pire à craindre dans ce cas-ci, ce n'est pas tant de décevoir les personnes qui ne sont finalement pas vraiment des proches, mais bien plus d'entacher l'image qu'on projette et d'être éventuellement jugé.

En somme, beaucoup de consommateurs de tabac comme les consommateurs de cannabis reçoivent des commentaires non seulement de leurs proches, mais aussi de personnes qu'ils ne connaissent pas. Néanmoins, comme ils fument principalement dans des endroits privés, les consommateurs de cannabis s'exposent moins à des commentaires venant de part et d'autre.

Qu'ils fument du cannabis ou du tabac, les proches des répondants semblent aussi enclins à émettre des commentaires sur leurs habitudes de consommation, mais contrairement aux fumeurs de cigarettes, les consommateurs de cannabis ne voient pas nécessairement ces commentaires comme des reproches. Ils sont plutôt, souvent, perçus comme de l'inquiétude manifestée à leur endroit, notamment en regard de la quantité qu'ils fument. De leur côté, les remarques formulées à l'endroit des consommateurs de tabac seraient, en regard du récit qu'en font les répondants, la plupart du temps jugés comme étant agressifs, même lorsqu'ils se manifestent de manière non verbale.

Tout comme pour les consommateurs de cannabis, on retrouve chez les fumeurs de tabac la crainte d'être vus négativement si l'habitude est dévoilée à l'entourage. On a vu avec quel sentiment d'agressivité les répondants estiment recevoir les commentaires sur leur condition de fumeur. Il n'est dès lors pas étonnant que certains préfèrent garder ce fait sous silence, surtout pour ceux qui auraient recommencé à fumer. On peut faire l'hypothèse que, dans leur cas, c'est non seulement la peur d'être jugé qui intervient, mais aussi le jugement qu'on porte sur soi-même, la déception de ne pas avoir pu cesser de fumer se muant en jugement négatif sur soi.

### **3.1.3 Représentation culturelle du cannabis et du tabac**

Les participants ont été questionnés quant aux perceptions qu'ils ont du cannabis et du tabac. On a également recueilli leurs opinions à travers leur discours, notamment lorsqu'ils venaient appuyer leurs points de vue à différentes questions posées.

La plupart des fumeurs de cannabis (68%) ne croient pas que la consommation de cannabis mène systématiquement à la dépendance. Ils ne le verraient pas comme étant une substance dangereuse (77%), mais un peu plus de la moitié (55%) n'iraient pas jusqu'à dire qu'elle est inoffensive. Plus précisément, une grande partie (88%) des répondants considèrent qu'il est acceptable de consommer du cannabis du moment qu'on sait ce qu'on fait et qu'on fait attention. Ils seraient d'ailleurs majoritairement, à 70%, pour la légalisation de la substance.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient le cannabis moins dangereux que le tabac, l'avis des répondants s'est toutefois avéré être partagé. En effet, 40% d'entre eux estiment qu'il est effectivement moins dangereux contre 48% qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation. Il a cependant semblé se dessiner une certaine ambiguïté vis-à-vis de cette question. En effet, plusieurs participants ont demandé à l'intervieweuse de spécifier s'il s'agissait d'un joint versus une cigarette ou de la consommation de cannabis versus la consommation de tabac. Cette précision avait son importance à leurs yeux, puisqu'ils disaient percevoir globalement la consommation de cannabis comme étant moins dangereuse que la consommation de cigarettes, mais qu'un joint était sûrement pire qu'une cigarette. En cela, l'avis des répondants rejoint celui du Centre québécois de lutte aux dépendances (2006) indiquant qu'un joint de cannabis causerait, en théorie, autant de problèmes pulmonaires que quatre à dix cigarettes ordinaires. À quantité égale, le cannabis contiendrait 50% plus de goudron que le tabac le plus fort sur le marché et recèlerait une concentration plus élevée de certains agents cancérigènes dans son goudron. Il serait d'autant plus néfaste qu'on inhalerait plus longuement et plus profondément un joint de cannabis qu'une cigarette ordinaire. Il est donc important de retenir que les résultats tirés de cette question doivent être nuancés puisque le sens de celle-ci n'a peut-être pas été compris de la même manière par tous les répondants.

Selon les participants fumant du cannabis, il n'y aurait aucun mal à fumer un joint de temps à autre. En fait, fumer un joint ne serait pas pire que de boire de l'alcool, d'après eux. Ils ont d'ailleurs fait allusion à cette comparaison à plusieurs reprises, affirmant que l'alcool causerait des dommages bien plus grands que le cannabis dans la société, que ce soit en coûts sociaux ou en coûts personnels. Par exemple, l'alcool serait plus étroitement lié à la violence que le cannabis peut l'être, disent les participants :

L'alcool, c'est un fléau bien plus grave que le pot. Des gens qui font juste fumer du pot une soirée, c'est bien rare qu'ils sortent après ça de chez eux et qu'ils se battent. L'alcool crée des dérives dans une société incroyables au niveau de la violence. Les pertes de capacité et les maladies reliées à l'alcool sont bien plus importantes que le tabac et le pot tant qu'à moi. (Ian, 32 ans, coordonnateur de projet en environnement)

Les fumeurs de cannabis interviewés ne voient pas la logique dans le fait que le cannabis soit illégal, lui qui leur semble moins néfaste que l'alcool ou le tabac qui sont tous deux des substances légales. Selon eux, le cannabis ne serait pas une drogue qui dérange contrairement à l'alcool dont on ne compterait plus les crimes violents lui étant associés :

[Le cannabis] est sûrement parmi toutes les drogues, celle qui a le moins de conséquences violentes. C'est pas une drogue qui dérange, qui peut entraîner des conséquences sur ce plan-là. Il y a pas de crimes violents à cause que quelqu'un a fumé du pot, ça arrive pas. Alors qu'avec l'alcool, ça arrive constamment et c'est permis. (Louis-Antoine, 26 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien/travail communautaire)

Du côté des coûts personnels, l'alcool et le tabac, et même certains autres produits médicamenteux ou alimentaires sont également considérés par plusieurs répondants comme étant plus néfastes pour la santé d'un individu que le cannabis :

Il y a tellement d'affaires légales qu'on prend, juste les produits chimiques qui sont dans la bouffe, les antibiotiques qu'on prend, c'est tous des produits chimiques. Et quand on pense que l'utilisation d'une plante, qui est à la base naturelle, est illégale, je trouve ça un peu illogique comme façon de faire. (Lilianne, 24 ans, fumeuse de cannabis, intervenante dans une maison des jeunes/étudiante en communication)

En effet, des centaines de milliers de personnes prennent des antidouleurs, des antidépresseurs ou des anxiolytiques de nos jours, ce qui amène différents participants à affirmer qu'ils verraient le cannabis comme une bien meilleure alternative pour ces gens. Qui plus est, poursuivent-ils, le cannabis ne causerait



pas de dépendance physique, ce qui viendrait faire une très grande différence pour eux, surtout lorsqu'ils considèrent les effets de la cigarette :

Je pense que le pot ça se contrôle et pas la cigarette. Je pense que c'est plus facile de fumer du pot raisonnablement que la cigarette. [...] Fumer du pot, c'est dangereux pour devenir démotiver et passif, mais c'est pas absolu. C'est dangereux de devenir comme ça, mais tu vas pas nécessairement le devenir. C'est pour ça que la cigarette, c'est plus dangereux, parce que c'est rare que les gens vont fumer juste occasionnellement. (Karim, 25 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur en informatique)

Les consommateurs de cannabis interrogés se voient comme des fumeurs maîtrisant leur consommation, et insistent sur la distinction à faire entre eux et ceux qui n'arrivent pas à contrôler leur consommation, ceux qui en font un usage problématique. De la même manière, il y aurait d'un côté ceux qui prennent juste un verre en revenant de travailler le soir avec des amis, la famille, les collègues et, de l'autre, les alcooliques :

Avec l'alcool, tu as les soûlons et tu as le monde qui consomment et qui ne sont pas soûls tout le temps, mais qui se pètent la face une couple de fois par année. (Lilianne, 24 ans, fumeuse de cannabis, intervenante dans une maison des jeunes/étudiante en communication)

Ma perception du pot, comme je te dis, c'est que c'est dangereux pour devenir démotiver et passif, mais je pense que l'utilisation que j'en fais moi-même ça me rend pas quelqu'un comme ça. (Karim, 25 ans, ingénieur en informatique)

Ce clivage entre ceux qui contrôlent leur consommation et ceux qui ne la contrôlent plus semble être très important pour les participants qui ne s'identifient pas au second.

Suivant l'avis formulé par plusieurs, la légalisation pourrait rendre le cannabis encore plus sécuritaire en exerçant un contrôle sur sa vente plutôt que de laisser n'importe qui lui ajouter n'importe quoi. Le cannabis est perçu comme une substance naturelle, une plante dont il faut s'assurer qu'elle ne devienne pas nocive avec l'ajout de produits toxiques :

Le pot aurait tout avantage à avoir un certain contrôle, parce qu'il est entre les mains de gens qui n'ont aucun souci social. Et il y a plein de monde qui souffrent du pot, non pas parce que c'est du pot, mais parce qu'il a été mélangé, parce que les taux THC sont beaucoup trop élevés, il devient nocif, il devient trop fort et ça, c'est pas bon. Moi, j'aimerais ça pouvoir fumer du pot, alors que je suis certain qu'il n'est pas passé à... qu'il y ait une traçabilité. Au moins avec la cigarette, il y a une traçabilité. C'est ça la dérive du pot. Mais pour avoir une traçabilité, il faut que tu légalises. (Ian, 32 ans, coordonnateur de projet en environnement)

Je suis pour la légalisation, pis je suis pour le fait qu'on accepte ça, parce que, justement, c'est un fait. Alors au lieu de le cacher pis de criminaliser ça, on est mieux de l'accepter pis de le contrôler. Pis d'éduquer les gens aussi là-dessus. C'est quoi les risques, c'est quoi l'intérêt de le faire, c'est quoi, pis consommer de la bonne qualité aussi. Parce qu'il y en a beaucoup aussi qui fument, mais ce qu'ils fument, c'est extrêmement fort. C'est vraiment mauvais. Très chimique aussi. Des fois, c'est coupé avec plein d'affaires. Je suis contre ça. C'est pourquoi je suis pour la légalisation. (Wendy, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac)

On pourrait contrôler la qualité parce que là, il y a comme du gros pot un peu chimique qui n'est pas nécessairement bon, justement, et qui peut amener à des effets négatifs. Fait que le contrôle de la qualité, si c'était légalisé, ce serait bien. (Samuel, 30 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cinéaste)

Lorsqu'on a demandé aux consommateurs de tabac s'ils entretenaient une attitude négative envers le tabac, les réponses se sont avérées partagées : 34% disaient effectivement avoir une attitude négative envers le tabac, un autre 34% ont manifesté une certaine difficulté à trancher et 31% ont confié que ce n'était pas le cas. Ceci dit, la grande majorité (84%) des répondants s'entendaient pour dire que la consommation de tabac mène systématiquement à la dépendance. Qui plus est, 75% se disaient d'accord avec l'énoncé voulant que le tabac soit toujours dangereux.

Même en isolant ceux fumant à la fois du cannabis et la cigarette, on remarque que les proportions vont dans le même sens, ce qui laisse entendre que, bien que

consommant les deux substances, ils auraient une attitude plus favorable envers le cannabis que le tabac.

Malgré cela, la majorité des participants fumant du tabac s'est toutefois dit en désaccord avec le fait de rendre le tabac illégal (78%), plus de la moitié d'entre eux trouvant acceptable de fumer du tabac en autant qu'on sache ce qu'on fait et qu'on fasse attention (63%).

La consommation de tabac est perçue par la grande majorité des fumeurs interrogés comme étant une dépendance, un besoin qu'ils ont développé et rien d'autre. Ils parlent à peu près tous de l'emprise de la cigarette et de leur impuissance à arrêter de fumer :

Le pouvoir que cette affaire-là peut avoir sur une personne, c'est incroyable. Ça fait en sorte que tu dépenses beaucoup d'argent pour ça, que ça te nuit beaucoup, mais à tous les niveaux là. Que ce soit la santé, odeurs, dents, troubles érectiles, peu importe ce qu'ils disent sur les paquets. Tu sais, ils ont raison là. C'est con, qu'on paye et qu'on tombe malade pis après ça on se plaint. C'est dur à arrêter, c'est souffrant. (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Étant donné que le tabac cause une telle dépendance, il est bien souvent perçu comme étant la pire des drogues douces par les participants. En plus, ajoutent-ils, il ne donne aucun effet euphorisant ou autre, contrairement aux autres types de drogues :

Je trouve que la cigarette c'est vraiment une drogue néfaste, de toutes les drogues, je pense que c'est la pire. C'est la pire. Moi je pense que *c'est number 1 bad*, c'est tellement pas bon pour toi, pis en même temps, c'est tellement ridicule, à chaque fois que tu fumes tu te dis « ayoye », parce que ça te donne pas l'effet, comme je te dis, euphorisant des autres drogues, oui ça va te calmer ou ça va t'exciter, mais je veux dire ça joue pas avec ta tête dans le sens que ça change pas tes pensées, ça affecte pas, donc c'est comme tu fumes du tabac, pis tu t'empestes, c'est vraiment pas bon fumer, pis en plus avec tous les chimique qu'il y a là dedans, c'est pas la cigarette d'autrefois. (Xavière, 35 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coordonnatrice de projet de recherche)

Le fait d'être aux prises avec une dépendance serait perçu comme de la faiblesse pour certains :

*C'est un signe de faiblesse, fumer là. On est toute faible de pas pouvoir arrêter. Il faut vraiment dire, regarde, je vais arrêter je suis capable. Je me dis que tous ceux qui fument, on a pas cette force de caractère là de dire, regarde, j'arrête de fumer. Pas qu'on a pas de colonne, c'est pas ça que je veux dire, mais à quelque part, il y en a qui ont été capables d'arrêter. Ils se sont dits : « regarde, moi j'arrête, fini, fini, fini, pis quand bien même que c'est dur, je vais arrêter ». Pis nous autres, on arrête pas. On prend la solution la plus facile : « Oh non, non, je suis pas capable, je deviens de mauvaise humeur ». Les autres aussi ont été de mauvaise humeur pis ils se sont pris en main pareil. Moi, je me dis que c'est ça qu'on a toute les fumeurs. (Ima, 49 ans, fumeuse de tabac, superviseuse de boutiques)*

Émilie raconte comment elle se sent peu fière d'elle d'être incapable d'arrêter de fumer d'autant qu'elle est enceinte :

*Quand j'ai su que j'étais enceinte j'ai comme arrêté pendant 2-3 jours et je mangeais mes bas. C'est sûr que je me trouve dégueux, je me trouve dégueulasse, parce que oui c'est ma santé que je nuis, mais c'est moi, j'ai le droit. Mais là, c'est quelqu'un d'autre qui a rien demandé à qui je donne de quoi de pas bon. Oui, je fais attention, j'ai pas pris d'alcool depuis que je suis enceinte, j'ai même pas bu un verre. J'essaie de manger beaucoup de fruits et de légumes, mais on dirait que tout ça s'efface, parce que, dans le fond, je peux bien dire à quelqu'un oui je fais attention, je bois pas d'alcool, j'essaie de bien manger, mais on va dire « ah ouin, mais tu fumes ! » C'est vrai là. Je pourrais faire n'importe quoi, de l'exercice, bien manger, rien boire, et tout, mais... je fume. C'est comme un non sens dans le fond. Oui tu fais de bonnes affaires, mais le monde dit tant qu'à faire des bonnes affaires, fais tout bien ou fais tout pas bien. Mais regardes, je sais que c'est pas bon, puis j'étais sûre d'être capable d'arrêter... je me déçois là. (Émilie, 29 ans, fumeuse de tabac, gérante d'une boutique)*

Il est clairement établi et reconnu par une majorité de participants qu'il est mauvais de consommer du tabac. Toutefois, il n'en n'aurait pas toujours été ainsi selon quelques-uns qui expliquent que leur perception et celle des gens en général envers le tabac a changé au fil du temps. Si, autrefois, on trouvait « cool » de fumer la cigarette, ce ne serait plus le cas aujourd'hui :

Partout dans les films, la télé. Ouais c'est cool fumer. Quarante ans plus tard c'est : « tu es pas gentil, tu fumes ». (Pierre-Luc, 31 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien)

La très grande majorité des participants fumant la cigarette ont bien plus critiqué le tabac que les fumeurs de cannabis ont critiqué leur drogue. Même les interviewés fumant les deux substances avaient un discours diabolisant la cigarette alors qu'ils apportaient plus de nuances face au cannabis. Par conséquent, plusieurs reproches ont été formulés envers la cigarette qui, non seulement entraînerait une dépendance, mais serait également liée à de nombreuses maladies. Le cannabis, quant à lui, ne paraît pas soulever un même tollé.

#### **3.1.4 Perception des répondants de ce que les autres pensent d'eux comme consommateurs**

Même si plusieurs consommateurs de cannabis précisent que la substance constitue, d'après eux, la moins pire des drogues, il n'en demeure pas moins que sa consommation peut devenir dangereuse selon eux. Ils jugent, notamment, qu'elle peut entraîner de la passivité, de la démotivation et de l'isolement chez le fumeur qui consomme de manière problématique. Ils reconnaissent, de ce fait, qu'il existe une consommation problématique. Celle-ci serait généralement liée au stéréotype qu'on peut se faire d'un consommateur de cannabis : quelqu'un qui est blasé et qui ne fait que fumer de ses journées :

Dreads, long hair, dyed-out t-shirt and shorts or baggy pants, big shoes, sloppy walk, very easy to recognize, you like « Ok ! » They are very relaxed and every sentence it's like "yeah... how you doin'" [imite quelqu'un de très apathique] You're talking to them and they don't even respond to you because it's hard for them to talk to you. They only respond to you like "yeah", "ok", "cool". (Benjamin, 20 ans, fumeur de cannabis, mannequin)

Certains participants partagent cette impression que le reste de la population les voit comme des « drogués » et croit nécessairement que tous les fumeurs de cannabis ont un problème de consommation.

À plusieurs occasions, les participants manifestent une certaine colère vis-à-vis des non-consommateurs qui, sentiraient-ils, ne les comprendraient pas, voire les jugeraient. C'est ce qu'on sent chez André et Ian lorsqu'on leur demande ce qu'ils auraient envie de dire à quelqu'un qui ne consomme pas de cannabis :

*/.../ Arrête de prendre tes faits dans les journaux à potins, et la tv, et TVA, et le Journal de Montréal. Il faut aller un petit peu plus loin dans la vie, il faut lire des livres pour s'informer, pour aller gratter un petit peu plus loin. Le jugement gratuit, ça s'applique à tout. (André, 28 ans, fumeur de cannabis, agent de service à la clientèle - soutien technique)*

*Je pense que les gens qui n'ont jamais essayé ont un problème de perspective. Essaie-le pour voir qu'est-ce que c'est, après t'en parleras. J'aime pas l'intolérance. Quelqu'un qui n'a jamais fumé et qui est intolérant envers les fumeurs de pot ou envers les fumeurs de cigarettes, moi je suis intolérant envers ton intolérance. Moi c'est ton intolérance et ton manque d'expérience qui est plus nocif pour une société que le fumeur. Tu comprends-tu ce que je veux dire ? Des gens qui n'ont jamais fumé ont souvent cette attitude-là. Ils ont une attitude d'intolérance poussée et, pour moi, la façon que je vois les choses, qu'une attitude intolérante, c'est pire que quelqu'un qui fume. Dans une société, les intolérants, c'est extrêmement nocif, c'est fatigant, ça tombe sur les nerfs à tout le monde, ça cause des problèmes à tout le monde. Ils ne sont pas mieux là. Ils ne sont pas mieux eux autres. (Ian, 32 ans, fumeur de cannabis et de tabac, coordonnateur de projet en environnement)*

Souvent, les participants vont insister sur le fait qu'ils sont des gens ouverts d'esprit et, qu'en tant que personne ouverte, ils ne jugeraient pas les autres et s'attendraient donc à ce qu'on fasse de même envers eux. En d'autres mots, leur ligne de pensée se résume à : « *ne me jugez pas, comme moi, je ne vous juge pas* ».

Les consommateurs de tabac estiment également qu'ils se font juger par les non-fumeurs. Ces derniers, on l'a vu, n'hésiteraient pas à faire savoir aux fumeurs que

la consommation de cigarettes est mauvaise pour eux et pour les gens qui les entourent. La plupart du temps, ces commentaires sont considérés comme étant moralisateurs et agressants et, par conséquent, certains fumeurs de tabac interrogés affirment se sentir jugés par les non-fumeurs :

Le monde est devenu agressif là ! Et là ils jugent ! Pis là, c'est bad. Quand tu es fumeur là, tu es persécuté et tu es jugé et tu es vu comme le diable ! Oh oui, oui. À côté des non-fumeurs, pas toute là, mais il y a beaucoup de non-fumeurs qui deviennent comme ça de plus en plus. Pis je trouve ça dur et chiant. Peut-être que c'est bon, que ça pousse à arrêter de fumer là, mais, un moment donné, t'es écœuré de subir ça. Mais... sincèrement, c'est comme plus ardu. Il n'y a pas de bonne raison de fumer la cigarette. Il n'y en a pas. Il n'y en a aucune. Zéro. Ça fait que t'as pas de chance quand t'as une discussion avec un non-fumeur, tu peux pas gagner. T'as beau dire : « oui, mais moi ça me fait du bien physiquement ! » Tu sais... non tu comprends pas ! (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Ben moi je leur dirais de se calmer des fois, de dire « aye, essayez de comprendre le fumeur », de comprendre où est-ce qu'il est lui dans sa tête, que oui y'a un problème, mais il faut qu'il trouve une façon à lui d'arrêter, ou d'accepter que cette personne-là veuille fumer, pis que oui, ok, laissez-la fumer si elle respecte les autres, si elle te fait rien, pourquoi tu vas la regarder : on fume dehors, excuse-moi, mais les autos, ils donnent autant de pollution que la cigarette et plus. Je dirais, donc faut aussi voir les choses autrement, je trouve qu'il faut relativiser les affaires, à un moment donné, c'est comme : « donnez-nous un break là, on est pas des criminels, on est pas des... on est pas des tueurs », non mais c'est ça, ils ont l'impression que, à cause de la fumée secondaire, on fait une grosse affaire, on est tous des tueurs, on va empester tout le monde, tout le monde va mourir du cancer (Xavière, 35 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coordonnatrice de projet de recherche)

Ceci dit, plusieurs consommateurs de tabac considèrent plutôt qu'ils n'auraient pas grand-chose à dire aux non-fumeurs, puisqu'ils comprennent tout à fait ces derniers de s'indigner de la fumée de cigarette :

J'ai toujours fait attention quand même parce que, même si je fume, c'est pas une raison pour fumer dans la face des gens. J'ai toujours été consciente de ça, mais c'est devenu de plus en plus fort ce sentiment. (Amélie, 25 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, adjointe administrative)

Je fais vraiment attention à ça. Asteure, je me sens presque mal de fumer partout. Même dans la rue, quelqu'un me suit, je vais-tu lui envoyer ma boucane en

l'accrochant là ? Dans ce cas-là, je vais essayer quasiment de... en tout cas, de l'éviter dans la mesure du possible, on s'entend. Mais non, je les respecte, c'est... je trouve ça super bien, je comprends. Je trouve que c'est une bonne valeur de ne pas vouloir intoxiquer le monde. Tout le monde a le droit de vivre sans la cigarette, c'est moi qui fume, c'est pas eux autres. (William, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cuisinier)

Certains se donneraient même la mission de prévenir les non-fumeurs de ne jamais commencer à fumer la cigarette en mettant l'accent sur le risque de dépendance liée à sa consommation :

La cigarette, je lui dirais de jamais toucher à ça. Et je me servais d'exemples de gens que je connais qui ont déjà fumé en disant que, une fois que tu as fumé, même si tu arrêtes pendant dix ans et plus, tu vas toujours avoir quand même le goût de fumer la cigarette. (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac)

Bref, parmi les participants consommant du tabac, plusieurs signalent leur sentiment de se sentir jugés par les non-fumeurs. D'autres disent plutôt comprendre ces derniers et insistent sur le respect qu'ils tentent de manifester à leur endroit en évitant de les exposer à leur fumée de cigarette.

### **3.1.5 Mauvaise représentation par les médias du cannabis et du tabac**

On a questionné les participants à savoir si les médias et l'opinion populaire représenteraient bien le portrait du cannabis et du tabac dans la mesure où il rejoindrait ce qu'ils en pensaient eux-mêmes. Comme Queenie, la majorité des consommateurs de cannabis affirment qu'ils sont en désaccord avec le portrait véhiculé par les médias et par l'opinion populaire :

Souvent quand je regarde des reportages - parce que ma mère dit tout le temps quand il y a un reportage : « ÉCOUTES ÇA ! Tu vas voir qu'est-ce que t'es. » Pis là, ils disent dans le reportage que les gens qui consomment sont souvent paresseux, euh... dépressifs. Pis là, je suis là, crime! Ils devraient faire des tests sur moi, câline. Je suis pas quelqu'un de dépressive, je suis toujours de bonne humeur, je suis full positive, je fais ça pour m'amuser, pis je suis pas quelqu'un de paresseux, loin de là. Je suis une fille super méga productive. Je trouve souvent que ce qu'ils disent à la télé, c'est l'inverse de ce que moi je suis. (Queenie, 32 ans, gérante dans un magasin à grande surface)



La plupart du temps, soulignent les répondants, ce serait l'image du consommateur problématique qui serait véhiculée dans les médias. Ce serait également celle qu'on voit le plus couramment dans la vie de tous les jours avec les jeunes de la rue et autres marginaux, plus visibles que les consommateurs bien intégrés socialement. Les interviewés insistent cependant sur le fait qu'il existe des individus aux caractéristiques diverses qui consomment du cannabis :

*Je pense que c'est quelque chose qui est dans toutes les classes, tous les styles. C'est répandu je pense à au moins 70% de la société. Ça peut être n'importe qui. Quelqu'un qui travaille, quelqu'un qui ne travaille pas. Un artiste, un économiste. (Samuel, 30 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cinéaste)*

Le sentiment de devoir expliquer aux non-consommateurs pourquoi ils fument du cannabis et de les éduquer quant à cette drogue est, par conséquent, très présent dans le discours des participants, car d'emblée ils croient qu'une grande partie de la population a une image biaisée et qu'elle est mal informée :

*Bien ma première idée, c'est... de démentir les idées préconçues qu'il peut avoir par rapport à ça. Je sais pas trop comment l'exprimer. Bien ça dépend du non-consommateur. Beaucoup de non-consommateurs savent c'est quoi quand même assez bien. Ça fait que les mythes préconçus... c'est quoi... les quantités... moi je trouve que le consommateur, c'est pas nécessairement un drogué. Ça c'est le pire mythe à mon avis. Pis si tu fumes, tu vas nécessairement aller vers d'autres choses, ce qui n'est pas nécessairement vrai. C'est sûr que tout le monde qui a été vers d'autres choses ont passé par là, mais ça veut pas dire que c'est ça la cause. Souvent c'est plusieurs causes. Ça, c'en est peut-être une. Mais [*je lui dirais*] qu'il y a moyen de consommer de façon... je dirais pas intelligente... mais de façon responsable mettons. (Maxime, 27 ans, fumeur de cannabis, comptable)*

*Comme je disais, c'est que c'est pas quelque chose de néfaste pour tout le monde, pis c'est pas quelque chose qui va te tuer, c'est pas quelque chose qui va te rendre violent, c'est quelque chose qui va te relaxer, qui va te faire rire, qui va expandre ta tête, qui va t'aider à comprendre d'autre chose, c'est plus ça, toutes drogues anyways, ça a toujours été utilisé dans ces sens-là. C'est sûr qu'aujourd'hui on l'utilise récréativement, et à cause qu'on a perdu tous ces cues là culturels, y'a des problématiques qui se créent parce qu'on en parle pas, donc, plus on en parle, plus qu'on informe, plus qu'on éduque, mieux les gens vont comprendre, pis un non-fumeur de cannabis, c'est d'expliquer un peu c'est quoi, c'est quoi le trip, c'est quoi les effets, qu'est-ce que ça fait, c'est quoi aussi les désagréments, ou qu'est-ce*

qui peut se passer, pis de savoir bien consommer, c'est de savoir que si tu fais ça de cette façon-là, t'as moins de chance que ça t'arrive. (Xavière, 35 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coordonnatrice de projet de recherche)

Les consommateurs de tabac trouvent, pour leur part, que les médias présentent bien la substance et sont généralement d'accord avec tout ce qu'on entend sur sa consommation. Ils approuvent les campagnes mettant en garde les gens sur les effets nocifs du tabac, et considèrent qu'il est bien de les sensibiliser à sa dangerosité :

Oui, c'est toute vrai ce qu'ils disent. Tu sais, que quelqu'un qui fait de l'asthme... que ça peut apporter le cancer. Je comprends que tout est vrai. Qu'ils fassent la promotion, je trouve ça bien correct, parce que je me dis qu'à quelque part, il y en a qui sont assez forts pour dire : « regarde, moi, je ne fume pas ». C'est bien correct d'envoyer un message. C'est comme d'envoyer un message que vous roulez trop vite, vous allez avoir un accident. C'est bien correct. (Ima, 49 ans, fumeuse de tabac, superviseuse de boutiques)

Certains nuancent toutefois cette approbation affirmant qu'ils sont évidemment d'accord avec le fait que le tabac est mauvais pour la santé, mais trouvent parfois qu'on va un peu trop loin dans le message. Ils ont, disent-ils, le sentiment qu'on enlève leur libre arbitre face aux choix à faire dans la vie :

Ma perception colle à peu près à l'opinion publique générale, à la différence près peut-être que, malgré ma perception, somme toute assez négative de la cigarette, je suis farouchement contre la diabolisation des consommateurs de tabac et j'ai plutôt tendance à favoriser le « vivre et laissez vivre » et je regrette que l'idée d'avoir une bonne pensée, d'avoir des bonnes intentions... notre société bien pensante veut légiférer à outrance, selon moi, sur un comportement qui devrait plus appartenir à un choix individuel. (Thalya, 38 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, criminologue)

On a un peu... pas exagéré, mais mis beaucoup d'emphase sur certains points au niveau santé. Il reste quand même que les gens ont le choix à faire, c'est à eux de décider de leur consommation personnelle. Mais je suis d'accord en même temps pour ce qui est des lois de pas justement imposer aux autres ce choix-là. (Yasmine, 25 ans, fumeuse de tabac, étudiante en géographie)

Bien qu'ils soient d'accord avec le fait de donner de l'information et, globalement,

la forme du message, quelques-uns disent sentir une certaine hypocrisie sur le fond de celui-ci, considérant que le véritable reproche qu'on fait aux fumeurs de tabac, c'est de coûter cher à la société :

*C'est sûr que je suis consciente que c'est pas nécessairement très bon pour ma santé. Ça m'occasionne certains problèmes au niveau respiratoire et tout. La seule affaire qui m'énerve un peu là-dedans, c'est l'espèce de pression qui t'es mise sur le dos pour arrêter de fumer. Dans les médias ou au niveau du gouvernement, on dirait vraiment que c'est comme : « arrêtez de fumer, c'est pas parce que c'est meilleur pour votre santé, c'est parce que vous allez nous coûter moins cher ». (Gabrielle, 35 ans, fumeuse de tabac, travailleuse sociale)*

Plusieurs estiment finalement que ces messages ont pour conséquence dans la population de diaboliser la cigarette et discréditer ceux qui la fument, ce qui, à leurs yeux, ne serait pas le sort du cannabis et de ceux qui en font usage :

*À Tout le monde en parle, tu peux dire : « je fume du pot », pour faire des jokes, et c'est toujours bien drôle quand tu en as un qui ose avouer qu'il a fumé un joint, c'est drôle et on rit. Mais il y en a pas un qui va dire par exemple : « moi, je fume la cigarette ». Donc il y a une perception qui s'est développée dans la société qui fait que ceux qui fument du pot, on ne les démontise pas et que ceux qui fument la cigarette, on les démontise. Ils sont cons, ceux qui fument la cigarette. Ceux qui fument du pot, ils sont cool. (Ian, 32 ans, fumeur de cannabis et de tabac, coordonnateur de projet en environnement)*

Bref, la plupart des fumeurs de tabac s'accordent pour dire que les médias reflètent bien l'image qu'ils se font de la consommation de cigarettes, à savoir qu'elle est néfaste pour la santé. Toutefois, quelques-uns ajoutent qu'il ne faudrait pas que ce soit au détriment de leur droit de faire un choix personnel.

### **3.2 Les risques - les coûts et les bénéfiques**

Puisque nous avons établi que la décision de prendre ou non un risque résidait dans un calcul coûts-bénéfiques, il est nécessaire de clarifier quels sont les coûts et les bénéfiques d'une action. Plus précisément, il s'agit, dans le cadre de la

présente étude, d'établir quels risques les participants associent à leur consommation et quels bénéfices ils y voient.

### **3.2.1 Des coûts pour les fumeurs de cannabis et de tabac**

Les coûts se traduisent ici comme autant de conséquences, associées à la consommation. Pour les consommateurs de cannabis, ces conséquences se trouvent groupées en coûts sur la santé psychologique, rassemblant la dysphorie, la perte de motivation, de mémoire et la paranoïa; les coûts sur la santé physique et les coûts sociaux.

#### **3.2.1.1 Des coûts se répercutant sur la santé psychologique et physique**

##### **- Une dysphorie, perte de motivation, de mémoire et paranoïa**

Certains *consommateurs de cannabis* interrogés ont signalé avoir remarqué un changement de l'humeur à un moment donné dans leur vie, au moment où ils en consommaient beaucoup :

Quand j'en consommais trop, dans les derniers mois, j'étais plus déprimé dans la vie. C'était trop. Ça ne marchait plus. Pis bon, c'est comme le cercle vicieux de, t'en reprends parce que ça marche un petit peu pis une demie heure après ça ne marche plus. (Louis-Antoine, 26 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien/travail communautaire)

Ça peut partir des cycles dépressifs, je pouvais être de moins bonne humeur au travail le lendemain si j'avais beaucoup consommé la veille. Faut faire attention, ça présente ce genre de difficulté. (Jérôme, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, relationniste en publicité)

D'autres symptômes dépressifs peuvent également faire leur apparition suite à la consommation de cannabis, comme d'être moins motivés à accomplir ses tâches quotidiennes. Dans tous les cas, ceux qui en ont parlé disaient s'être rendu compte du problème et avoir par la suite diminué leur consommation de cannabis :

C'était juste que j'avais perdu la motivation, j'avais plus hâte de sortir aller fumer que de travailler alors, à la longue, tu deviens, tu fais les coins ronds, tu fais les coins ronds pis à un moment donné, ben là, tu te laisses aller carrément, pis ton boss il vient te voir pis il te dit : « bon, là, ça serait temps que tu te ressaisisses, parce que, on voit que tu te laisses aller ». Bon, c'est correct à ce moment-là on s'en rend compte qu'il y a un petit problème pis on se ressert la vis pis on restart. Rien de trop... rien de trop grave, mais ça l'aurait pu l'être si j'avais continué dans cette optique-là. (William, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cuisinier)

Les participants consommant du cannabis ont aussi été nombreux à faire part de leur observation qu'ils perdaient parfois la mémoire. Ils attribuaient alors cet état à leur consommation :

C'est vraiment une mémoire à court terme, je perdais mes choses tout le temps, c'est fou, pis j'ai de la difficulté à me concentrer aussi, à retenir l'information, même dans mes cours. (Véronique, 27 ans, fumeuse de cannabis, éducatrice spécialisée)

Un petit moment, j'ai eu des petites pertes de mémoire à court terme. C'est un effet qui n'est pas stressant. Je me suis rendu compte que j'avais de la misère à... (Interruption). C'est un effet qui arrive quand tu commences à fumer du pot régulièrement, t'oublies un peu les mots, t'oublie un peu les noms. Mais quand tu t'informes un peu, tu sais que ce sont des pertes de mémoire... légères pertes de mémoire à court terme donc ça n'efface pas tes souvenirs d'enfance là. Tu cherches les mots, c'est ça... tu es comme plus slow mettons. (Samuel, 30 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cinéaste)

Certains ont enfin fait allusion à un sentiment de paranoïa que la consommation de cannabis pourrait engendrer, ce qui serait plutôt désagréable à vivre :

Quand je fume, je ne réponds pas au téléphone, je ne veux pas parler, j'ai comme pas le goût, ça me fait rusher. J'ai tout le temps peur que ce soit ma mère, pis là elle me dirait : « ah là, t'es gelée comme une bine ! ». C'est ça que ça fait un peu, tu vois, mais ça me rend pas... j'hallucine pas des affaires, mais... tu te sens pas bien. (Ursula, 26 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, commis dans une librairie/scénariste)

Je pense que le pot, ça rend très introspectif, alors tu fumes et tu vas te poser des questions et remettre des choses en question, à te demander : « c'est tu correct ça ? ». Je pense que des fois, ça t'amène des vérités sur toi-même que tu y penserais même pas ou que tu voudrais pas t'avouer. Bref, c'est accentué sur le pot et là, ça peut devenir paranoïaque. (Wendy, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac)

### - Des conséquences sur la santé physique

Les consommateurs de cannabis ont également partagé leurs inquiétudes à propos des dommages que peut causer le cannabis sur leur santé physique. À cet égard, ils accordent une importance à la qualité du cannabis qui peut être très variable selon sa provenance. Le niveau de THC et de produits chimiques ajoutés à la substance préoccupent tout particulièrement ces participants. Pour cette raison, ils affirment prendre soin de ne pas acheter leur cannabis à n'importe qui. C'est aussi ce qui les pousserait à vouloir la légalisation du cannabis afin qu'on puisse régir sa qualité sur le marché :

*Au lieu de le cacher pis de criminaliser ça, on est mieux de l'accepter pis de le contrôler. Pis d'éduquer les gens aussi là-dessus. C'est quoi les risques, c'est quoi l'intérêt de le faire, pis consommer de la bonne qualité aussi. Parce qu'il y en a beaucoup qui fument, mais ce qu'ils fument, c'est extrêmement fort. C'est vraiment mauvais. Très chimique aussi, des fois coupé avec plein d'affaires. Je suis contre ça. (Wendy, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac)*

*If my daughter ever seeks to supply drugs, I'll be worried about it. But if you can go to (inaudible), put out a little card that says I'm a registered cannabis user and buy myself an amount of natural, pure, quality controlled, regulated substance, I'll be a lot happier. I prefer she didn't choose to use psychoactive at all, you know, obviously there are risks associated, but I don't think they are really big if she chooses to do that and the information and the support are there to do it safely. (Xavier, 40 ans, fumeur de cannabis, designer graphique)*

Ian y voit de son côté une raison de consommer avec modération :

*Aujourd'hui le THC est tellement fort que tu peux pas fumer beaucoup. Sinon, ça magane en tabarnouche et c'est vrai. Les gens qui fument beaucoup... (souffrent de) perte de concentration et de jugement, et ça devient évident : difficulté à t'exprimer et à communiquer. (Ian, 32 ans, fumeur de cannabis/tabac, coordonnateur de projet en environnement)*

#### 3.2.1.2 Des coûts sociaux

Parmi les coûts affectant ou ayant affecté la vie sociale des consommateurs de cannabis, on retrouve le risque de se forger une mauvaise réputation, l'isolement

et la perte de son emploi, de même que le risque d'arrestation qui ont été soulevés par les participants.

#### **- Se faire une mauvaise réputation**

Comme Guillaume, certains participants ont indiqué qu'il y avait eu un temps où ils consommaient beaucoup. L'image qu'ils reflétaient à leur entourage s'en serait alors trouvée affectée, conséquence qu'ils déplorent et qu'ils ne voudraient pas voir se répéter :

*C'est sûr que je me suis forgé une réputation au CÉGEP de quelqu'un qui fumait beaucoup. C'est une conséquence un peu négative, parce que les gens qui me connaissaient pas à ce moment-là et qui me connaissent maintenant, connaissent cette réputation-là et je suis pas tellement fier de ça. Parce que j'avais un surnom, on me surnommait Permafrost... c'est pas super winner comme surnom. C'est comme une conséquence négative, je trouve. Bien, à ce moment-là, j'étais presque fier, mais maintenant... disons que... comme là ma blonde a su que c'était comme ça que je me faisais appeler au CÉGEP, j'étais pas très fier disons... Je sais que les gens ont le souvenir de moi comme Permafrost. Ça, c'est moyen. (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur)*

Encore aujourd'hui, même s'ils estiment avoir le contrôle sur leur consommation, plusieurs interviewés confient qu'ils préféreraient ne pas en parler avec certaines personnes de leur entourage plutôt que de risquer de changer l'image qu'ils projettent et de, possiblement, sentir un jugement venant de leur part :

*Mettons mes collègues ou certains amis à qui j'irais peut-être pas le dire ou certaines autres connaissances ou certains membres de ma famille que j'irais pas parler de ça devant eux... Et c'est ça, c'est un peu pour les mêmes raisons. Je voudrais pas que les gens me jugent par rapport à ça, je voudrais pas changer mon image. Même si, moi, je jugerais pas quelqu'un sur la base de ça, mais je sais que certaines personnes seraient susceptibles de me juger parce que ça va à l'encontre de leurs valeurs. Alors j'ose pas. (Nancy, 25 ans, emploi temps partiel dans une agence gouvernementale)*

Certaines incohérences dans le discours des participants permettent de confirmer que l'image qu'ils projettent sur leur entourage est importante pour eux par peur d'être jugés. Par exemple, personne ne serait totalement

confortable de fumer en public, mais la plupart le ferait si le lieu était isolé, si c'était la nuit ou s'il n'y avait personne aux alentours. Josiane, pour sa part, affirme de prime abord qu'elle ne fumerait pas devant des enfants :

Bien c'est sûr que de fumer un joint, ça dépend tu t'en vas où aussi là. Mettons qu'il y a des enfants pis toute euh... C'est sûr que si tu t'en vas à la garderie, tu fumeras pas un bat en attendant... tu sais. Il y a une logique à toute. (Josiane, 22 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coiffeuse)

Pourtant, elle n'a pas hésité à s'allumer un joint devant l'enfant de deux ans de ses amis consommateurs, plus tôt dans la journée. Elle considère que le fait de se trouver dans un endroit aéré rend la situation plus acceptable. Peut-être que le fait que l'enfant ait deux ans et soit, par conséquent, moins capable de se rendre compte de ce qui se passe influence aussi le fait qu'on se permette de fumer devant lui, mais cela n'est pas dit :

Comment je te dirais bien ça... Comme là, son flo est là et on a fumé un joint tantôt, la porte est ouverte, c'est pas si pire, au moins il y a un courant d'air là. C'est sûr que c'est pas l'idéal, mais au moins il y a un courant d'air là. J'en ai d'autres des amis qui fument et qui ont des enfants et c'est la même chose qu'ici. On fume quand même. J'en fumerai pas s'il est assis sur moi. Mais en autant que la porte est ouverte. (Josiane, 22 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, coiffeuse)

Aussi, si d'emblée Josiane soutient que ce serait inconvenant d'aller fumer devant des enfants, il lui semble moins dérangeant de le faire lorsque les personnes présentes, les amis et parents de l'enfant, ne jugent pas ce comportement, voire font de même. Dans ces circonstances, la santé de l'enfant continue néanmoins d'être considérée : la porte est ouverte, il y a un courant d'air, il n'est donc pas affecté comme si on lui soufflait la fumée autour du visage. À tout prendre, il semble que le risque de se faire juger par les gens qui les entourent et de projeter du même coup une mauvaise image semble prendre une place importante dans l'évaluation que les participants font de la gravité de leur



comportement.

### - Isolement, perte de travail

Le fait de consommer du cannabis a amené ou amène encore d'autres conséquences négatives dans la vie de certains participants. Notamment, quelques-uns expliquent que le cannabis contribue à l'isolement, voire un renfermement sur soi :

(Ça crée) de l'isolement... euh... je sais pas comment dire... j'étais devenue vedge, je faisais plus rien. J'arrivais de la job pis je fumais, pis je fumais, pis je faisais rien que ça. Donc, je faisais rien d'autre à part ça. Je te dirais que ça a duré un temps. Ça me prenait tout un coup de pied pour me sortir de chez-nous : « Ok je vais venir te voir... » [*dit de manière très apathique*]. Même des fois, je ne répondais pas au téléphone. (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Quelques-uns ont mentionné qu'ils avaient déjà failli perdre un emploi à cause de leur consommation de cannabis. L'histoire s'est généralement bien terminée dans la plupart des cas, leur employeur ayant été compréhensif. Mais Hugues, lui, confie avoir réellement perdu son emploi :

Je me suis déjà fait renvoyer d'un travail. Il y a une couple d'années, je travaillais dans un camp de vacances et. à la fin de l'été, ils l'avaient su et disons que ça a accéléré mon départ. (Hugues, 27 ans, fumeur de cannabis, assistant de recherche en géographie)

La perte d'emploi, bien qu'étant vue comme une conséquence très grave pour une majorité des participants, ne semblait pas les inquiéter outre mesure puisqu'ils n'ont été que quelques-uns à nommer cette crainte.

### - Arrestation

Les participants ont affirmé, et cela pratiquement à l'unanimité, qu'ils percevaient les risques de se faire arrêter comme nuls ou très faibles, essentiellement parce qu'ils ne se voient pas comme quelqu'un qui attire

l'attention des autorités. De fait, quelques participants, comme Thalya, ont souligné qu'ils ne croyaient pas être le genre de personne dont on peut se douter qu'elles consomment :

Je ne pense pas que le risque (d'arrestation) est très élevé. Au point même où - petite anecdote, je ne sais pas si ça a sa place ici - mais j'étais avec ma sœur à Québec et je sortais. J'avais donné une conférence le jour même, alors j'étais vraiment habillée en petite madame, tailleur, etc., pis là on s'en allait prendre un verre quelque part, ma sœur et moi. Et puis je lui dis : « ça te tenterais-tu de fumer un joint » avant d'aller au bar en question et elle dit : « ah, non, on va pas retourner jusqu'à chez moi pour faire ça ». J'ai dit : « ben non, ici dans la rue, etc. ». Mais dans la rue à Québec, c'est straight à Québec, c'est pas un problème, je te jure que même si on était toute seule dans la rue, on croiserait quelqu'un qui sentirait du pot, il se retournerait savoir c'est d'où que ça vient. On a tellement pas le profil que si c'est quelqu'un qui a une image de consommateur de pot, il va dire : « il est où le consommateur de pot, ça ne peut pas être c'est deux petites filles là habillées en tailleur avec des talons qui font claquer claquer sur les trottoirs de Québec ». Et je suis convaincue de ça. (Thalya, 38 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, criminologue)

Cela dit, même en supposant qu'ils se fassent interpeler, la plupart des participants ont l'impression que le cannabis est toléré des forces de l'ordre et que, par conséquent, il ne leur arriverait rien si cela se produisait :

Je pense que c'est super toléré. J'imagine que... dans un endroit public, je pense que l'alcool est moins toléré que le pot. D'un point de vue criminel, d'un point de vue policier... j'ai l'impression que les policiers le savent que si tu fumes un joint, tu déranges pas vraiment les gens que tu sois dans un parc ou dans la rue. Les gens qui ont fumé ne seront pas considérés comme un désordre public. Tandis que les gens qui boivent ont tendance à crier, à pitcher des bouteilles, à déranger les gens qui sont autour d'eux. Ce qui n'est pas le cas avec le pot. En tout cas, selon ce que j'ai vécu. J'ai l'impression que les policiers sont capables de faire la part des choses à ce niveau-là. Ils vont pas nécessairement te faire chier parce que tu fumes un joint. (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur)

Plus précisément, certains participants ont mentionné que même s'ils se faisaient arrêter, il n'y aurait pas de suite ou, au pire, une petite amende pourrait leur être imposée, mais les répondants ne connaissaient personne à qui cela était

arrivé. Il est à noter qu'une majorité des personnes interviewées ne savaient d'ailleurs pas si la possession de cannabis avait été décriminalisée ou non.

Plusieurs ont néanmoins raconté des histoires personnelles ou venant de leurs connaissances ayant été confrontées à la police. Dans tous les cas, les agents n'avaient pas fait grand-chose, de leur point de vue. Ils s'étaient généralement contentés de jeter le cannabis par terre et s'étaient contentés de vérifier s'ils en avaient d'autre sur eux. L'impression qui reste, pour la plupart, est donc que la police ne fera rien, s'ils ne dérangent pas l'ordre public et qu'ils ne ressemblent pas au stéréotype du consommateur de cannabis camé. Ils admettent du même coup qu'il n'en serait pas de même pour tout le monde. Les participants décrivent alors certaines personnes plus marginales dans la société, plus voyantes qu'ils jugent plus susceptibles d'être l'objet d'une intervention plus répressive :

Si, admettons, c'est des petits jeunes qui traînent dans le métro et qui ont de l'air des p'tits hip hop guys, je sais pas comment appeler ça... On en parle souvent dans les médias, des jeunes qui se font harceler par la police... les jeunes noirs, des trucs comme ça. Je pense que, eux, ils ont plus de chances de... ou les punks ou je sais pas trop... les jeunes de la rue, eux, ils vont se faire harceler beaucoup plus. Ils vont s'en faire donner des tickets là! Mais, ils n'ont pas compris que la répression avec ces jeunes-là, ça marche pas. Mais bon, c'est leur problème là. C'est une autre histoire. (Katia, 27 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, psychoéducatrice)

Vu que je fume pas mal à la maison, c'est pas comme si j'étais un pauvre... ben je trouve ça triste pour les petits gars qui font rien, qui sont dans la rue, qui traînent, pis là, qui se font ramasser parce qu'ils fument un joint, ça je trouve ça plate. Mais t'as-tu vu? J'ai pas l'air d'un type... pis la police, elle vient pas me chercher. Mon conjoint oui parce qu'il attire vraiment la police, parce qu'il a une (tête de quelqu'un qui fume)... il aime pas la police à la base ça fait que j'imagine que ça attire la police, mais moi, je suis une fille, j'ai l'air à mon affaire, je ne suis pas fouteuse de trouble. Même, j'aurais une quantité de... non, je n'ai pas peur. (Ursula, 26 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, commis dans une librairie/scénariste)

Les polices, au Carré, St-Louis ils venaient checker, ils checkaient plus la bière. Faque là, on expliquait qu'on allait fumer ailleurs, ils comprenaient tu sais... Tu sais

je suis pas un gars ciblé, je ne suis pas un jeune de la rue ou un punk là, mais... Puis je n'achète pas le pot sur la rue non plus là. (Samuel, 30 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cinéaste)

Bref, les répondants ont l'impression que leur *standing* social contribue à leur éviter l'arrestation. Les jeunes et les marginaux seraient davantage la cible des policiers selon les participants.

Pour plusieurs, c'est aussi en prenant des précautions qu'ils croient éviter d'attirer l'attention des policiers, la principale étant de demeurer discrets, en veillant à ne pas acheter de cannabis sur la rue, par exemple. Au contraire, les conditions dans lesquelles vivent les jeunes de la rue et les différentes problématiques les impliquant les amènent inévitablement à entrer souvent en contact avec les policiers. Il leur est donc beaucoup plus difficile d'être discrets, ce que soulignent les répondants :

La seule façon que je vois que ça peut être une façon de se faire arrêter, c'est si la police ne t'aime déjà pas à la base, si tu déranges, là si tu fumes, ils vont comme utiliser ça pour monter un dossier. Mais si c'est un gars avec des bonnes convictions et qu'il n'a pas l'air de vivre dans la rue et qu'il n'a pas l'air d'avoir de problème et qu'il est capable de s'exprimer ou juste d'avoir l'air correct, je pense pas que les policiers vont vraiment s'en occuper (Guillaume, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur)

Certains tempèrent toutefois cette impression en indiquant qu'il y a des efforts à faire, des précautions à prendre pour être discret qui ne sont pas toujours faits :

Ceux qui se font arrêter cherchent un peu le trouble. Moi je connais quelqu'un qui s'est fait arrêter, lui en vendait, il s'est fait arrêter à 160 km/h en train de fumer un joint dans son char. T'sais... t'es un peu poche... t'as pas été super discret. Ça fait que si tu fumes un joint, Carré St-Louis, bien tu le sais qu'il y a une police qui passe à toutes les 10 minutes dans ce coin-là, donc tu coures un peu après aussi. Je trouve que c'est assez facile d'être discret. C'est un peu l'insouciance, je

trouve, les gens qui se font arrêter. C'est souvent de l'insouciance, de pas faire attention. (Maxime, 27 ans, fumeur de cannabis, comptable)

Bien qu'ils aient répété qu'ils ne prenaient pas vraiment de précautions, le mot d'ordre semble quand même être de garder une certaine vigilance pour ne pas attirer l'attention et de demeurer discrets. Ce qui ne veut pas dire que les répondants vont s'empêcher de fumer dans des lieux publics pour autant. Un joint fumé en marchant peut très bien passer pour une cigarette, d'après eux. Une précaution consistera alors de ne pas garder de cannabis sur eux, ou sinon le strict minimum, lorsqu'ils ont à se déplacer. Ils vont aussi s'assurer de rouler leur joint à la maison avant de partir pour ne pas avoir à le faire en pleine rue. La perception qu'il est possible d'éviter les problèmes en ne conservant qu'au maximum 3,5 grammes de cannabis sur soi est fort répandue et renforce ce comportement. Plusieurs ont en effet affirmé, à tort, qu'en deçà d'une certaine quantité, la possession de cannabis était maintenant décriminalisée.

Tout dépendant de la quantité que tu as... si tu en as beaucoup évidemment, tu vas avoir une note à ton dossier puis tout ça, tu vas te faire amener en cour. Mais si c'est moins de 3,5 grammes, bien là tu as une contravention puis ils t'enlèvent ton joint. (Chantale, 24 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, agente de service à la clientèle dans une institution financière)

J'en traîne pas sur moi. Pis si oui, souvent il est déjà roulé. Et si j'en ai, c'est largement inférieur à ce qui est prescrit par la loi. (Nathan, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, conseiller publicitaire)

Ceci dit, puisqu'une majorité des participants préfèrent généralement fumer chez eux ou chez des amis, ils sont vraisemblablement moins confrontés au risque d'une arrestation de toute manière. Comme le fait remarquer Xavier :

T'sais, quand on fume chez quelqu'un, il y a pas d'autres précautions (à prendre), donc c'est ça... c'est quelque chose de privé, qu'on fait chez nous. (Xavier, 40 ans, fumeur de cannabis, designer graphique)

Toujours est-il qu'une partie des participants ont affirmé ne prendre aucune précaution pour éviter d'être confrontés aux autorités du fait de leur consommation de cannabis, hormis « éviter de s'allumer un joint devant le poste de police », disent-ils à la blague. D'ailleurs, les interviewés ont mentionné qu'ils ne voyaient pas de mal à fumer du cannabis et qu'ils considéraient cela comme étant tout à fait normal. Leur impression serait renforcée par leur expérience avec les agents de la paix qui seraient intervenus auprès d'eux :

Moi, je ne prends aucune précaution, dans le sens que c'est tellement normal que je prends pour acquis que je ne suis pas illégal. Je ne ferai pas par exprès pour fumer un joint devant un policier, mais sinon, non, je n'ai pas de précaution particulière. Ça m'est déjà arrivé de me faire prendre mettons entre guillemets (par les policiers) et d'expliquer ma situation et c'était bien correct. (Samuel, 30, fumeur de cannabis et de tabac, cinéaste)

Bref, les consommateurs de cannabis interrogés ont majoritairement confié avoir vécu l'une et/ou l'autre conséquence négative sur leur santé psychologique, leur santé physique ou leur vie sociale que nous venons d'aborder. Si certains ont affirmé avoir diminué leur consommation dans le but de les éviter, quelques-uns en font le constat sans toutefois changer leurs habitudes de consommation. Quant aux risques d'arrestation, ils ne feraient pas vraiment partie des craintes des consommateurs de cannabis interrogés et ne pèseraient pas très lourd dans la balance lorsqu'il est question de prendre la décision de consommer ou non.

Les conséquences abordées plus haut concernent essentiellement les consommateurs de cannabis. Les consommateurs de tabac, de leur côté, s'inquiètent avant tout des conséquences négatives de la substance sur leur santé physique. La très grande majorité d'entre eux ont souligné des effets de la consommation qu'ils avaient remarqués sur leur endurance à l'effort physique :

J'ai pas beaucoup de souffle. C'est sûr que moi, si tu me demandes de courir le tour du bloc, oublie ça. Je vais te dire que je vais te suivre avec le char-là ! [rires] Je suis pas en forme, oublie ça ! (Queenie, 32 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, gérante d'un magasin grande surface)

Pour la santé, un peu à bout de souffle des fois, tu peux moins faire d'activités physiques facilement euh... avant je faisais beaucoup de danse, mais maintenant c'est plus difficile. (Yasmine, 25 ans, fumeuse de tabac, étudiante en géographie)

Quand j'ai arrêté de fumer, je montais mes dix étages, là j'arrivais en haut, trente secondes, je te dis, ça me prenait même pas cinq minutes, mon souffle était revenu. Là, c'est un gros dix minutes, /.../ Je veux dire, le souffle me revenait ben plus vite, ça je l'ai vu la différence, ça, ça m'a motivé pas mal mettons. Il faut que j'arrête de nouveau. Je ne fume pas trop pareil, je vais trouver un bon moment, pis regarde, je vais arrêter ça. (Victor, 36 ans, fumeur de tabac, plombier)

Je le vois que ça affecte quelque chose à ma santé. Je peux fumer une ou deux cigarettes et si je fais un quart de mille, je vais voir que ça m'a affecté. Plus jeune, ça aurait été plus facile. Là j'ai encrassé ça, j'en subis les conséquences. Je suis responsable. Ce qu'ils en disent, c'est probablement réel, mais je fais comme tout le monde, je le pousse mon paquet de cigarettes, je regarde pas les photos. (Éric, 20 ans, fumeur de cannabis et de tabac, mécanicien)

Outre le souffle court, la plupart des fumeurs de tabac interviewés ont signalé certaines douleurs qu'ils ressentaient. Si les uns semblent s'en inquiéter, d'autres ne semblaient pas trouver ces conséquences préoccupantes :

Des fois j'ai mal aux poumons et ça me fait peur, c'est clair. (Stéphanie, 30 ans, fumeuse de tabac, travailleuse sociale)

J'ai mal à la gorge. Des fois, je tousse un peu, mais sinon... (Louis-Antoine, 26 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien/travail communautaire)

Quelques participants ont mentionné que les critiques dont ils étaient la cible faisaient partie des conséquences négatives de leur consommation, d'autant que les endroits où l'usage du tabac est permis sont de plus en plus réglementés :

C'est fatigant pour les pauses à la job. Il y a des gens que ça les dérange que je fume, alors ils chialent après moi. Je suis obligé d'aller dehors à cause de la cigarette. À cause des règlements. (Pierre-Luc, 31 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien)

Dans le même ordre d'idées, des conflits avec les non-fumeurs de leur entourage sont également une conséquence négative pour certains d'entre eux.

Quand tu vis avec quelqu'un qui ne fume pas, c'est sûr, c'est une conséquence négative. C'est officiel, ça cause des chicanes. (Ima, 49 ans, fumeuse de tabac, superviseuse de boutiques)

Dans le passé, avec mon ex, oui, elle était particulièrement intolérante par rapport à ça, même si je fumais dehors. Elle se gênait pas pour dire que j'avais mauvaise haleine ou je sais pas trop quoi (Louis-Antoine, 26 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien/travail communautaire)

Quelques-uns ont souligné leur sentiment de culpabilité à fumer la cigarette qui s'arrime assez clairement à la crainte d'avoir à subir les conséquences de leur consommation, comme en font part Thalya et Ian :

Ma culpabilité récurrente par rapport à la cigarette, est-ce que je donne des mauvais exemples à des enfants ? Est-ce que toutes les années où j'ai quand même fumé de façon plus importante, est-ce que ça ne va pas me retomber sur le nez un jour avec le cancer pis toute les affaires comme ça ? Alors c'est ces petites craintes là, c'est négatif, mais ça ne m'étouffe pas, ça ne m'empêche pas de dormir. (Thalya, 38 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, criminologue)

La cigarette, moi j'ai des crises de culpabilité où je me dis : « va falloir que j'arrête de fumer ». Parce que nécessairement, fondamentalement, c'est sûr que c'est pas bon sur le système respiratoire. Et c'est vrai que ça peut amener à développer certains cancers. Et il y en a des effets, c'est pas bon, il y a beaucoup de toxiques dans la cigarette. (Ian, 32 ans, fumeur de cannabis et de tabac, coordonnateur de projet de recherche en environnement)

En somme, tout comme Karim l'exprime plus bas, les fumeurs de cigarettes semblent trouver que les conséquences néfastes de leur consommation résident surtout dans le fait qu'elle est la cause du piètre état de leur santé physique et expriment la crainte, qu'ultimement, elle engendre des conséquences encore pire dans quelques années.

À date, ça fait juste que je suis moins en forme. J'ai pas rien de majeur encore. Mais je vais probablement être mort si je fume encore dans dix ans. (Karim, 25 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur en informatique)



### 3.2.2 Les bénéfices de la consommation de cannabis et de tabac

Dans l'équation que nous tentons de clarifier en regard de la perception des risques associés à la consommation de cannabis et de tabac, il y a, d'une part, les coûts qu'on vient de voir, mais aussi, d'autre part, les bénéfices que les utilisateurs retirent de leur consommation. On a demandé aux participants quelle était leur motivation à consommer du cannabis. On apprend qu'ils consomment cette drogue pour son effet (86%) et parce que cela les fait se sentir bien (86%). Ils s'accordent généralement pour dire qu'ils ne fument pas pour oublier leurs problèmes (72%) ni pour réduire leurs inhibitions (91%). Ils utiliseraient plutôt le cannabis pour se détendre après le travail (86%) ou pour se calmer lorsqu'ils se sentent stressés (54%). Tous fumeraient pour le plaisir de consommer et pour fêter, si l'occasion se présente. Une majorité des répondants admettent consommer par habitude avec le temps (82%), mais se défendent de dire qu'ils fument parce qu'ils ne trouvent rien de mieux à faire (45%) ou pour se sentir mieux lorsqu'ils sont déprimés (59%). Quelques-uns affirment qu'ils peuvent fumer du cannabis pour s'aider à dormir (32%) ou encore lorsqu'ils consomment d'autres substances (ex. : alcool, cocaïne, ecstasy) pour en accroître les effets (27%). On constate qu'on associe généralement la consommation de cannabis à des motivations et des effets positifs plutôt qu'à des effets négatifs.

#### 3.2.2.1 Plaisir

Les consommateurs de cannabis expliquent que leur consommation joue différents rôles dans leur vie, influençant les bénéfices qu'ils en retirent. En effet, pour certains, le cannabis est principalement fumé pour le plaisir qu'ils ont à consommer, les fous rires que cela amène dans un cadre récréatif. Dans ce cas, ils vont alors parler du divertissement que le cannabis leur procure, « le petit plus » qu'il ajoute à certaines activités :

C'est une source de divertissement complémentaire et occasionnel. Ça permet de voir un autre type de divertissement autre que traditionnel. Des fois, ça vient compléter aussi... Un divertissement typique ça pourrait être d'écouter un film disons. Ça peut être le fun en tant que tel, mais écouter un film en fumant un joint, ça peut être un autre type d'expérience, un peu exotique disons. (Hugues, 27 ans, fumeur de cannabis, assistant de recherche en géographie)

En ce sens, le *pot* n'est pas essentiel pour pratiquer l'activité, mais les participants insistent sur le fait que le plaisir ne serait pas le même sans sa consommation et que la substance accroît le sentiment d'euphorie. Nancy explique :

Il y a des soirs, disons tu files plus pour prendre une bière juste pour te détendre un peu et les soirs où il y a un joint qui va circuler en plus, bien c'est peut-être des soirs où tu veux fêter un peu plus fort ou juste euh... monter d'une coche, pas le party, mais l'effet. Que ce soit pour la détente ou juste récréatif. C'est comme une plus-value à la bière. T'sais si on boit une bière, je vois ça comme plus « basic » pis là : « est-ce qu'on roule un joint? », « ah oui ! Ce serait le fun ». C'est comme un spécial ajouté. Un élément de plus à la fête ou à la soirée. On voit peut-être ça à la longue moins comme un plus, mais on considère ça justement... t'sais, les soirs où on en allumera pas, qu'on fumera pas, ça va être les soirs où on veut garder ça juste « low profile ». (Nancy, 25 ans, fumeuse de cannabis, employée à temps partiel dans une agence gouvernementale)

Certains participants vont d'emblée affirmer que le *pot* va contribuer à les désennuyer :

Ca me désennuie... plus. Moi, je vais prendre ça souvent quand je suis toute seule, je m'en vais faire quelque chose toute seule, ça va m'activer. (Paule, 26 ans, fumeuse de cannabis, directrice d'une galerie d'art)

Alors que d'autres maintiennent qu'il est faux de croire que la consommation de cannabis est un remède à l'ennui, tout en concédant que cela augmente le plaisir à faire certaines tâches. Karim précise à cet égard :

Ça rend plus le fun des tâches que je fais tout seul chez-nous. Je dirais pas que ça me désennuie parce que je serais pas ennuyé si j'en prenais pas. Je dirais juste que ce serait moins le fun. C'est surtout quand je joue à des jeux, je regarde des films, des trucs comme ça. (Karim, 25 ans, fumeur de cannabis et de tabac, ingénieur en informatique)

### 3.2.2.2 Socialisation

La consommation de cannabis peut également contribuer à la socialisation des usagers. Les fumeurs participant à notre étude racontent qu'ils aiment fumer entre amis, lors de soirées. L'ambiance peut être à la fête ou encore à la détente, l'important semble surtout d'échanger, de converser avec ses amis :

*C'est le côté plus social, le fait de partager. C'est une activité de groupe, donc c'est plus comme l'aspect social que j'aime bien. (Samuel, 30 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cinéaste)*

Certains disent fumer avec des amis, des gens assez proches d'eux, alors que d'autres, qui ne voient pas d'inconvénients à fumer avec des gens qu'ils ne connaissent pas, vantent les mérites du cannabis comme « lubrifiant social ». En effet, il les aiderait à mieux entrer en relation avec les autres, à discuter avec eux de sujets divers.

L'aspect social est souvent être mis en parallèle avec l'ouverture d'esprit que procure le pot. En ce sens, les participants disent apprécier, lorsqu'ils fument en groupe, de communiquer avec d'autres personnes qui sont dans le même état qu'eux puisqu'ils vont alors échanger sur des sujets qui seront abordés sous un angle différent que s'ils avaient été à jeun. En revanche, d'autres participants préfèrent tirer profit de cette ouverture d'esprit lorsqu'ils se retrouvent seuls, ayant ainsi la possibilité de « prendre un moment pour penser », pour réfléchir et créer. C'est souvent aussi un moment d'introspection que ces participants recherchent en consommant du cannabis. La substance permettrait alors de voir les choses différemment, stimulerait une pensée critique.

*Autant ça peut vedger, autant que ça peut activer la réflexion, je pense. Des fois, ça a pas rapport, mais des fois oui, tu sais. Des fois, c'est pas fou. Des fois, on a notre façon de faire à tous les jours et on réfléchit tout le temps pareil...*

bien, ça des fois, ça réveille un peu sur certaines choses. (Lilianne, 24 ans, fumeuse de cannabis, intervenante dans une maison des jeunes/étudiante en communication)

Le tabac est également perçu par certains consommateurs de la substance comme favorisant la socialisation. À la pause-café au travail ou à l'extérieur des bars, par exemple, les consommateurs de tabac disent apprécier ce moment où on échange les derniers potins ou celui où on fait de nouvelles rencontres :

Ça m'apporte beaucoup de social, je te dirais. Parce que j'ai une job vraiment stressante et il y a juste les fumeurs qui ont le temps d'aller en pause. C'est bizarre. C'est sûr que tu peux prendre le temps d'aller en pause même si t'es pas fumeur, parce que t'as le droit à ta pause. Mais quand t'es fumeur, c'est plus facile de dire à ton boss : « Regarde, c'est assez là. Je m'en vais fumer ». Tandis que « c'est assez, je veux aller prendre l'air », ben là il va te dire : « attends, attends ». Tandis que quand tu lui dis : « non, regarde, c'est là que je vais fumer, sinon je vais te mordre »... je sais pas, je trouve que ça apporte... pis on se retrouve tout le monde, toute la petite gang ensemble et on dit des niaiseries pendant une demi-heure pis euh... (Queenie, 32 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, gérante de magasin grande surface)

Fait troublant, dans ce témoignage, il semble que prendre une pause « pour aller fumer » soit plus facile à justifier que de prendre une pose pour « aller prendre l'air ». Il nous semble qu'il y a là matière à réflexion.

Ian, 32 ans, consommateur de cannabis et de tabac et coordonnateur de projet en environnement, fait pour sa part référence au calumet de paix, pour décrire la cigarette qui « ouvre le dialogue entre deux personnes ». Il déplore que la cigarette ait perdu cette vertu, depuis qu'on lui a ajouté une quantité de nicotine beaucoup trop élevée, estime-t-il, faisant qu'on en devient dépendant.

### 3.2.2.3 Détente

Autant ceux qui utilisent le cannabis de manière sociale apprécient l'effet permettant de s'extérioriser, autant pour d'autres la consommation de cannabis produit un moment propice à l'intériorisation, pour « rentrer dans leur bulle ».

Certains vont ainsi préférer à une occasion de socialisation, un contexte où ils n'auront pas à parler, où aucun stress extérieur ne va perturber leur consommation. Ce n'est donc pas, pour eux, un moment pour discuter ou pour faire la fête :

L'esprit de tranquillité qui se rattache à ça, dans le fond, le fait que ce n'est pas une affaire pour faire le party, c'est carrément une drogue de détente pour moi. Donc, dans un party ce n'est pas compatible, je ne veux pas m'endormir sur le bar. Ce n'est pas quelque chose pour faire le party, c'est quelque chose pour relaxer. (William, 27 ans, fumeur de cannabis et de tabac, cuisinier)

Plusieurs considèrent le moment de consommation comme un renforcement positif, une récompense qu'ils s'autorisent après leur journée de travail, moment où ils peuvent se permettre de relaxer.

Pour moi, le pot c'est plus une forme de récompense. Euh... quand j'ai eu une bonne journée ou que... je sais pas, il y a une fête ou quelque chose, là je me dis que je peux fumer. C'est ça, à la fin d'une journée, je me dis ok, là je me détends, je suis chez-nous, je peux fumer. Je fonctionne plus comme ça. (Olivia, 22 ans, fumeuse de cannabis, étudiante en kinésiologie)

Que ce soit seul ou en compagnie de gens, plus de la moitié des participants consommant du cannabis ont indiqué, à un moment où à un autre, que la détente était un des effets recherchés en fumant. C'est donc dire que chacun y accédera à sa manière : les uns en se retrouvant seuls avec leurs pensées, les autres en jasant entre amis.

Quelques fumeurs de tabac ont confié que leur consommation de cigarettes provoquerait des moments de relaxation dans leur journée. En effet, parce qu'elle leur imposerait la prise de pauses pour aller fumer, certains consommateurs disent apprécier que cette habitude les conduise à s'accorder un moment de répit.

*C'est d'avoir une défaite entre guillemets pour prendre une pause. T'sais moi, mon travail, souvent j'ai des entrevues, et elles sont pas tout le temps faciles. Donc, entre deux entrevues, si j'ai pas le temps, si je suis serrée, c'est plus le fait de dire je vais aller fumer une cigarette, je m'en vais dehors cinq minutes, je décomresse, pis après je remonte pis je recommence. C'est une façon de casser le *beat*. (Gabrielle, 35 ans, fumeuse de tabac, travailleuse sociale)*

Ce qui ne signifie pas pour autant que ceux-ci voient la consommation de tabac comme étant bénéfique. Ceux qui ont avancé les bienfaits d'aller en pause étaient généralement parfaitement conscients qu'ils y allaient pour « emboucaner leurs poumons ». Quelques-uns ont plutôt parlé de leur consommation de cigarettes qui les obligeait à inspirer lentement, ce qui contribuerait à les calmer. Bien qu'ils soient conscients des effets de la nicotine dans leur organisme, qui les détendrait, ces participants insistent sur le fait que leur consommation de tabac favoriserait une respiration lente et contrôlée, peu importe ce qu'on en dit. Bref, la cigarette en soit serait vue comme néfaste, mais elle permettrait indirectement d'accéder à la détente en obligeant les fumeurs à aller prendre une pause ou à prendre des inspirations lentes et profondes.

#### **3.2.2.4 Habitude**

Certains participants de notre échantillon ne réfèrent pas tant aux bénéfiques qu'ils retirent de leur consommation de cannabis qu'à l'habitude qu'ils ont prise au fil du temps d'y recourir. Cela dit, ils ne déclarent pas d'emblée que la substance

prend un tel espace dans leur vie ; c'est plus souvent à travers leur discours que nous saisissons la routine qui s'est installée avec les années. Queenie raconte :

[Je fume] toujours en arrivant de travailler, c'est la première chose que je fais. Je prends ma petite boîte magique, je m'assis, j'ouvre ma petite boîte magique, je mets ça entre mes jambes et je me roule un joint. C'est la première chose que je fais. Comme quelqu'un qui se prend une bière, moi je me prends un joint [rires]. (Queenie, 32 ans, fumeuse de cannabis et de tabac, gérante d'un magasin à grande surface)

C'est, bien souvent, en revenant de travailler, le soir, alors qu'on n'attend plus rien d'eux, que certains participants ont pris l'habitude d'allumer leur joint.

Ça permet de décrocher un peu là. De la vie normale... Bien souvent la vie normale c'est la vie quotidienne, tu sais. Aller travailler, revenir, faire des lunchs, faire à souper, tout ça. Fumer un joint bien tu décroches. (Pierre-Luc, 31 ans, fumeur de cannabis et de tabac, musicien)

Cette habitude, on le comprend, est vue plutôt positivement par les consommateurs de cannabis. C'est toutefois le contraire qu'on observe avec les fumeurs de cigarettes qui ont mentionné, pour la grande majorité, qu'ils ne voyaient rien d'autre au tabac qu'une mauvaise habitude. Bien que certains fumeurs aient souligné quelques points positifs qu'ils trouvaient au tabac, la grande majorité ne voyait, de prime abord, aucun bénéfice à leur consommation de tabac :

Ça apporte rien du tout ! [rires] C'est de la pure habitude, pure dépendance, donc très, très peu de plaisir. Pour ne pas dire pas de plaisir. (Robert, 47 ans, fumeur de cannabis et de tabac, menuisier)

Le terme « habitude » se substitue au terme « dépendance » dans le discours de plusieurs fumeurs de tabac rencontrés. En effet, ils n'hésitent pas à parler de leur consommation de cigarettes comme d'une dépendance, ne mâchant pas leurs mots la plupart du temps :

Ça me coûte cher, pis ça sent mauvais. Ça sert pas à grand-chose finalement. C'est une dépendance que tu es pognée avec, j'ai l'impression, pis c'est pas mal tout. Ça apporte absolument rien dans le fond. Ça te fait sentir bien quand t'en prends une à cause que t'es dépendant. Peut-être à cause de la nicotine, mais à part ça, c'est stupide. [...] C'est ça, je vois même pas à qui ça pourrait apporter quelque chose bien franchement. Fumer, dans le fond, c'est dépenser de l'argent pour se tuer. Je sais très bien que ça va me faire crever un jour. (Damien, 30 ans, fumeur de tabac, agent de sécurité)

C'est souvent là une grande différence avec le cannabis pour plusieurs consommateurs fumant les deux substances : au moins le cannabis procure un effet, le tabac, lui, ne donne rien, ce n'est qu'une réponse à besoin qu'ils ont développé dans leur vie. On note cependant quelques points positifs qu'ils lui trouvent, comme on l'a vu précédemment, soit un certain apaisement qu'ils ressentent lorsqu'ils allument leur cigarette. Encore là, cela ne fait que montrer la dépendance qu'ils ont à la nicotine, diront certains. La consommation de cigarettes peut aussi bien être un bon prétexte pour quitter une conversation qui devient ennuyante, un moyen de passer le temps en attendant l'autobus ou quelque chose à faire pendant une discussion. Ce qu'on comprend, c'est que le tabac n'est jamais la cause directe des bénéfices que les usagers estiment retirer de leur consommation, à la différence du cannabis. Les fumeurs de cannabis soutiennent pour leur part que la substance est la responsable directe du plaisir qu'ils retirent de sa consommation.

### **3.2.2.5 Effets thérapeutiques**

Parallèlement avec l'habitude de fumer, quelques fumeurs de cannabis vont parler de leur consommation et de ses bienfaits thérapeutiques pour traiter différents problèmes d'ordre psychologiques ou physiques. Il est important de mentionner que ce traitement ne provient pas d'une ordonnance du médecin, mais qu'il s'agit de leur propre initiative à consommer du cannabis pour ces raisons. Comme pour



mieux dormir par exemple. Olivier explique qu'il l'utiliserait dans son cas comme antidépresseur :

C'est comme un antidépresseur si on veut [rires]. Quasiment... Ben non, j'irais pas jusque-là. Si je te donne un exemple, je vais voir tout noir, pis c'est difficile, le problème de ci... tous nos petits problèmes. Pis des fois en consommant, ouf... ça fait du bien [...] C'est vraiment comme si le stress s'en va. Des fois, je vais voir tout noir et le fait de consommer... ben là je vois du beau. Je me dis « ah, c'est pas si mal que ça, ça va bien pis ta ta ta. » (Olivier, 37 ans, fumeur de cannabis, remorqueur)

Somme toute, la détente semble être un rôle prédominant autant chez les consommateurs de cannabis que de tabac. Le plaisir retiré de leur consommation serait toutefois plus directement lié à la substance lorsqu'il est question du cannabis. Les consommateurs de cigarettes semblent de fait avoir plus de difficulté à reconnaître un plaisir lié à leur consommation de tabac, préférant voir la substance comme une mauvaise habitude, voire une dépendance, qui ne leur apporte rien de positif concrètement. Quelques personnes ont bien dit qu'ils y voyaient certains avantages, mais ce n'est qu'indirectement que leur consommation de tabac leur apporterait des bienfaits, en les obligeant à prendre une pause par exemple. Tandis que pour le cannabis, même en devenant une habitude, c'en est une positive dans leur vie, elle leur apporte du plaisir, de la détente, un aspect social.

## **CHAPITRE IV**

### **DISCUSSION**

L'analyse des données recueillies dans le cadre de notre étude auprès d'un échantillon de fumeurs de cannabis et/ou de tabac socialement bien intégrés a permis de cerner leurs perceptions de chacune des substances et de préciser leurs habitudes de consommation. On a également vu quelle perception ils avaient des coûts et des bénéfices de cette consommation, de leur point de vue, et quelles étaient leurs inquiétudes y étant liées. On cherche maintenant à organiser ces informations de manière à mieux comprendre comment se fait l'évaluation des risques associés à l'usage de l'une ou l'autre des substances et comment cette évaluation qu'ils en font influence leurs manières d'agir eu égard à chacune d'elles.

Au sujet du cannabis, les participants ont d'abord indiqué avoir vécu ou craindre certaines conséquences négatives affectant leur santé mentale ou physique. Ces conséquences étaient clairement associées à une consommation importante, parfois qualifiée d'abusives, de cannabis. Et s'il ne s'agissait pas d'eux à une certaine époque de leur vie à laquelle ils faisaient référence, la plupart avaient une histoire à raconter concernant une personne de leur entourage qui fumait beaucoup trop, selon eux, et qui vivait des conséquences néfastes du fait de cet usage excessif. Ces participants prenaient systématiquement soin de faire la distinction entre eux et ces fumeurs immodérés auxquels ils référaient. Ils disaient expressément ne pas avoir ce type de comportement problématique et insistaient sur le fait qu'ils contrôlaient leur consommation et, qu'en conséquence, ils n'en subissaient, somme toute, aucune conséquence néfaste.

Des entrevues, il ressort que la plupart des participants reconnaissent les dangers liés à la consommation de cannabis, mais que le plus grand risque pour eux serait celui de perdre le contrôle sur leur consommation car, estiment-ils,

plus on consomme, plus les effets néfastes du cannabis vont se faire sentir. Les participants s'accordent pour dire que ces effets n'apparaissent pas lorsque, comme eux, on fume un joint de temps en temps. Par conséquent, ils se considèrent à l'abri de les vivre.

Néanmoins, plusieurs participants ont avoué leur crainte de faire connaître leur consommation à des inconnus, ne sachant pas comment ils réagiraient. Ils craignaient aussi qu'en découvrant leur consommation les gens plus ou moins proches d'eux changent d'opinion sur eux, les jugeant négativement. C'est ce qui les motiverait à fumer, la plupart du temps, avec des proches qui connaissent leur condition de fumeur ou encore avec d'autres consommateurs. En fumant avec des personnes qui les connaissent bien, ils disent se sentir plus à l'aise. Ils estiment en outre qu'un tel contexte leur permet de maximiser les bénéfices de leur consommation. Quelques participants ont poussé leur réflexion plus loin en confiant, qu'à contrario, en consommant en présence d'étrangers, ils se mettaient à craindre ce que les autres pensaient d'eux, ce qui les faisait paniquer. Le cannabis accentuant leur malaise, ils ne voient pas l'intérêt de consommer dans pareille situation qui n'est pas du tout agréable pour eux. Se mettre dans une telle position serait contraire aux buts recherchés de détente et de relaxation associés pour eux à la consommation de cannabis.

À la base, ce serait donc l'inquiétude à propos de ce que les autres peuvent penser qui causerait problème. Il faut dire que le fait de se préoccuper de son image n'est pas l'apanage exclusif des fumeurs de cannabis. Il est tout à fait courant de se demander comment on est perçu par les autres autour de soi et comment ceux-ci interprètent nos actions. Certains peuvent être amenés à se rebeller ou à se conformer à un comportement donné en fonction du jugement

des autres. On retrouve là l'idée de Mead (1934) selon laquelle la société se construit sans cesse à travers la dynamique des actes sociaux, des échanges entre les personnes, bref à travers les interactions. En effet, nous prenons conscience de la façon dont nous sommes perçus par les personnes autour de nous et sommes influencés par leur manière de réagir à nos actions. Ce processus s'applique assez clairement dans le cas des fumeurs de cannabis.

Plusieurs participants fumant du cannabis se disaient donc réticents à parler ouvertement de leur consommation avec certaines personnes. Pourtant, de prime abord, ceux-ci affirmaient ne pas sentir de jugement venant de leur entourage. Il y aurait bien, à l'occasion, des commentaires formulés par leurs proches, mais comme il s'agit de gens qui les connaissent bien, les participants ne les voient pas comme un jugement, mais plutôt comme une marque de préoccupation de leur part. Ils sont d'ailleurs généralement d'accord pour dire que la consommation de cannabis peut être dangereuse si elle est exagérée, faisant qu'ils trouvent normal que les amis, la famille, le conjoint puissent s'inquiéter.

C'est plutôt de l'extérieur que le jugement pourrait s'opérer, mais comment savoir réellement, puisqu'ils fument d'habitude dans un contexte privé ? D'autant plus qu'ils estiment que n'importe qui peut fumer du cannabis. Plusieurs d'entre eux ont en effet expliqué qu'il y avait différents types de personnes qui fument du cannabis et, qu'en conséquence, n'importe qui pouvait être un consommateur.

Il semble ici se dessiner un paradoxe : d'une part, ils croient le consommateur être tout un chacun et, d'autre part, ils ont des réserves à parler de leur consommation. Une question se pose alors : pourquoi hésiter à reconnaître qu'on fume du cannabis si on est convaincu que tout le monde peut consommer ?

Il n'est pas improbable que la crainte vienne de la mauvaise image qui est faite des consommateurs de cannabis, notamment dans les médias. En effet, la

majorité des répondants ont affirmé qu'ils étaient en désaccord avec le portrait du consommateur de cannabis véhiculé par les médias et par l'opinion publique. Ils estiment qu'on y présente toujours les pires cas de fumeurs de cannabis, pris parmi ceux présentant une consommation problématique. Pris également parmi ceux les plus visibles : les jeunes de la rue et autres marginaux. Confondus finalement avec les fumeurs de tous types de drogues, le cannabis en faisant partie. Résultat : c'est l'image que la société se ferait encore aujourd'hui du « consommateur de drogue junkie » qui aurait préséance, une image biaisée qui ne considère qu'une partie, peut-être même la plus petite partie, des consommateurs. Si les participants croient que la population conserve cette image stéréotypée du consommateur de drogue, y associant les consommateurs de cannabis, le risque devient pour eux d'être considéré comme tel et, par conséquent, d'être stigmatisé. Peut-on, en effet, imaginer dans ces conditions qu'il existerait une catégorie de fumeurs de cannabis bien intégrés socialement et contrôlant sa consommation ?

En fumant en privé, avec des personnes qui les connaissent bien, les fumeurs de cannabis de notre échantillon estiment qu'ils évitent de cette manière non seulement le risque d'être perçu comme un drogué, mais également le risque de se faire arrêter par la police. Non pas que ce risque les inquiète vraiment, cela dit, même en fumant en public. En effet, ils ont été plusieurs à révéler qu'ils ne craignaient nullement d'être arrêtés par la police.

Si on compare la peur exprimée par les consommateurs de cannabis de notre échantillon de se faire juger par certaines personnes de leur entourage et de projeter une mauvaise image à la crainte de se faire arrêter, on a vite fait de comprendre que le risque leur paraît beaucoup plus grand dans le premier cas que dans le second. En fait, la probabilité qu'ils se fassent prendre par les autorités

et qu'une conséquence en découle leur paraît tellement faible qu'ils n'y croient pas vraiment. Que leurs beaux-parents et même, dans certains cas, leurs propres parents, leur patron, ou des amis non consommateurs apprennent qu'ils fument un joint de temps à autre, leur paraît beaucoup plus risqué. Tel qu'on l'a vu dans la figure 1 présentée dans la recension des écrits, le processus de prise de risque est complexe et plusieurs éléments sont à prendre en considération, dont l'évaluation de la gravité des conséquences anticipées et la probabilité que ces conséquences dommageables se produisent. Dans ce cas-ci, ce n'est pas qu'ils jugent moins grave de se faire arrêter par les autorités que de se faire juger par leur entourage, c'est plutôt qu'ils estiment la probabilité que la première situation se produise nettement plus faible que la seconde.

Bien que le cannabis soit une substance illégale susceptible de conduire à des sanctions pénales, on constate que c'est beaucoup plus le contrôle informel exercé par l'entourage qui s'inquiète des risques pour la santé et la réputation de l'individu associés à un mauvais usage de la substance qui freinent ou encadrent la consommation des répondants. On peut donc en déduire que c'est avant tout par des actions de sensibilisation et de promotion de la santé centrées sur les effets de la substance que sera promu une consommation sensée.

L'avantage avec le cannabis selon les participants, c'est d'avoir le sentiment qu'ils peuvent garder le contrôle sur leur consommation. S'ils en venaient à avoir l'impression d'abuser de la substance, ils n'auraient, pensent-ils, qu'à diminuer leur consommation, ce qui leur permettrait ainsi d'éviter les conséquences négatives qu'on associe au cannabis, comme le manque de motivation, l'isolement ou la dysphorie voire la paranoïa. Par contre, le risque d'être perçu différemment, négativement, ne peut être modéré en modifiant ses habitudes de

consommation, puisqu'il dépend essentiellement de l'opinion des gens sur l'usage du cannabis en général. Quand bien même, le consommateur de cannabis se défendrait en affirmant fumer vraiment rarement, dans certaines occasions et en privé, si une partie de leur entourage confond tous les consommateurs de cannabis et les considèrent d'emblée comme des drogués, le risque que cette perception leur soit appliquée demeure présent. La crainte quant à la réaction de certains de leurs proches aurait ainsi plus de poids que les risques d'arrestation, carrément improbables selon plusieurs d'entre eux, et c'est ce qui les amènerait à cacher leur comportement en fumant en privé. En tenant sa consommation secrète, le risque d'être jugé négativement, voire stigmatisé, ne tient plus.

On comprend dès lors que les fumeurs de cannabis interrogés, qui se distinguent du fait qu'ils sont considérés socialement intégrés, préfèrent, pour la plupart, encore aujourd'hui alors qu'on a tendance à conclure à une certaine banalisation ou normalisation de la consommation de cannabis, *se cacher* pour consommer.

S'il est possible de contrôler sa consommation de cannabis, il n'en serait pas de même avec la cigarette et c'est bien là que se trouve sa dangerosité selon plusieurs participants, fumeurs de cannabis ou non. Une fois qu'on commence à fumer la cigarette, les probabilités de rester accrocher et de devenir dépendant sont considérées très élevées.

Étant donné le pouvoir addictif de la nicotine contenu dans le tabac, il serait difficile de garder un contrôle sur sa consommation et de ne fumer qu'à l'occasion. Les risques de développer par la suite des problèmes pulmonaires ou d'autres maladies sont perçus comme étant très grands par une majorité de participants. Ceci qui laisse entendre, notamment, que les efforts de sensibilisation du ministère de la Santé pour les faire connaître auraient porté



fruit : les interviewés paraissent fort conscients des risques pour leur santé que peut causer leur consommation de cigarettes. Plusieurs ont avoué se trouver moins en forme depuis qu'ils fument, manquer d'endurance et avoir le souffle plus court qu'auparavant. Il aurait été intéressant de vérifier si, en contrepartie, les répondants s'adonnaient à l'exercice physique, étant donné que la grande majorité des personnes interviewées projetaient dans le futur les effets néfastes que pourrait leur causer la consommation de cigarettes, n'ayant pas réellement, de leur point de vue, de problèmes de santé pour l'instant. Quoiqu'il en soit, on retient que les répondants sont parfaitement conscients des conséquences possibles de la substance sur leur santé et que l'éventualité que celles-ci se produisent occupe une position élevée sur l'échelle d'évaluation de la gravité des risques encourus en fumant la cigarette.

On remarque donc que les risques pour la santé physique sont perçus comme étant très élevés lorsqu'il est question de la consommation de tabac. En continuant à fumer la cigarette, la probabilité de développer une maladie est pratiquement assurée dans l'esprit des participants qui en font usage. La dépendance faisant en sorte qu'ils restent accrochés, ils paraissent s'enfermer dans un cercle vicieux duquel ils trouvent difficile de sortir. Ils perdraient ainsi le contrôle sur leur consommation.

À l'inverse, les risques pour la santé physique et psychologique liés à la consommation de cannabis ne semblent pas peser bien lourds dans la balance lorsqu'il est question de fumer ou non la substance, et ce, malgré que certains participants aient vécu des conséquences négatives bien réelles reliées à cette activité. C'est que, malgré tout, le cannabis est perçu comme la moins pire de toutes les drogues, légales ou non. Ceux pour qui la santé était un sujet

préoccupant nuançaient d'ailleurs leurs inquiétudes en évoquant la quantité consommée reliée à la fréquence de l'usage, considérant que la consommation de cannabis est généralement une activité beaucoup plus exceptionnelle que la consommation de cigarettes qui serait plutôt habituelle. Il leur paraissait ainsi nettement préférable de fumer un joint de temps à autres plutôt que fumer la cigarette qui amène quasi inévitablement à poser le geste plusieurs fois par jour. La probabilité d'accoutumance voire de dépendance est ici au cœur de leur évaluation. Les consommateurs de cannabis se disent également qu'ils peuvent faire attention à la provenance de la substance et ainsi s'assurer de sa qualité, ou encore qu'ils peuvent diminuer leur consommation s'ils sentent que des conséquences négatives se font trop présentes dans leur vie. Bref, ils estiment que, contrairement à la cigarette, on peut garder le contrôle sur sa consommation de cannabis, et, pour cette raison, ils considèrent le tabac comme une substance bien plus terrible que le cannabis.

De l'avis des participants à notre étude, non seulement la consommation de cannabis se contrôle mais, surtout, elle apporte des bénéfices qui surpassent les risques qu'ils associent à son usage qui sont somme toute, on a pu le constater, relativement restreints et faciles à éviter.

Les propriétés psychoactives de la substance feraient en effet en sorte, de l'avis des usagers, qu'elle permet de relaxer et de se détendre, de profiter d'un moment agréable, entre amis ou en solitaire. On pourrait dire qu'elle devient le moyen utilisé par plusieurs pour arriver à équilibrer leur état psychologique, en pratiquant ce que Loonis (2001) appelle la « gestion hédonique ». On se rappellera que, pour l'auteur, ce n'est pas l'activité en soi qui caractérise une personne dépendante, mais bien la quantité absorbée et le niveau d'investissement dans

cette activité. Pour les usagers de cannabis de notre échantillon, fumer un joint n'est guère pire que de prendre un verre d'alcool au retour du travail. Chacun y verrait une ou plusieurs façons de se faire plaisir et, du moment qu'ils se sentent en contrôle de leur consommation, le témoignage des usagers de cannabis montre qu'ils estiment les bénéfices qu'ils retirent de leur consommation de cannabis plus grands que les risques qui pourraient s'y associer. Cette constatation pourrait appuyer les écrits portant sur la nécessité d'inclure dans les programmes de prévention la dimension des bénéfices associés à la consommation de cannabis et de parler de modération (Duff, 2005) plutôt que d'abstinence en insistant uniquement sur les risques de l'usage, quel qu'il soit : récréatif ou abusif. Si les gens consomment des drogues, c'est ordinairement pour en retirer des bénéfices et faire abstraction de cette évidence reviendrait à ignorer toute une partie de la réalité des consommateurs. On le constate ici avec les participants qui estiment que la consommation de cannabis leur apporte quelque chose de bon, la cigarette non.

La notion de contrôle dont parle les répondants n'est pas sans rappeler la théorie du locus de contrôle de Rotter (1966) ou de l'auto-efficacité de Bandura (1997) ou encore les habiletés personnelles, interpersonnelles, cognitives et physiques dont parlent l'OMS (1998a). Les consommateurs de cannabis de notre échantillon ont, à plusieurs reprises, affirmé qu'ils savaient garder le contrôle sur leur consommation et prônaient une utilisation intelligente et modérée du cannabis. En cela, on reconnaît l'allusion à un contrôle interne, qui tiendrait compte de la possibilité de changer et de pouvoir agir sur les causes des événements. Les participants, individus socialement bien intégrés, ont fait part de leur sentiment d'être capables de se maîtriser. Leurs proches ne seraient pas incommodés par

leur consommation, à leur avis, puisque justement ils les sauraient responsables et en mesure de se maîtriser. On trouve là un signe de normalisation du cannabis, soit l'accommodement social d'un usage récréatif dit « sensé » des drogues (Parker, 2005). Il est toutefois impossible de déterminer si cette forme de normalisation s'étend à l'ensemble de la population non consommatrice. Les usagers de cannabis de notre échantillon paraissent conscients qu'il existe encore une limite à l'acceptation des « fumeurs de pot », puisqu'ils confient qu'ils choisissent de cacher leur consommation à différentes personnes de leur entourage de manière à ne pas ternir leur réputation à leurs yeux. L'image du « potteux » serait, selon eux, encore assez prégnante dans la population, appuyée en grande partie par l'image qu'en donnent ordinairement les médias. Reste qu'on a pu voir ces dernières années, notamment dans certains téléromans, des personnages bien intégrés socialement se permettant un joint de temps en temps, le plus souvent dans le but de calmer le stress trop présent dans leur vie.

Cela dit, un problème subsiste avec la croyance de pouvoir maîtriser sa consommation. Les participants se sentent confiants avec le cannabis du fait qu'il n'entraînerait pas de dépendance faisant qu'ils pourraient à tout moment diminuer leur consommation s'ils prenaient conscience d'un certain dérapage pouvant mener à l'abus. Toutefois, ceux ayant rapporté avoir déjà eu un passé d'abus avouent qu'ils ne s'étaient pas rendus compte par eux-mêmes de leur excès. C'est ordinairement quelqu'un de l'entourage immédiat : un ami, le colocataire, le conjoint, les parents, qui sonnent l'alarme en exprimant ses inquiétudes devant le comportement du consommateur. En d'autres mots, les proches auraient généralement été les premiers à refléter aux participants qu'ils consommeraient trop. Est-ce qu'en connaissant dorénavant leur limite, ils pourront mieux faire la différence entre une consommation modérée et une

consommation abusive? Cela signifierait qu'il est nécessaire d'en arriver à ce point pour savoir faire la distinction, ce qui n'est certainement pas souhaitable.

On ne saurait trop, une fois de plus, insister sur la nécessité de la prévention pour ceux consommant régulièrement du cannabis. Les programmes de traitement basés sur l'approche de réduction des méfaits sont destinés à une clientèle présentant une consommation problématique. Une telle approche serait-elle appropriée pour ceux qui consomment régulièrement en évitant la dépendance (Duff, 2005) ? Ceux-ci entendent toutefois dans le discours des personnes prônant cette approche qu'il est possible de faire un usage contrôlé du cannabis et ainsi de réduire les risques pouvant y être associés, mais ils ne reçoivent pas tous les outils pour les guider et les aider à y parvenir. De leur côté, les programmes de prévention qui visent l'abstinence ne paraissent pas du tout appropriés pour cette clientèle composée de consommateurs réguliers. Il s'agirait de bien cerner les conditions d'une « saine consommation », si elles existent, pour pouvoir en faire la promotion tout comme avec l'alcool où il est désormais admis que « la modération a bien meilleur goût ».

## CONCLUSION

La présente étude cherchait à comprendre quelle place occupe l'évaluation du risque dans la compréhension des perceptions et comportements liés au cannabis et au tabac. Les résultats révèlent, au final, comment les consommateurs de cannabis arrivent à balancer les risques de manière à équilibrer leur « seuil » de tolérance vis-à-vis de ceux qu'ils perçoivent comme étant les plus probables et les plus graves. En effet, tel que schématisé à la figure 1 au regard de la recension d'écrits, le processus de prise de risque est bien plus complexe qu'un simple calcul des coûts et bénéfices. De fait, entre en ligne de compte notamment la gravité combinée à la probabilité que la conséquence se produise. Nous avons constaté que le risque d'arrestation, ressentir des impacts nocifs sur la santé ou projeter une mauvaise image, sont autant des conséquences jugées graves par les participants. Toutefois, l'évaluation de la probabilité qu'elles se produisent n'étant pas la même, certaines prennent le pas dans le calcul du risque. Par exemple, la possibilité d'arrestation ne pèse pas bien lourd dans la balance conduisant à la décision de consommer ou non du cannabis en raison du fait que les consommateurs de cannabis estiment qu'il est bien improbable que cela se produise. Nous avons toutefois quelques réserves quant au risque d'arrestation perçu. Effectivement, malgré que les consommateurs de cannabis de notre échantillon aient pratiquement tous confié ne pas s'en préoccuper, il serait étonnant que l'illégalité du cannabis n'influence en rien le choix que fait la majorité d'entre eux de fumer en privé.

Comparé au risque d'être arrêté, celui d'être jugé par leur entourage et de voir leur image ternie, paraît bien plus probable, et conséquemment grave, aux yeux des usagers de cannabis de notre échantillon. Nous comprenons dès lors que l'évaluation de ce risque influence le consommateur l'amenant à modifier certains

de ses comportements afin de diminuer la probabilité que survienne cette éventualité, par exemple en fumant en privé, avec des gens qui connaissent leur habitude et, souvent même, la partage.

Quoiqu'il en soit, leur compréhension des risques et la manière dont ils les gèrent se révèlent particulièrement intéressantes lorsqu'il s'agit d'analyser leurs opinions et leurs comportements. Au terme de cette évaluation, les consommateurs de cannabis comme de tabac arrivent à considérer qu'il est plus ou moins correct de consommer dans tel ou tel contexte, en présence d'enfants par exemple. La notion de consommation responsable revient alors fréquemment dans leur discours. Les consommateurs de cannabis reconnaissent que cette drogue et son utilisation peuvent comporter des risques et qu'elle n'est pas totalement inoffensive. En contrepartie, ils estiment qu'il est possible de contrôler la plupart des risques y étant associés, essentiellement en limitant son usage. Comparativement à la cigarette, c'est vraiment ce qui fait la différence à leurs yeux et ce qui amène la majorité des participants à notre étude à juger le tabac comme étant une substance plus dangereuse que le cannabis.

Là où le fait de fumer la cigarette paraît aussi plus « dangereux » que le fait de fumer du cannabis, réside dans la maîtrise que l'on juge pouvoir avoir sur les deux usages : la cigarette est clairement considérée dépendogène, ce qui n'est pas le cas du cannabis.

La notion de maîtrise, qu'on associe à la consommation de cannabis, parce qu'elle paraît possible, prend tout son sens lorsqu'on la met en contexte avec la nécessité, de nos jours, d'être efficace en tant qu'individu, d'être en contrôle de sa destinée et de son succès. Dans un contexte comme celui-ci, la personne qui



n'arrive pas à se contrôler n'est pas bien perçue du reste de la société et est à risque d'être stigmatisée. Avec le cannabis, il serait possible d'avoir une consommation contrôlée. À l'inverse, la consommation de tabac étant perçue invariablement comme une dépendance, il en résulte une perception d'incapacité à se contrôler associée à la personne qui s'y adonne. La santé étant au cœur des préoccupations contemporaines des populations, les fumeurs de tabac reflèteraient dès lors l'image d'êtres incapables de prendre soin d'eux et de leurs proches, incapables d'être en contrôle d'eux-mêmes, et par conséquent blâmables. C'est aussi le cas des populations qui s'adonneraient à une consommation problématique de cannabis. Celles-ci seraient l'objet de la même réprobation, pour les mêmes raisons. Les fumeurs de cannabis de notre échantillon étant bien intégrés socialement et ayant la certitude qu'ils sont en contrôle de leur consommation se dégagent de cette perception. Ils ne se sentent pas concernés.

La notion de contrôle laisse toutefois elle aussi songeur, car on l'a vu avec les participants qui ont rapporté avoir connu à un moment de leur vie une consommation abusive de cannabis, ils étaient rarement ceux qui s'en étaient rendus compte les premiers. D'ailleurs, il est important de souligner que notre échantillon était en grande partie composé de fumeurs quotidiens plutôt qu'occasionnels de cannabis (n = 15). Il est pertinent de se demander ce qui a fait que notre projet ait intéressé ce type de consommateurs plutôt que les occasionnels.

Rappelons que les consommateurs de cannabis recherchés devaient fumer au moins deux fois par mois ou 25 fois dans l'année. Serait-ce que ceux fumant quotidiennement parlent plus ouvertement de leur consommation et auraient donc

été plus enclins à participer à l'étude comparativement aux fumeurs occasionnels ? Serait-ce plutôt qu'il est difficile d'en rester à deux ou trois occasions de consommation par mois et, par conséquent, que les fumeurs occasionnels se feraient plus rares que les réguliers, même parmi les fumeurs bien intégrés socialement. Ce questionnement amène à suggérer que des études devraient être entreprises afin de cibler les besoins des consommateurs réguliers, si besoin il y a, et d'établir le type de soutien qui leur serait adéquat. Il serait aussi intéressant d'interroger non seulement les consommateurs, mais aussi leurs proches pour avoir leur point de vue à cet égard, car, comme on l'a vu, les consommateurs à risque ou même problématiques ne sont pas toujours conscients de leur situation dès lors que l'entourage commence à s'en inquiéter. Leur lecture de la situation pourrait ainsi se révéler différente de celle des fumeurs.

La possibilité de développer une dépendance à la substance se trouvant, pour les participants à notre étude, au cœur de l'évaluation des risques qu'ils lient à la consommation de chacune des substances, on a pu constater que la possibilité de contrôle est un puissant avantage associé au cannabis qui, de pair avec les bénéfices que procure la substance (détente, désinhibition, diminution de la douleur, etc) vient justifier le choix de consommer cette drogue. Pour cette raison, les répondants ne lui attribuaient pas la même valeur nocive pour la santé qu'au tabac, puisqu'ils affirment pouvoir en contrôler les conséquences négatives en contrôlant la fréquence de consommation et aussi la qualité de la substance.

À l'inverse, la perte de contrôle associée à la consommation de cigarettes explique leur aversion face à cette substance productrice de conséquences

nocives pour la santé qu'ils reconnaissent aisément, aider très certainement en cela par le fort lobby réalisé par le secteur de la santé en ce sens.

On a pu ainsi se rendre compte que ce n'est pas tant le contrôle social formel assuré par les agences policières et judiciaires qui entreraient en ligne de compte dans le choix des usagers de tabac et du cannabis de maintenir ou non leur consommation, que le contrôle social informel généré par l'entourage, notamment en considération des risques pour la santé tant du consommateur que des proches causés par la substance qui provoque de l'inquiétude.

Mais au-delà de ces diverses sources externes de contrôle, c'est le contrôle de la personne sur SA consommation qui paraît prendre la plus grande place dans l'évaluation des risques liés à la consommation du tabac et du cannabis. Si on pense qu'on peut garder le contrôle sur l'usage de la substance, alors on peut se le permettre, si on craint d'en perdre le contrôle, notamment pour le tabac à cause de l'effet dépendogène de la substance, alors on cherchera à limiter voire en cesser l'usage, ce qui, par ailleurs, se révélera d'autant difficile.

Ainsi, en comprenant l'évaluation que les consommateurs font des risques associés à la consommation de cannabis et la place qu'occupe le contrôle dans la gestion de ces risques qu'ils estiment minimales pour eux du fait qu'ils peuvent, justement les contrôler personnellement, on aura permis de jeter un nouveau regard sur ce qui les amène à *normaliser* l'usage qu'ils en font. Ce serait aussi ce qui les amène à concevoir la consommation de cigarettes comme étant plus dangereuse et néfaste que le cannabis et à *stigmatiser* son usage.

## Références

- Alhakami, A. S., & Slovic, P. (1994). A psychological study of the inverse relationship between perceived risk and perceived benefit. *Risk Analysis*, *14*, 1085-1096.
- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy in changing societies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Beck, U. (1992). *Risk society: Towards a new modernity*. London: Sage.
- Berridge, V. (1999). Passive smoking and its pre-history in Britain: policy speaks to science? *Social Science & Medicine*, *49*(9), 1183-1195.
- Bowers, C. A. (1998). Toward a balanced perspective on the educational uses of computers: advantages, myths, and the responsibilities of educators. *International Journal of Leadership in Education*, *1*(1), 75-83.
- Brochu, Serge. (1995). *Drogue et criminalité: une relation complexe*. Montréal, P.U.M., Bruxelles, De Boek, 226p.
- Cheung, N., & Cheung, Y. W. (2006). Is Hong Kong experiencing normalization of adolescents drug use? Some reflections on the normalization thesis. *Substance Use and Misuse*, *41*, 1967-1990.
- Comité Permanent de Lutte à la Toxicomanie. (1997). *L'Objectif de la Politique de la santé et du bien-être de 1992 qui porte sur l'alcoolisme et l'usage abusif de psychotropes au Québec*: Présenté au Ministre de la santé et des services sociaux : CPLT
- Centre Québécois de Lutte aux Dépendances. (2006). *Drogues : Savoir plus, risquer moins*. Montréal: CQLD.
- Crawford, R. (2004). Risk ritual and the management of control and anxiety in medical culture. *Health*, *8*, 505-528.

- Crossley, M. L. (2002). Could you please pass one of those health leaflets along? : Exploring health, morality and resistance through focus groups. *Social Science & Medicine*, 55, 1474-1483.
- Dake, K. (1992) Myths of nature. Culture and social construction of risk, *Journal of Social Issues*, 4: 21-37.
- Douglas, M. (1992). *Risk and Blame: Essays in Cultural Theory*. London: Routledge.
- Duff, C. (2003). The importance of culture and context: rethinking risk and risk management in young drug using populations. *Health, Risk and Society*, 5(3), 285 - 299.
- Duff, C. (2004). Drug use as a practice of the self: Is there any place for an 'ethics of moderation' in contemporary drug policy? *International Journal of Drug Policy* 15(5/6), 385-393.
- Duff, C. (2005). Party drugs and party people: examining the 'normalization' of recreational drug use in Melbourne, Australia. *International Journal of Drug Policy*, 16(3), 161-170.
- Erickson, P. (2005). Alternative sanctions for cannabis use and possession. Dans P. Begin & J. Weekes (Éds.), *Substance Abuse in Canada: Current Challenges and Choices* (pp. 39-43). Ottawa: Canadian Centre on Substance Abuse.
- Finucane, M. L., Slovic, P., Mertz, C. K., Flynn, J., & Satterfield, T. A. (2000). Gender, race, perceived risk: The "white male" effect. *Health, Risk, & Society*, 2, 159-172.
- Frohlich, K. L., & Potvin, L. (1999). Collective lifestyles as the target for health promotion. *Canadian Journal of Public Health*, 90, 11-14.
- Furlong, A., & Cartmel, F. (1997). *Young people and social change : Individualization and risk in late modernity*. Buckingham: Open University Press.
- Giddens, A. (1999). Risk and Responsibility. *Modern Law Review*, 62(1), 1-10.

- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Gouvernement du Canada. (2009) La stratégie nationale antidrogue. Récupéré le 28 avril 2010 de <http://www.strategienationaleantidrogue.gc.ca>.
- Hammersley, R., Marsland, L., & Reid, M. (2003). *Substance use by young offenders : The impact of the normalization of drug use in the early years of the 21st century* (No. Research study 261). London: Home office.
- Hathaway, A. (1997). Marijuana and lifestyle: Exploring tolerable deviance. *Deviant Behavior, 18*, 103-124.
- Hathaway, A. (2004). Cannabis careers reconsidered: Transitions and trajectories of committed long term users. *Contemporary Drug Problems, 31*, 401-442.
- Hathaway, A. (2004). Cannabis users' informal rules for managing stigma and risk. *Deviant Behavior, 25*, 559-577.
- Hathaway, A., & Erickson, P. (2004) A tale of two stimulants, *Canadian Journal of Communication, 29* (1).
- Heckathorn, D. D. (2002). Respondent-driven sampling : A new approach to the study of hidden populations. *Social Problems, 44*(2), 174-199.
- Hunt, G. P., Evans, K., & Kares, F. (2007). Drug use and meanings of risk and pleasure. *Journal of youth studies, 10*(1), 73-96.
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques. (2004). *Glossaire grand public*. Paris : INERIS
- Kairouz, S., & Guyon, L. (2008). Portrait des habitudes tabagiques, des connaissances et des croyances chez les fumeurs québécois en contexte de révision de la Loi sur le tabac, *Communication présentée à la 12<sup>ème</sup> Journée annuelle de santé publique à Québec*. Québec.

- Katainen, A. (2006). Challenging the imperative of health? Smoking and justifications of risk-taking. *Critical Public Health*, 16(4), 295-305.
- Krimsky, S., & Golding, D. (1992). *Social theories of risk*. Westport, CT: Praeger-Greenwood.
- Lalonde, M. (1974). *A New Perspective on the Health of Canadians*. Ottawa: Health and Welfare Canada.
- Lomas, J. (1998). Social capital and health: Implications for public health and epidemiology. *Social Science and Medicine*, 49, 1181-1188.
- Loonis, E. (2002). *Théorie générale de l'addiction : introduction à l'hédonologie*. Paris : Publibook.
- Lupton, D. (1999). *Risk*. London: Routledge.
- Lupton, D., & Tulloch, J. (2002). « Life would be pretty dull without risk » : Voluntary risk-taking and its pleasure. *Health, Risk and Society*, 4(2), 113-124.
- Lyon, R., & Langille, L. (2000). *Mode de vie sain : Rehausser l'efficacité des approches axées sur le mode de vie pour améliorer la santé*. Rapport pour la Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, Santé Canada : Atlantic Health Promotion Research Centre, Université de Dalhousie
- Major, B., & O'Brien, L. (2005). The Social Psychology of Stigma. *Annual Review of Psychology*, 56(1), 393-421.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, Self, and Society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Organisation mondiale de la santé. (1998a). *Health Promotion Glossary*. Genève, Suisse : OMS

- Osler, M., Jorgensen, T., Davidsen, M., Gronbaek, M., Bronnum-Hansen, H., Madsen, M. (2000). SES and trends in risk factors for cardiovascular diseases in the Danish MONICA population 1982-92. *Journal of Epidemiology and Community Health, 54*(2), 108-113.
- Pajari, P. M., Jallinoja, P., & Absetz, P. (2006). Negotiation over self-control and activity: An analysis of balancing in the repertoires of Finnish healthy lifestyles. *Social Science & Medicine, 62*, 2601-2611.
- Panagopoulos, I., & Ricciardelli, L. (2005). Harm reduction and decision making among recreational ecstasy users. *International Journal of Drug Policy, 16*, 54-64.
- Parker, H. (2005). Normalization as barometer: Recreational drug use and the consumption of leisure by young Britons. *Addiction Research and Theory, 13*(3), 205-215.
- Parker, H., Aldridge, J., & Measham, F. (1998). *Illegal leisure: The normalization of adolescent drug use*. London: Routledge.
- Peele, S. (1985). *The meaning of addiction*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Peterson, A. R. (1996). Risk and the regulated self: The discourse of health promotion as politics of uncertainty. *The Australian and New Zealand Journal of Sociology, 32*, 44-57.
- Pidgeon, N., Hood, C., Jones, D., Turner, B., & Gibson, R. (1992). Risk perception. Dans G. Royal Society Study (Éd.), *Risk: Analysis, Perception, and Management* (pp. 89-134). London: The Royal Society.
- Room, R. (2005). Stigma, social inequality and alcohol and drug use. *Drug and Alcohol Review, 24*(2), 143-155.
- Rotter, J. B. (1954). *Social learning and clinical psychology*. New York: Prentice-Hall.



- Santé Canada. (2005). *Qu'est-ce que le marketing social*. Récupéré le 18 septembre 2008 de <http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/activit/marketsoc/whatis-qui-fra.php>
- Santé Canada. (2007). *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)*. Récupéré le 27 août 2008 de [http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/stat/\\_ctums-esutc\\_prevalence/prevalence-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/stat/_ctums-esutc_prevalence/prevalence-fra.php)
- Savas, D. (2001). Public Opinion and Illicit Drugs: Canadian Attitudes Towards Decriminalizing the Use of Marijuana. Dans P. Basham (Éd.), *Sensible Solutions to the Urban Drug Problem*. Vancouver: The Fraser Institute.
- Shukla, R. K., & Kelley, M. S. (2007). Investigating how decisions to use marijuana change over time. *Substance use and misuse*, 42(9), 1401-1425.
- Slovic, P. (1987). Perception of risk. *Science*, 236, 280-285.
- Slovic, P. (1992). Perception of risk: Reflections on the psychometric paradigm. Dans S. Krimsky et D. Golding (Éd.), *Social theories of risk* (pp. 117-152). New York : Praeger.
- Slovic, P., & Weber, E. U. (2002, 12-13 avril). *Perception of Risk Posed by Extreme Events*. Communication présentée au Risk Management Strategies in an Uncertain World, Palisades, New York.
- Statistique Canada. (2006). *Certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu* (No. 97-564-XWF2006009).
- Stimson, G. (2000). Blair declares war: the unhealthy state of British drug policy. *International Journal of Drug Policy*, 11, 259-264.
- Tjepkema, M. (2004). *Utilisation du cannabis et d'autres drogues illicites*. Rapports sur la santé, 15(4). Récupéré le 27 juin, 2008 de <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/82-003/archive/2004/6976-fra.pdf>

- United Nations Office on Drugs and Crime. (2006). *World Drug Report, Volume 1: analysis*. UNODC. Récupéré le 27 juin 2008 de [http://www.unodc.org/pdf/WDR\\_2006/wdr2006\\_volume1.pdf](http://www.unodc.org/pdf/WDR_2006/wdr2006_volume1.pdf)
- Weber, E. U., & Hsee, C. K. (1999). Models and mosaics: Investigating cross-cultural differences in risk perception and risk preference. *Psychonomic Bulletin & Review*, 6, 611-617.
- Wilde, G. J. S. (1982). The theory of risk homeostasis: implications for safety and health. *Risk Analysis*, 2, 209-225.
- Williams, L., & Parker, H. (2001). Alcohol, cannabis, ecstasy and cocaine: Drugs of reasoned choice amongst young adults in England. *International Journal of Drug Policy*, 12(5/6), 397-413.
- Wodak, A. (2000). Developing more effective responses. Dans G. Stokes, P. Chalk & K. Gillen (Éds.), *Drugs and democracy: In search of new directions*. Melbourne: Melbourne University Press.
- Zinberg, N. (1984). *Drug, set, setting: The basis for controlled intoxicant use*. New Haven: Yale University Press.
- Zuckerman, M. (1979b). Sensation seeking and risk taking. Dans C. E. Izard (Éd.), *Emotions in Personality and Psychopathology* (pp. 163-197). New York: Plenum Press.

## Annexe I

### CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Nom	Catégorie	Âge	Profession
Amélie	cannabis/tabac	25	Adjointe administrative
André	cannabis	28	Agent de service à la clientèle - support technique
Bianca	cannabis	36	Intervenante auprès des jeunes en difficulté
Benjamin	cannabis	20	Mannequin
Chantale	cannabis/tabac	24	Agent de service à la clientèle dans une institution financière
Charles	cannabis	25	Ingénieur mécanique
Danielle	tabac	28	Technicienne en laboratoire
Émilie	tabac	29	Gérante d'une boutique
Francine	cannabis/tabac	39	Artiste/professeur d'art autonome
Gabrielle	tabac	35	Travailleuse sociale
Damien	tabac	30	Agent de sécurité
Hélène	tabac	20	Vendeuse dans une boutique
Ima	tabac	49	Superviseure de boutiques
Éric	cannabis/tabac	20	Mécanicien
Francis	cannabis/tabac	22	Remorqueur
Josiane	cannabis/tabac	22	Coiffeuse
Guillaume	cannabis/tabac	27	Ingénieur
Katia	cannabis/tabac	27	Psychoéducatrice
Hugues	cannabis	27	Assistant de recherche en géographie
Ian	cannabis/tabac	32	Coordonnateur de projet en environnement
Jérôme	cannabis/tabac	27	Relationniste en publicité
Karim	cannabis/tabac	25	Ingénieur en informatique
Louis-Antoine	cannabis/tabac	26	Musicien/travail communautaire
Lilianne	cannabis	24	Intervenante dans une maison des jeunes/étudiante en communication
Mélodie	cannabis	26	Étudiante boursière au doctorat en psychologie
Maxime	cannabis	27	Comptable
Nancy	cannabis	25	Emploi temps partiel dans une agence gouvernementale
Olivia	cannabis	22	Étudiante en kinésiologie
Nathan	cannabis/tabac	27	Conseiller publicitaire
Paule	cannabis	26	Directrice de galerie d'arts
Queenie	cannabis/tabac	32	Gérante de magasin grande surface
Rachel	cannabis	41	Psychologue
Olivier	cannabis	37	Remorqueur
Stéphanie	tabac	30	Travailleuse sociale
Thalya	cannabis/tabac	38	Criminologue

Pierre-Luc	cannabis/tabac	31	Musicien
Ursula	cannabis/tabac	26	Commis dans une librairie/scénariste
Quentin	cannabis	30	-----
Véronique	cannabis	27	Éducatrice spécialisée
Robert	cannabis/tabac	47	Menuisier
Wendy	cannabis/tabac	27	-----
Samuel	cannabis/tabac	30	Cinéaste
Xavière	cannabis/tabac	35	Coordonnatrice de projet de recherche
Thierry	cannabis	31	Technicien en aéronautique
Yasmine	tabac	25	Étudiante en géographie
Xavier	cannabis	40	Designer graphique
Victor	tabac	36	Plombier
Zoé	tabac	36	Éducatrice en garderie
William	cannabis/tabac	27	Cuisinier
Zachary	cannabis/tabac	28	Enseignant

## Annexe II

### LE QUESTIONNAIRE

**Normalisation et stigmatisation des drogues: Expérience des Canadiens avec le cannabis et le tabac**

**Questionnaire des consommateurs de tabac et/ou de cannabis**

**Questionnaire # :**

Intervieweur : .....

Date: ..... / ..... / ..... (jour / mois / année)

Lieu de l'entrevue: .....

#### **Questions sur l'échantillonnage (à demander au début de l'entrevue):**

Combien connaissez-vous de personnes qui consomment du cannabis (tabac)? \_\_\_\_\_

Qui vous a référé pour participer à cette étude?

- Le ou la répondant(e) n'a pas été référé(e) (échantillon initial)
- Conjoint(e)/époux(se)
- Membre de la famille
- Ami(e)/connaissance
- Je ne connais pas cette personne
- Je préfère ne pas le révéler

#### **Entrée des données**

Date d'entrée des données : .....

Entrées par : .....

Vérifiées par : .....

## A. Données socio-démographiques: Antécédents

A.01 Quel âge avez-vous?

ans

A.02 Vous êtes?

- Une femme  
 Un homme  
 Transgenre

A.03 Si vous vous sentez à l'aise de le révéler, comment décririez-vous votre orientation sexuelle?

- Je préfère ne pas le révéler  
 Hétérosexuelle  
 Homosexuelle/gaie ou lesbienne  
 Bisexuelle  
 Incertaine/je m'interroge

A.04 Êtes-vous né(e) au Canada?

- Oui       Non (**Passez à la question A05**)

Si OUI, dans quelle province ou territoire êtes-vous né(e)?

- Colombie-Britannique  
 Alberta  
 Saskatchewan  
 Manitoba  
 Ontario  
 Québec  
 Nouveau-Brunswick  
 Nouvelle-Écosse  
 Île-du-Prince-Édouard  
 Terre-Neuve et Labrador  
 Yukon  
 Territoires du Nord-Ouest  
 Nunavut

**(Passez à la question A.06)**

A.05. Dans quel pays êtes-vous né(e)?

\_\_\_\_\_

A.05.01 En quelle année êtes-vous arrivé(e) au Canada?

Je suis arrivé(e) en

A.06 À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou descendants familiaux vous identifiez-vous?

(Cochez TOUS ceux qui s'appliquent)

- Autochtone (ex.: Amérindien, Métis, Inuit)  
 Blanc/Européen  
 Chinois  
 Asie du Sud (ex.: Indien de l'Est, Pakistanais, Sri Lankais, etc.)  
 Noir (Africain)  
 Noir (Américain)  
 Philippin  
 Latino-américain  
 Asie du Sud-Est (ex.: Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien, etc.)  
 Arabe (ex.: Langue Arabe, Maghrébin)  
 Asie de l'ouest (ex.: Afghan, Iranien, Israélien, Turc, etc.)  
 Japonais  
 Coréen  
 Autre (spécifiez)

\_\_\_\_\_

A.07. Dans quel type de logement habitez-vous?

- Propriétaire d'une maison/d'un appartement (seul ou partagé)
  - Maison louée/appartement loué (seul ou partagé)
  - Domicile de vos parents ou autre domicile familial
  - Résidence étudiante
  - Autre (spécifiez)
- 

A.08. Considérez-vous votre type de logement actuel stable pour les six prochains mois?

- Oui     Non     Je ne sais pas

A.09. Quel est le dernier programme scolaire que vous avez complété? (Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Aucun
- École primaire
- École secondaire
- DEP
- CÉGEP/technique
- Universitaire (Baccalauréat)
- Universitaire (2ème ou 3ème cycle)

A.10. Quel a été votre PRINCIPAL type de revenu au cours des 12 derniers mois?

(Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Sans emploi (je cherche du travail)
  - Travailleur autonome
  - Emploi temps-plein
  - Emploi temps-partiel
  - Emploi non rémunéré (ex.: entreprise familiale)
  - Bénévolat
  - Prêt/Bourse étudiante
  - Retraité
  - Autre (spécifiez)
- 

A. 11. Quel est votre revenu annuel moyen?

(Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Je préfère ne pas le révéler
- Moins de 14, 999\$
- 15, 000\$ - 24, 999\$
- 25, 000\$ - 34, 999\$
- 35, 000\$ - 49, 999\$
- 50, 000\$ - 74, 999\$
- 75, 000\$ et plus

A.12. Quel est votre état civil actuel? (Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Célibataire
  - Marié(e) / fiancé(e)
  - Séparé(e) / divorcé(e) / veuf(ve)
  - Conjoint de fait
  - Relation amoureuse stable (3 mois et plus)
  - Relations de courtes durées / rencontres
  - Autre (spécifiez)
-

## B. Votre historique de consommation d'alcool et de drogues

B.01 Indiquez quelle est votre expérience avec chacune de ces drogues

	Avez-vous déjà consommé ou essayé...	Âge de la première fois où vous avez consommé...	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous consommé...	Nombre de jours où vous avez consommé la drogue au cours du DERNIER MOIS	Nombre de jours où vous avez consommé la drogue au cours de la DERNIÈRE SEMAINE
	ENCERCLER Oui ou Non		ENCERCLER Oui ou Non	INSCRIRE 0 – 30	INSCRIRE 0 – 7
<b>Tabac</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Alcool</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Cannabis</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Champignons magiques</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Ecstasy</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>LSD (Acide)</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Cocaïne (poudre)</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Crack (Rock)</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Amphétamine (Speed)</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Crystal Meth</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Kétamine</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Héroïne</b>	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Médicaments anti-douleur</b> (ex. : morphine, dilaudid, Tylenol 3)	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours
<b>Somnifères</b> (ex. : valium, clonazepam, ativan...)	<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N		<input type="radio"/> O <input type="radio"/> N	jours	jours



## C. Alcool et Cannabis

*Note:* Un “verre” équivaut à une cannette ou une bouteille de 12 oz de bière (~340 ml), OU un verre de vin de 5 oz (~120 ml), OU un verre de spiritueux ou un shooter de 1½ oz (~40ml), OU une boisson alcoolisée (cooler) de 12 oz (~340 ml).

C.01.01 Avez-vous consommé de l'alcool au cours des 12 DERNIERS MOIS?

- Non (**prenez la question C.02.01**)  
 Oui (**prenez la prochaine question**)

C.01.02 Au cours des 12 DERNIERS MOIS, lors d'une journée typique où vous consommez de l'alcool, combien de verres buvez-vous habituellement?

\_\_\_\_\_ (Nombre de verres)

- Je ne sais pas     Je préfère ne pas le révéler

C.01.03 Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris (si vous êtes un homme) **5** ou plus / (si vous êtes une femme) **4** ou plus verres d'alcool lors d'une même occasion?

- Jamais  
 Moins d'une fois par mois  
 Une fois par mois  
 2 à 3 fois par mois  
 Une fois par semaine  
 2 à 3 fois par semaine  
 4 à 6 fois par semaine  
 Tous les jours  
 Je ne sais pas  
 Je préfère ne pas le révéler

*Note:* Le cannabis inclut la marijuana, l'herbe, le pot, le hachisch, le bubble hash, la résine, le weed, la chronic, etc.

**FILTRER:** Est-ce que le répondant est un consommateur de cannabis régulier?

- Non (**prenez la question D.01.01**)  
 Oui (**completez cette section**)

C.02.01 Combien d'argent avez-vous dépensé pour vous procurer du cannabis au cours des 30 DERNIERS JOURS? (Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Je n'ai rien dépensé  
 1\$ - 50\$  
 51\$ - 100\$  
 101\$ - 150\$  
 151 - 200\$  
 Plus de 200\$

C.02.02 Lors d'une journée typique où vous consommez du cannabis, environ combien de joints fumez-vous? (10 puffs, 5 puffs d'une pipe à eau ou une pipe régulière ou 1/2 grammes équivalent à un joint)

Inscrivez le nombre de joints \_\_\_\_\_

- Je ne sais pas  
 Je préfère ne pas le révéler

C.02.03 Comment vous procurez-vous habituellement votre cannabis?  
(Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Je le cultive moi-même
- Directement d'un producteur
- D'un(e) ami(e) intime qui connaît un pusher/dealer à grande échelle
- De n'importe quel(le)s de mes ami(e)s qui connaît un pusher/dealer à grande échelle
- Directement d'un pusher/dealer à grande échelle
- D'un pusher/dealer sur la rue (petite échelle)
- Autre (spécifiez):  
\_\_\_\_\_

C.02.04 Dans quelle mesure est-il facile de se procurer du cannabis aujourd'hui?

- Très facile — en 90 minutes
- Facile — en une journée
- Difficile — plus d'une journée
- Très difficile — impossible de se procurer cette drogue
- Je ne sais pas

C.02.05 Est-ce que l'accessibilité du cannabis a changé au cours des 12 DERNIERS MOIS?

- Il est plus facile de se procurer du cannabis depuis les 12 derniers mois
- Ça n'a pas changé
- Il est plus difficile de s'en procurer
- L'accessibilité change continuellement
- Je ne sais pas

C.02.06 En pensant à toutes les fois où vous avez consommé du cannabis, diriez-vous que c'est devenu plus difficile de s'en procurer, moins difficile ou que ça n'a pas changé?

- Plus difficile
- Moins difficile
- Ça n'a pas changé

C.02.07 Où consommez-vous habituellement du cannabis?

(Cochez TOUS ceux qui s'appliquent)

- Chez-moi à la maison
- En voiture (en tant que conducteur)
- En voiture (en tant que passager)
- Chez un(e) ami(e) ou une connaissance
- Lors d'un party chez quelqu'un
- Lors d'un rave/soirée dansante
- Dans un restaurant/café
- Dans des lieux où on vend de l'alcool (clubs, bars, etc)
- À l'école, au collège, à l'université, etc
- Au travail
- Dans des lieux publics (parcs, centre commerciaux)
- Autre (spécifiez)  
\_\_\_\_\_

<b>Attitudes à propos de sa consommation personnelle de cannabis</b>					
<i>Pour CHACUN des énoncés, veuillez indiquer si vous êtes plus ou moins en accord ou en désaccord avec celui-ci. (Ne cochez qu'UNE SEULE réponse.)</i>					
C.03.01. Je consomme du cannabis parce que ça me fait sentir bien	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.02. Je consomme du cannabis pour son effet (me geler)	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.03. Je consomme du cannabis pour oublier mes problèmes	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.04. Je consomme du cannabis pour m'aider à travailler/étudier. <input type="checkbox"/> <b>NSP</b> Ne travaille/étudie pas	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.05. Je consomme du cannabis pour m'aider à me détendre lorsque je suis avec mes ami(e)s.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.06. Je consomme du cannabis pour m'aider à me détendre lorsque je suis avec un(e) partenaire sexuel(le) potentiel(le).	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.07. Je consomme du cannabis pour ressentir un sentiment de bien-être.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

C.03.08. Je consomme du cannabis pour réduire mes inhibitions.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.09. Je consomme du cannabis pour améliorer ma performance sexuelle.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.10. Je consomme du cannabis pour me détendre après le travail ou l'école <input type="checkbox"/> <b>NSP</b> Ne travaille/étudie pas	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.11. Je consomme du cannabis pour me calmer lorsque je suis stressé(e).	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.12. Je consomme du cannabis pour célébrer une occasion.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.13. Je consomme du cannabis pour le plaisir.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.14. Je consomme du cannabis par habitude	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.15. Je consomme du cannabis parce qu'il n'y a rien de mieux à faire.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.16. Je consomme du cannabis pour me sentir mieux lorsque je suis déprimé(e).	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

C.03.17. Je consomme du cannabis pour m'aider à dormir	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
C.03.18. Je consomme du cannabis pour augmenter l'effet d'autres substances (ex. : alcool, cocaïne, ecstasy)	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

**Les problèmes relatifs à la consommation de cannabis**

*Les prochaines questions portent sur la consommation de cannabis, de marijuana ou de hachisch et sur la manière dont elle peut affecter les individus et leurs activités. Nous nous référons aux 12 DERNIERS MOIS.*

C.04.01. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce que votre consommation de cannabis vous a causé des problèmes au travail (ou à l'école)?

- Aucun problème
- De sérieux problèmes
- Des problèmes mineurs

C.04.02. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce que votre consommation de cannabis vous a déjà causé des problèmes dans vos relations personnelles ou au sein de votre famille?

- Aucun problème
- De sérieux problèmes
- Des problèmes mineurs

C.04.03. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce que votre consommation de cannabis a eu des effets néfastes sur votre santé?

- Aucun problème
- De sérieux problèmes
- Des problèmes mineurs

C.04.04. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce que votre consommation de cannabis vous a déjà causé des problèmes dans un lieu public tel qu'un bar, un concert ou sur la rue?

- Aucun problème
- De sérieux problèmes
- Des problèmes mineurs

C.04.05. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous ressenti une forte envie ou un besoin pressant de consommer du cannabis?

- Jamais
- Une ou deux fois
- Une fois par mois
- Une fois par semaine
- À chaque jour ou presque
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas le révéler

C.04.06. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous été incapable de faire ce qu'on attend normalement de vous à cause de votre consommation de cannabis, marijuana ou hachisch?

- Jamais
- Une ou deux fois
- Une fois par mois
- Une fois par semaine
- À chaque jour ou presque
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas le révéler

C.04.07. Est-ce qu'un(e) ami(e), un membre de votre famille ou tout autre personne a déjà exprimé de l'inquiétude quant à votre consommation de cannabis, marijuana ou hachisch?

- Non, jamais
- Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois
- Oui, au cours des 12 derniers mois
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas le révéler

C.04.08 Avez-vous déjà essayé de contrôler, de diminuer ou d'arrêter votre consommation de cannabis, marijuana ou hachisch?

- Non, jamais
- Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois
- Oui, au cours des 12 derniers mois
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas le révéler

C.04.09. Avez-vous DÉJÀ été arrêté(e) pour possession de cannabis?

- Oui
- Non (**prenez en compte la question D.01.01**)

C.04.10. Avez-vous déjà été reconnu(e) coupable de possession de cannabis?

- Oui
- Non

C.04.11. Si vous avez répondu oui à la question précédente, quelle a été votre sentence?

- Inconnue à ce jour
- Acquittement/libération
- Amende
- Probation
- Prison
- Autre (spécifiez)  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## D. Tabac

D.01.01 **FILTRE**: Est-ce que le répondant est un fumeur régulier?

- Non-fumeur (**passez à la question D.02.01**)  
 Fumeur (**completez cette section**)

D.01.02. Lors d'une journée typique, combien de cigarettes fumez-vous?

\_\_\_\_\_cigarettes

D.01.03 Combien de temps après vous être réveillés fumez-vous habituellement votre première cigarette?

- Moins de 5 minutes  
 6 à 30 minutes  
 31 à 60 minutes  
 Après 60 minutes  
 Je ne sais pas

D. 01.04. Est-ce qu'un(e) ami(e), un membre de votre famille ou tout autre personne a déjà exprimé de l'inquiétude quant à votre consommation de cigarettes?

- Non, jamais  
 Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois  
 Oui, au cours des 12 derniers mois  
 Je ne sais pas  
 Je préfère ne pas le révéler

D.01.05 Avez-vous déjà essayé de contrôler, de diminuer ou d'arrêter votre consommation de cigarettes?

- Non, jamais  
 Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois  
 Oui, au cours des 12 derniers mois  
 Je ne sais pas  
 Je préfère ne pas le révéler

D.01.06. Avez-vous l'intention d'arrêter de fumer dans les SIX PROCHAINS MOIS?

- Peut-être  
 Oui  
 Non  
 Je ne sais pas

D.01.07 Est-ce qu'un médecin ou un autre professionnel de la santé vous a déjà demandé si vous fumiez la cigarette?

- Oui  
 Non  
 Je ne sais pas

D.01.08. Est-ce qu'un médecin ou un autre professionnel de la santé vous a déjà demandé d'arrêter de fumer la cigarette au cours des 12 DERNIERS MOIS?

- Oui  
 Non  
 Je ne sais pas

D.01.09. La dernière fois que vous avez fumé, comment vous êtes-vous procuré les cigarettes?

(Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Je ne fume pas la cigarette  
 Je les ai achetées moi-même  
 Un membre de ma famille les a achetées pour moi  
 Quelqu'un d'autre les a achetées pour moi  
 Un membre de ma famille me les a fournies  
 Quelqu'un d'autre me les a fournies  
 Je me les suis appropriées sans permission  
 Je ne m'en souviens plus



D.01.10 Lorsque vous fumez la cigarette, quels sont les cinq endroits les plus fréquents où vous fumez?

- a. \_\_\_\_\_  
 b. \_\_\_\_\_  
 c. \_\_\_\_\_  
 d. \_\_\_\_\_  
 e. \_\_\_\_\_

D.01.11 Lorsque vous êtes à la maison, où fumez-vous habituellement

- Toujours à l'intérieur  
 À l'intérieur, si ça ne pose problème à personne  
 À l'intérieur, lorsqu'il n'y a personne d'autre que moi  
 À l'extérieur seulement  
 Je ne fume jamais à la maison

D.01.12a Vous êtes-vous déjà fait demander d'éteindre votre cigarette dans un lieu public à l'extérieur?

- Oui       Non       Je ne sais pas

D.01.12b Vous êtes-vous déjà fait demander d'éteindre votre cigarette dans un lieu public à l'intérieur?

- Oui       Non       Je ne sais pas

D.01.12c Vous êtes-vous déjà fait demander d'éteindre votre cigarette à la maison?

- Oui       Non       Je ne sais pas

D.01.12d Vous êtes-vous déjà fait demander d'éteindre votre cigarette alors que vous étiez au domicile d'une autre personne?

- Oui       Non       Je ne sais pas

D.01.13. Demandez-vous habituellement la permission de fumer avant d'allumer une cigarette lorsque vous êtes au domicile d'une autre personne?

- Oui       Non       Je ne sais pas

D.01.14 Avez-vous DÉJÀ reçu une amende pour avoir fumé dans un lieu public?

- Oui       Non       Je ne sais pas

<p><b>Opinions sur la consommation/consommateurs de tabac</b></p>
---

D.02.01 Croyez-vous aux avertissements concernant les effets du tabagisme sur la santé que vous voyez sur les emballages de cigarettes?

- Je ne les ai pas vus  
 Non  
 Oui  
 Je ne sais pas

D.02.02 Combien de vos ami(e)s proches consomment le tabac?

- Aucun  
 Quelques-uns  
 La moitié d'entre eux  
 La plupart  
 Tous  
 Je ne sais pas

D.02.03. Parmi les membres de votre famille suivants, quels sont ceux qui consomment le tabac?

- a. Frères/soeurs  
 Oui  Non  NSP (pas de frères/sœurs)
- b. Père  
 Oui  Non  NSP (pas de père)
- c. Mère  
 Oui  Non  NSP (pas de mère)
- d. Conjoint(e)  
 Oui  Non  NSP (pas de conjoint(e))
- e. Enfants  
 Oui  Non  NSP (pas d'enfants)

D.02.04. Selon vous, quelle est la principale raison qui pousse les gens à arrêter de fumer?

- La santé  
 Une grossesse ou la présence d'enfants à la maison  
 Moins de stress au quotidien  
 Le prix des cigarettes  
 Le fait que fumer soit moins bien accepté socialement  
 Autre (spécifiez)
- 

D.02.05. Lequel des énoncés suivants reflète le mieux votre opinion quant au fait de fumer dans les restaurants?

(Cochez qu'UNE SEULE réponse)

- Fumer ne devrait pas être permis dans les restaurants  
 Fumer devrait être permis seulement dans une section fermée dans les restaurants.  
 Fumer devrait être permis seulement dans une section réservée du restaurant (ex. : terrasse, fumoir)  
 Fumer devrait être permis peu importe où dans les restaurants  
 Je ne sais pas

D.02.06. Lequel des énoncés suivants reflète le mieux votre opinion quant au fait de fumer dans les bars, les clubs et les tavernes?

- Fumer ne devrait pas être permis dans les bars, les clubs et les tavernes  
 Fumer devrait être permis seulement dans une section fermée dans les bars, les clubs et les tavernes  
 Fumer devrait être permis seulement dans une section réservée des bars, des clubs et des tavernes  
 Fumer devrait être permis peu importe où dans les bars, les clubs et les tavernes  
 Je ne sais pas

D.02.07. En pensant à différents milieux de travail tels qu'une manufacture, un magasin ou un chantier de construction, lequel des énoncés suivants reflète le mieux votre opinion quant au fait de fumer dans un tel endroit?

- Fumer ne devrait pas être permis dans aucun milieu de travail, qu'il soit intérieur ou extérieur  
 Fumer devrait être permis seulement dans une section fermée dans les milieux de travail  
 Fumer devrait être permis seulement dans une section réservée à l'extérieur dans les milieux de travail  
 Fumer devrait être permis peu importe où dans les milieux de travail, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur  
 Je ne sais pas

D.02.08. Lequel des énoncés suivants reflète le mieux votre opinion quant au fait de fumer dans son propre véhicule (voiture, SUV, camion, etc)?

- Fumer devrait toujours être permis dans son propre véhicule (c'est un endroit privé)
- Fumer devrait être permis dans son propre véhicule à moins qu'il n'y ait des enfants ou des adolescents (moins de 18 ans) à bord
- Fumer devrait être permis dans son propre véhicule seulement si les autres passagers sont également fumeurs ou s'ils acceptent que vous fumiez (et qu'il n'y a pas d'enfants ou adolescents présents)
- Fumer devrait être permis dans son propre véhicule seulement si le conducteur est seul à l'intérieur
- Fumer devrait être interdit dans son propre véhicule
- Je ne sais pas

### E. Attitudes et valeurs envers le cannabis

*Vous trouverez ci-dessous différentes opinions exprimées par des gens à propos du cannabis. Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer si vous êtes plus ou moins en accord ou en désaccord avec celui-ci. (Ne cochez qu'UNE SEULE réponse.)*

E.01 Il est acceptable de consommer du cannabis si ça vous fait vous sentir bien.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E. 02 La consommation de cannabis mène toujours à la dépendance.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.03 J'ai une attitude négative envers le cannabis.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.04 La consommation de cannabis est une façon dispendieuse de se procurer du plaisir.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.05 Consommer du cannabis est toujours dangereux.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.06 La plupart de mes ami(e)s proches consomment du cannabis.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.07 Les personnes qui consomment du cannabis profitent de la vie à son maximum.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.08 Je ne pourrais plus respecter une personne si j'apprenais qu'elle consomme du cannabis.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

E.09 La consommation de cannabis est moralement inacceptable.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.10 Les gens qui consomment du cannabis connaissent généralement de bonnes expériences avec cette substance.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.11 Seulement une petite partie des gens qui consomment du cannabis ont des problèmes avec la loi.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.12 Le cannabis est moins néfaste que le tabac.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.13 La consommation de cannabis est moins dispendieuse que de boire de l'alcool.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.14 La consommation de cannabis est acceptable lorsqu'on fait attention et qu'on sait ce qu'on fait.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.15 Le cannabis devrait être légalisé.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.16 La consommation de cannabis est inoffensive.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
E.17 La plupart des personnes qui consomment le cannabis connaîtront éventuellement des problèmes.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

## F. Attitudes et valeurs envers la consommation de tabac/cigarettes

*Vous trouverez ci-dessous différentes opinions exprimées par des gens à propos du tabac. Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer si vous êtes plus ou moins en accord ou en désaccord avec celui-ci. (Ne cochez qu'UNE SEULE réponse.)*

F.01 Il est acceptable de consommer du tabac si ça vous fait vous sentir bien.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.02 La consommation de tabac mène toujours à la dépendance.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.03 J'ai une attitude négative envers le tabac.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.04 La consommation de tabac est une façon dispendieuse de se procurer du plaisir.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.05 Consommer du tabac est toujours dangereux.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.06 La plupart de mes ami(e)s proches consomment du tabac.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.07 Les personnes qui consomment du tabac profitent de la vie à son maximum.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.08 Je ne pourrais plus respecter une personne si j'apprenais qu'elle consomme du tabac.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

F.09 La consommation de tabac est moralement inacceptable.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.10 Les gens qui consomment du tabac connaissent généralement de bonnes expériences avec cette substance.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.11 Seulement une petite partie des gens qui consomment du tabac ont des problèmes avec la loi.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.12 Le tabac est moins néfaste que le cannabis.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.13 La consommation de tabac est moins dispendieuse que de boire de l'alcool.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.14 La consommation de tabac est acceptable lorsqu'on fait attention et qu'on sait ce qu'on fait.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.15 Le tabac devrait être interdit.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.16 La consommation de tabac est inoffensive.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord
F.17 La plupart des personnes qui consomment le tabac connaîtront éventuellement des problèmes.	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Ni en accord ni en désaccord	<input type="checkbox"/> En désaccord	<input type="checkbox"/> Tout à fait en désaccord

## Annexe III

### LES THÈMES DE L'ENTREVUE

On demandera aux répondants de donner des exemples et des explications à propos des sujets suivants. Les questions sont ouvertes et peuvent viser autant le cannabis que le tabac, tout dépendant de la personne interrogée.

#### I. Bénéfices

Quel rôle joue le cannabis [tabac] dans votre vie?

- Où, quand, avec qui et comment consommez-vous votre cannabis (tabac)?
- Décrivez votre relation avec le cannabis (tabac). Quelle place prend le cannabis dans votre vie... Qu'est-ce que fumez (du tabac ou du cannabis) vous apporte ?

Quels sont les bénéfices que vous retirez de votre consommation de cannabis [tabac]?

#### II. Accomodement social

Avec qui est-ce clairement approprié pour vous de consommer du cannabis [tabac]

- Avec qui est-ce clairement inapproprié pour vous de consommer du cannabis [tabac]?

Dans quel contexte (ex. : endroit ou moment de la journée) est-ce clairement approprié pour vous de consommer du cannabis [tabac]

- Dans quel contexte est-ce clairement inapproprié pour vous de consommer du cannabis [tabac]?



Dans quelles situations spécifiques est-ce clairement approprié pour vous de consommer du cannabis [tabac]? (pouvez -vous me donner un exemple.)

- Dans quelles situations spécifiques est-ce clairement inapproprié pour vous de consommer du cannabis [tabac]?

Quelles sont les règles ou les lignes directrices qui vous amènent à concevoir ce qu'est une consommation appropriée?

- Fréquence de la consommation, moment dans la journée, seul ou en groupe, ce qui est acceptable, ce qui ne l'est pas.

Avez-vous déjà expérimenté une forme de réprobation lorsque vous consommiez?

- Si oui, pouvez-vous donner quelques exemples.
  - Qui, où, quand, comment, pourquoi, résultat.

Y a-t-il eu dans votre vie un moment où vous consommiez davantage ou moins de cannabis [tabac] que maintenant?

- Quand et pourquoi il y a-t-il eu cette augmentation?

### III. Représentations culturelles

Selon vous, quelles sont les caractéristiques d'un consommateur typique de cannabis [tabac]?

- À quoi ressemble-t-il, comment est-ce qu'il se comporte, qu'est-ce qu'il fait?

Pouvez-vous décrire à quoi ressemble le point de vue d'un consommateur sur la vie en générale?

- Point de vue sur la société et convictions politiques.

Comment réagissez-vous au fait que le Canada est le #1 en ce qui concerne la consommation de cannabis; la consommation de cigarettes est en baisse même parmi les jeunes)?

Dans quelle mesure est-ce que votre propre perception du cannabis [tabac] rejoint le portrait qu'on en fait dans les medias et l'opinion populaire?

#### IV. Stigmatisation

Y-a-t-il une personne de votre entourage dont vous ne voudriez pas qu'elle apprenne que vous consommez du cannabis [tabac]?

À votre avis, quelle est la pire chose qui pourrait vous arriver si [cette personne] apprenait que vous consommez du cannabis [tabac]?

Avez-vous déjà vécu des conséquences négatives découlant de votre consommation de cannabis [tabac]?

- Conséquences sur votre santé, santé mentale ou problèmes légaux, matrimoniaux, au travail, avec des amis...

Pour le cannabis:

Quelles précautions prenez-vous pour éviter de vous faire surprendre?

À votre avis, quelles sont vos risques de vous faire arrêter pour consommation de cannabis?

De manière générale, selon vous quels sont les risques qu'une personne se fasse arrêter pour consommation de cannabis ?

Pour le tabac:

Respectez-vous les règlements anti-tabac?

Vous a-t-on déjà critiqué pour avoir fumé dans un lieu public?

- Décrivez l'incident.

## V. Politique

Décrivez ce que vous pensez des lois actuelles sur la possession de cannabis?

*Une fois que le participant a terminé de répondre, vérifier si son opinion est en cohérence avec les lois actuelles. Sinon, lire ce qui suit au participant :*

Présentement, la possession de toute quantité de cannabis est illégale au Canada en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Il revient au procureur de la Couronne de décider si un individu sera poursuivi par procédures sommaires ou par mise en accusation. Si cet individu est reconnu coupable d'une offense par mise en accusation (ce qui est considéré plus grave), la peine maximale pour la possession de cannabis est de cinq ans d'emprisonnement moins un jour. Si l'individu est plutôt poursuivi par procédures sommaires, la peine maximale est une amende ne devant pas excéder 1000\$ et/ou une sentence d'emprisonnement ne devant pas dépasser six mois. Si l'individu a déjà été poursuivi dans le passé, la peine maximale est une amende ne devant pas excéder 2000\$ et/ou une sentence d'emprisonnement ne devant pas dépasser un an.

Quelle est votre opinion à propos des lois actuelles sur le cannabis [tabac]?

Quel devrait être la politique et les règlements sur le cannabis [tabac] au Canada?

- Légal/illégal, politique sur la santé, taxes, régularisation/restriction de la consommation, sanctions au criminel/civil (s'il y a lieu)
- Voyez-vous une différence entre la légalisation et la décriminalisation ?

VII. Perception de soi

Si vous aviez l'occasion de parler de la consommation de cannabis [tabac] avec un non-consommateur, que lui diriez-vous?

Vous voyez-vous consommer encore du cannabis [tabac] dans dix ans?

## Annexe IV

### Formulaire de consentement



Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRNAS)

#### CONSENTEMENT À PARTICIPER À L'ÉTUDE :

ADULTES agés de 20 à 49 ans à **Montréal** (Vancouver/Toronto/Halifax)

**Titre de la recherche: Normalisation et stigmatisation des drogues : expérience canadienne sur le cannabis et le tabac – une étude faite dans quatre villes**

#### **Chercheure principale:**

*Patricia G. Erickson, Ph.D. chercheure principale, Service de la recherche sociale, préventive et en politique de la santé, Centre de toxicomanie et de santé mentale [CAMH], et Département de sociologie, Université de Toronto*

#### Co-chercheurs:

Andrew Hathaway, Ph.D., Université de Guelph  
 Cameron Duff, Ph.D., Université de la Colombie-Britannique  
 David Marsh, M.D., Université de la Colombie-Britannique  
 Serge Brochu, Ph.D., Université de Montréal  
 Marie-Marthe Cousineau, Ph.D., Université de Montréal  
 Mark Asbridge, Ph.D., Université de Dalhousie  
 Christiane Poulin, M.D., Université de Dalhousie

#### But de la recherche

- Nous demandons votre consentement à participer à une étude portant sur la *normalisation et la stigmatisation des drogues*. Le but de la recherche est d'approfondir nos connaissances sur la consommation et l'absence de consommation de cannabis, de tabac, d'alcool et d'autres drogues (le terme « drogues » référerà à l'ensemble de ces substances à partir de ce point) chez les jeunes adultes. En faisant partie de l'étude, nous espérons comprendre comment certains facteurs, tels que votre opinion ou celles de vos ami(e)s sur les drogues, qu'elles soient positives ou négatives, peuvent influencer votre décision quant à consommer ou non, l'une ou l'autre des substances mentionnées.

## Procédures

- En participant à l'étude, vous serez amené(e) à faire une entrevue d'une durée d'environ une à deux heures.
- La première partie de l'entrevue consistera à compléter un questionnaire comprenant des questions à choix multiples; la deuxième partie sera consacrée à des questions ouvertes qui vous seront posées dans le but de compléter le questionnaire. Veuillez noter que les réponses seront enregistrées, si vous y consentez.
- L'entrevue se déroulera aujourd'hui. Au cours de l'entrevue, nous vous poserons des questions portant sur différents sujets dont :
  - vos origines et votre scolarité;
  - vos activités et vos loisirs;
  - votre santé, votre réseau social et votre consommation de drogues ;
  - vos expériences et vos perceptions concernant la stigmatisation des drogues dont :
    - votre initiation et votre exposition actuelle à différentes drogues (opportunité de consommation);
    - votre désir d'arrêter ou de diminuer votre consommation ou de voir vos ami(e)s le faire;
    - les bonnes ou mauvaises expériences récentes que vous ou des ami(e)s avez vécues avec des drogues;
    - votre opinion et vos perceptions quant à la consommation des gens en général;
    - votre expérience avec le système de justice criminelle en lien avec la consommation de drogues (intervention policière, arrestation, sentence).
- À la fin de l'entrevue, nous vous remettons trois coupons sur lesquels vous retrouverez de l'information sur l'étude. Ceux-ci peuvent être remis à trois personnes de votre entourage qui consomment du cannabis ou du tabac sur une base régulière. Si l'une ou l'autre de ces personnes le désire, elle peut nous contacter pour participer à l'étude à son tour. Si vous participez à ce recrutement, nous ajouterons votre nom à un tirage au sort vous donnant la chance de gagner un certificat-cadeau provenant des *Centre à la mode* d'une valeur de 500\$, et ce, pour chaque personne que vous nous aurez référée et qui aura complété l'entrevue. Il est à votre entière discrétion d'accepter ou non de participer au recrutement. Si vous acceptez, vous ne serez relié(e) aux participants recrutés que par un numéro qui vous sera attribué, ceci afin d'assurer votre participation au tirage, et les mêmes garanties de confidentialité s'appliqueront à tous les participants.

## Risques

Il n'y a aucun risque connu relié à votre participation à cette recherche. Il est possible que certains items du questionnaire ou des questions posées lors de l'entrevue vous causent de l'inquiétude quant à la protection de votre vie privée ou de votre réputation. Souvenez-vous que votre nom ne sera pas conservé et qu'il ne sera en aucun cas possible de vous identifier dans l'étude ou de vous relier personnellement aux résultats. Ceux-ci seront présentés sous forme agrégée dans des tableaux ou des citations dépersonnalisées. Toutes les données seront conservées dans un bureau fermé à clé, dont seuls les membres de l'équipe de recherche auront l'accès, tandis que les fichiers électroniques seront protégés par un mot de passe. Si vous vous sentez inconfortable ou si vous désirez prendre une

pause pendant l'entrevue ou encore si vous voulez vous retirer de l'étude, vous pouvez en aviser l'intervieweur à tout moment.

En participant à l'étude, nous mettrons à votre disposition de l'information à propos de certains endroits où, si vous le désirez, vous pourrez parler de votre consommation de drogues avec un thérapeute ou tout autre professionnel, si vous en sentez le besoin. Vous aimerez peut-être par la suite discuter de vos inquiétudes avec votre médecin de famille. De l'information sur le statut légal du cannabis sera également disponible, si vous le désirez.

### Bénéfices/compensations

- En participant à cette étude, nous espérons comprendre quels genres d'expériences vivent les consommateurs avec les drogues, qu'elles soient négatives ou positives, et quelles seraient les politiques les plus appropriées pour régulariser l'accès et la consommation des drogues au Canada.
- Nous vous remettrons 20\$ pour votre participation à l'étude.
- Tel que mentionné précédemment, si vous référez un(e) ami(e), une connaissance ou un membre de votre famille, vous serez éligible à participer au tirage au sort et obtiendrez une chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 500\$ pour chaque personne que vous recruterez (maximum de trois personnes).
- De plus, tous les participants recevront, à leur demande, une copie des résultats de l'étude lorsqu'elle sera terminée.
- Si vous vous déplacez pour venir faire l'entrevue et que vous prenez le transport en commun, nous vous donnerons deux billets de métro/autobus ou un coupon d'essence de 5\$ si vous conduisez.

### Confidentialité

- Toute l'information que vous nous donnerez restera confidentielle. Nous ne vous demanderons pas d'inscrire votre nom sur le questionnaire. Les données resteront anonymes une fois traduites en format électronique.
- Les questionnaires originaux seront conservés pour une durée de sept ans et seront ensuite détruits.
- Le formulaire de consentement que vous signez ou initiez, sans toutefois vous identifier par votre nom, sera conservé séparément du questionnaire.
- Tout matériel (ex.: formulaire de consentement, questionnaires) sera conservé dans un bureau fermé à clé, dans une filière aussi fermée à clé, accessible uniquement au chercheur et à ses assistants travaillant sur la présente étude.
- Toutes les données informatisées seront protégées par un mot de passe.
- Seuls les chercheurs nommés ci-haut, ainsi que leur équipe de recherche, auront accès à l'information que vous nous donnerez.
- Votre nom n'apparaîtra sur aucun des rapports ou présentations qui proviendront de l'étude.

### Les limites de la confidentialité :

L'anonymat et la confidentialité seront respectés dans la mesure autorisée par les règlements et les lois en vigueur. Toutefois, une ordonnance de la cour pourrait donner aux autorités le droit de saisir les données lorsqu'il est question d'activités illégales, advenant que des circonstances inhabituelles ou spéciales se présenteraient et permettraient une telle enquête.

Droit de refuser

- La participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Si vous décidez de ne pas y participer, cela n'affectera aucun service que vous recevez présentement ou que vous pourrez recevoir dans le futur.
- Au cours de l'entrevue, vous avez le droit de poser toute question que vous jugez importante.
- Si vous ne désirez pas répondre à l'une des questions ou si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous avez le droit d'interrompre l'entrevue à n'importe quel moment.
- L'ami(e) ou tout autre contact à qui vous remettrez le coupon a le choix de nous contacter ou non pour participer à l'étude. Ceci est entièrement volontaire.

Questions

**Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant cette étude ou si votre participation entraîne des problèmes, n'hésitez pas à contacter la responsable du projet à Montréal :**

Dr. Marie-Marthe Cousineau, co-chercheure  
 École de criminologie  
 Université de Montréal  
 C.P. 6128, Succ. Centre-ville  
 Montréal (Québec) H3C 3J7

Pavillon Lionel-Groulx  
 3150, rue Jean-Brillant, bureau C-4117  
 Téléphone : (514) 343-7322  
 Télécopieur : (514) 343-2269

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca)

**CONSENTEMENT – SIGNATURE**

S.V.P Cochez toutes les options qui s'appliquent :

- Je n'ai pas de question à propos de cette recherche.
- J'ai posé toutes mes questions et elles ont été répondues par l'intervieweur avec satisfaction.
- J'ai les informations pour contacter la personne responsable si jamais j'avais des questions éventuellement.



- Je consens à participer au tirage au sort, de manière anonyme par courriel, en vous référant un(e) ami(e)/membre de la famille/autre.
- Je consens (verbalement) à participer à l'étude sur la normalisation et la stigmatisation des drogues.
- Je certifie avoir reçu 20\$ pour ma participation à l'étude.

\_\_\_\_\_  
Signature ou initiales du participant  
(Vous pouvez refuser ou donner un surnom)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin (intervieweur)

\_\_\_\_\_  
Date